

ANNABA : 27 BLESSÉS DANS UNE BOUSCULADE SUITE À UNE FUITE DE GAZ P. 2

Iftar	
Oran	20h26
Alger	20h14
Constantine	19h59
Imsak	
Oran	03h54
Alger	03h33
Constantine	03h22

Le Quotidien Edition Nationale d'Information

Selon l'association Sirius L'AÏD EL-FITR MERCREDI 6 JUILLET P. 5



Pèlerinage 2016 UN BRACELET ÉLECTRONIQUE POUR LES HADJIS P. 5



Publicité

HOTEL SPA PORTA MARIS
★★ & ★★
SUITES DEL MAR
ALICANTE
www.hotelspaportamars.com
www.suitesdelmar.com



10% de réduction* si vous êtes un client du Casino Méditerranéo.

*Conditions de consultation de cette offre à l'Hôtel Portamaris.

Casino
Mediterráneo
ALICANTE
www.casinomediterraneo.es



Le meilleur Casino de la Méditerranée.

Casino Mediterráneo

Hotel Spa Porta Maris

Alicante Espagne

Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de
PROJECT SYNDICATE
AN ASSOCIATION OF NEWSPAPERS AROUND THE WORLD

P. 12 à 14

Un revenu minimum garanti pourrait-il aider les pays pauvres ?

 PAR PRANAB BARDHAN

Professeur de l'école de cycle supérieur de l'Université de la Californie à Berkeley

Le Fonds qui criait au loup...

 PAR HOWARD DAVIES

Président de la Banque royale d'Ecosse

Une deuxième chance pour les États-Unis et l'Inde

 PAR RICHARD N. HAASS

Président du Council on Foreign Relations

Le dividende des expatriés dans les États du Golfe

 PAR SAMI MAHROUM

Directeur de l'Initiative pour l'innovation et les politiques à l'Institut européen d'administration des affaires

Écoles de l'espoir

 PAR SARAH BROWN

Présidente de Theirworld, une organisation de bienfaisance britannique qui collabore avec la Fondation Conrad N. Hilton

Projet de loi organique portant régime électoral

ADOPTION SANS AUCUN AMENDEMENT P. 2

Les préinscriptions pour les nouveaux bacheliers du 19 au 21 juillet

P. 3

En présentant ce ticket dans le Casino Mediterráneo vous aurez:



Entrée gratuite au Casino Mediterráneo de Alicante



Une boisson gratuite

Le meilleur prix dans l'Hôtel Spa Porta Maris (Près du Casino)

www.casinomediterraneo.es

Projet de loi organique portant régime électoral Adoption sans aucun amendement

M. Aziza

Le projet de loi organique relatif au régime électoral a été adopté jeudi dernier par le Parlement sur fond de division dans les rangs des parlementaires. Pourtant un soi-disant consensus avait été trouvé entre les députés du FLN et l'opposition sur la possibilité de supprimer les deux articles 73 et 94 du dit code. Un accord qui a volé en éclats, semble-t-il, à la veille du vote. L'espoir d'introduire ne serait-ce qu'un seul amendement de fond sur le projet de loi s'est vite évaporé au moment crucial. Le projet de loi du code électoral a finalement été adopté sans le moindre changement. Les députés des partis de la majorité (FLN et RND) ont voté en bloc en faveur du projet de loi électoral tel qu'il a été présenté par le gouvernement. Les quelques amendements proposés par les députés FLN ont été carrément retirés lors de l'adoption du projet de loi. Tout le monde attestait que les députés des partis majoritaires ne sont pas libres et indépendants dans leurs actions.

Quelques heures avant le vote, les députés de l'opposition, entre autres Alliance de l'Algérie verte, le FFS et le parti El Adala, ont annoncé dans le hall de l'APN leur boycott de la séance d'adoption de la loi électorale. Le député FJD, Lakhdar Benkhalfa, a exprimé sa consternation quant au retrait, à la dernière minute, des amendements ayant fait l'objet de consensus pour leur suppression, entre le FLN et les partis de l'opposition. Pourtant, affirme-t-il, les partis de l'opposition ont collaboré avec les partis de l'alliance, notamment du FLN pour annuler l'article 73 qui exige aux candidatures indépendantes ou celles des partis n'ayant pas atteint un seuil de 4% des suffrages lors du précédent scrutin, de collecter des signatures pour le dépôt des candidatures. Le chef du groupe parlementaire du FLN aurait même annoncé solennellement l'amendement de certains articles. «Mais tout est tombé à l'eau à la dernière minute», regrette-t-il. Il s'est interrogé : «Qui sont ces centres de décision qui ont ordonné l'annulation des amendements ? Et qui sont ces centres de décision qui veulent toute chose pour la sécurité du champ politique et champ médiatique en Algérie ?»

Benkhalfa affirme que les partis de l'opposition ne veulent pas cautionner «ce génocide contre la démocratie, contre le multipartisme et contre les élections». «On se démarque totalement de cette démarche destructrice engagée qui s'avère dangereuse sur l'avenir de la presse et des partis politiques en Algérie».

Le président du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemai, l'auteur de l'annonce, affirme, en réponse aux questions des journalistes, qu'il ne s'est pas rétracté. «J'ai parlé d'accord de principe et non de consensus final pour annuler l'article 73 et 94». «C'est simple, la commission n'a pas accepté les amendements et le FLN respecte les décisions de la commission».

Les députés du Parti des Travailleurs ont tenté de résister contre le coup de force des partis majoritaires. Ils ont défendu leurs amendements, au nombre de 31, jusqu'au bout.

«L'IMMUNITÉ DU PAYS N'EST PAS DANS LA FERMETURE»

Le PT a beaucoup insisté, à travers les amendements proposés, sur la

nécessité de permettre aux éléments des corps constitués à faire des inscriptions individuelles pour le vote, dans leur commune respective et non pas dans des centres particuliers pour éviter de possibles manipulations des voix des corps constitués et lever toute forme de pressions sur les éléments de l'ANP aux centres de vote. Des amendements qui ont été carrément rejetés par la commission. Pour Ramadane Taazbit «le rejet systématique des amendements semble être une règle, il y a eu une orientation pour ne changer ne serait-ce qu'une virgule de l'ensemble des projets de lois soumis durant ce mois de ramadan au vote». Il regrette : «C'est un dialogue de sourds, l'exécutif aujourd'hui ne veut entendre ni la voix de la majorité parlementaire ni même celle de l'opposition».

Le PT continue au même titre que les partis de l'opposition à rejeter les deux projets de loi portant code électoral et instance de surveillance des élections. Pour Taazbit, il ne s'agit nullement d'une commission indépendante mais d'une instance des fonctionnaires de l'Etat. «Ses membres sont tous nommés par le président de la République, des magistrats et des membres du CNES, ça sera donc les courtisans du pouvoir qui vont gérer cette instance», conclut-il. «Sortir les partis politiques du contrôle de tout le processus électoral ne permet pas une crédibilité aux élections», affirme-t-il.

Pour le député du PT, toute mesure qui rétrécit le champ d'action des partis politiques, est une mesure contre les partis politiques. «On est très loin de la réforme politique promise par le président de la République». Ramadane Taazbit n'a pas caché ses craintes. «On a peur pour toutes ces régressions, l'immunité du pays n'est pas dans la fermeture, mais plutôt dans l'ouverture, dans un débat démocratique large et responsable», a-t-il préconisé. Il citera la Libye qui est tombée comme un château de cartes, car elle n'avait pas d'institutions fortes et représentatives.

BEDOUI ET LES ARRIÈRE-PENSÉES

Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, s'est réjoui de l'adoption à la majorité du projet de loi du code électoral. Un projet qui a été initié, selon lui, par le président de la République et élu par la majorité du peuple, narguant ainsi l'opposition qui a choisi le boycott. Il a même affirmé devant les députés qu'il n'a pas apprécié le boycott de l'opposition. «Ces mêmes parties qui ont boycotté cette séance ont été aussi absentes lors du vote de la Constitution».

Il recommande à l'opposition d'apprendre à accompagner la majorité parlementaire dans de pareils projets. Le ministre s'est permis quelques mises au point à l'adresse de l'opposition et des députés PT en précisant que «le multipartisme dans notre pays n'est pas un projet, mais une réalité qui date de 1988». Il dira que les articles 73 et 94 du code, n'ont pas été conçus pour exclure l'opposition du jeu politique, mais pour les impliquer davantage sur le terrain et pas exclusivement lors des rendez-vous électoraux. «Ceux qui sont contre cette idée ont certainement d'autres arrière-pensées». Et pour ceux qui parlent de danger, le ministre les a rassurés sous les applaudissements des députés des partis majoritaires. «Nous sommes dans un Etat immunisé et fort».

Le Quotidien d'Oran

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Tirage du N° 6553 exempl.
119.653



Ph.: Rachid K.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Un passage en force et une opposition au pied du mur

«carnage politique». Pressentiement qui ne relève nullement de l'exagération car ils vont être très peu les partis en activité à remplir les conditions posées par la nouvelle réglementation pour leur participation aux compétitions électorales. Ceux qui sont en capacité de les remplir vont devoir

aller aux urnes sans avoir obtenu qu'une commission véritable indépendante du pouvoir politique supervise et contrôle l'organisation et le suivi du processus électoral. Ce qui n'augure pas que les scrutins post-révision constitutionnelle seront à l'abri de la manipulation frauduleuse.

L'opposition est au pied du mur après avoir vu que le pouvoir a ignoré ses propositions. Elle ne peut en effet se contenter d'avoir boycotté le vote de ses projets de loi qu'elle a sans concession qualifiés de «scélérats et liberticides». Il lui faut se déterminer et faire connaître la position qui sera la sienne sur des élections organisées dans des conditions qu'elle réprouve.

L'enquête d'ultime protestation contre ces projets de loi dont ils dénoncent les dispositions consacrant à leurs yeux l'image d'un régime «dictatorial autoritaire», le FFS, l'Alliance verte et El Adala ont publié un communiqué commun pour annoncer le boycott de la séance de vote par leurs parlementaires. Pour sa part, le PT qui s'est battu contre les projets de loi pour les mêmes raisons que celles annoncées par les partis d'opposition cités plus haut, a opté pour la participation à la séance mais en votant contre.

L'adoption des projets de loi du gouvernement était attendue. C'était s'illusionner en pensant que le pouvoir pouvait reculer devant la levée de boucliers suscitée contre eux dans les rangs de l'opposition.

Le FLN qui a fait mine d'être favorable à la suppression voulue par l'opposition des deux articles les plus décriés par elle du projet de loi portant régime électoral et promis à ses composantes qui sont intervenues auprès de lui d'agir dans ce sens, a été très probablement instruit de ne pas chercher à leur donner satisfaction.

L'entrée en vigueur des dispositions contenues dans les deux textes de loi qui encadrent désormais le processus électoral dans le pays va provoquer une reconfiguration de la carte politico-partisane que le député du parti islamiste El Adala, Lakhdar Benkhela, pressent comme allant être un

aller aux urnes sans avoir obtenu qu'une commission véritable indépendante du pouvoir politique supervise et contrôle l'organisation et le suivi du processus électoral. Ce qui n'augure pas que les scrutins post-révision constitutionnelle seront à l'abri de la manipulation frauduleuse.

L'opposition est au pied du mur après avoir vu que le pouvoir a ignoré ses propositions. Elle ne peut en effet se contenter d'avoir boycotté le vote de ses projets de loi qu'elle a sans concession qualifiés de «scélérats et liberticides». Il lui faut se déterminer et faire connaître la position qui sera la sienne sur des élections organisées dans des conditions qu'elle réprouve.

L'enquête d'ultime protestation contre ces projets de loi dont ils dénoncent les dispositions consacrant à leurs yeux l'image d'un régime «dictatorial autoritaire», le FFS, l'Alliance verte et El Adala ont publié un communiqué commun pour annoncer le boycott de la séance de vote par leurs parlementaires. Pour sa part, le PT qui s'est battu contre les projets de loi pour les mêmes raisons que celles annoncées par les partis d'opposition cités plus haut, a opté pour la participation à la séance mais en votant contre.

L'adoption des projets de loi du gouvernement était attendue. C'était s'illusionner en pensant que le pouvoir pouvait reculer devant la levée de boucliers suscitée contre eux dans les rangs de l'opposition.

Le FLN qui a fait mine d'être favorable à la suppression voulue par l'opposition des deux articles les plus décriés par elle du projet de loi portant régime électoral et promis à ses composantes qui sont intervenues auprès de lui d'agir dans ce sens, a été très probablement instruit de ne pas chercher à leur donner satisfaction.

L'entrée en vigueur des dispositions contenues dans les deux textes de loi qui encadrent désormais le processus électoral dans le pays va provoquer une reconfiguration de la carte politico-partisane que le député du parti islamiste El Adala, Lakhdar Benkhela, pressent comme allant être un

Commission européenne Appel à propositions pour soutenir la pêche en Algérie

La Commission européenne a lancé vendredi un appel à propositions pour sélectionner les projets d'organisations de la société civile du secteur de la pêche et l'aquaculture en Algérie qui bénéficieront de son soutien financier. Le programme d'appui à la diversification de l'économie dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture DIVECO 2 prévoit une ligne budgétaire visant à soutenir les initiatives de la société civile algérienne dans ce domaine, a indiqué l'exécutif de l'Union sans dévoiler le montant alloué à cette opération. Selon la Commission européenne, les priorités retenues visent à favoriser la

consolidation de la structuration des groupements professionnels, à développer la mise en réseau et à favoriser une pêche responsable. Elles visent également à inciter et développer l'entrepreneuriat et l'employabilité dans les domaines liés à la pêche et à l'aquaculture. Lancé fin 2015, le programme DIVECO 2 vise à augmenter la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la diversification de l'économie algérienne.

Il devra apporter un appui en termes de renforcement des capacités d'encadrement et de gestion des institutions publiques, de promotion et de

valorisation des filières, selon des responsables du ministère de l'Agriculture et de la pêche.

La première partie du programme

a été consacrée à des missions d'analyse économique pour plusieurs filières agricoles, systèmes de suivi évaluation pour l'industrie, cadres réglementaires dans divers domaines de l'agriculture et à des missions d'audit, de diagnostic et de stratégie débouchant sur des recommandations et des propositions de plan d'actions dont une importante proportion pourront être mises en œuvre dans la deuxième partie du programme.

Annaba

27 blessés dans une bousculade suite à une fuite de gaz

Vingt-sept blessés dont des femmes et des enfants ont été enregistrés dans la nuit de jeudi à vendredi après une panique et une bousculade provoquée par une fuite de gaz dans une école dans la commune de Berrahal, (Annaba) où une soirée artistique a été organisée

séée, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la Protection civile. Dix-neuf blessés ont été évacués au CHU Ibn Rochd et huit ont été transférés à la clinique de Berrahal, a précisé la même source. L'accident s'est produit à la fin de la soirée animée par l'humo-

riste tunisien Khaled Bouzidi à l'école Amar Boumedha. Certains blessés souffraient également de difficultés respiratoires, a-t-on encore détaillé. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident, a-t-on conclu.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion Ouest: SEDOR Tél. : 041.58.85.52 - Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU
Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15
Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.

Audiovisuel Un texte pour cadrer les chaînes de télévision

Le projet de décret exécutif portant cahier des charges de l'audiovisuel stipule que les médias audiovisuels sont tenus «de ne pas faire l'apologie de la violence et ne pas inciter à la discrimination raciale et au terrorisme».

R. N.

Dans le chapitre consacré aux dispositions relatives à l'éthique et à la déontologie, du projet de texte, prévu par la loi sur l'audiovisuel de 2014, les médias audiovisuels doivent veiller à «ne pas faire l'apologie de la violence», ni inciter «à la discrimination raciale, au terrorisme ou à la violence à l'égard de toute personne en raison de son origine, de son genre, de son appartenance à une ethnie, à une race, à une religion déterminée et de ne pas porter atteinte à l'intégrité morale d'une personne en vie ou décédée». Ils sont également tenus de garantir l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion dans le respect du principe d'égalité de traitement, d'honnêteté et d'indépendance, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Et faire observer l'impartialité et l'objectivité et à ne pas servir l'intérêt et la cause de groupes politiques, ethniques, économiques, financiers ou idéologiques et de ne pas instrumentaliser la religion à des fins partisanes et/ou contraire aux valeurs de tolérance. Lors des campagnes électorales, ces médias sont tenus à l'application des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions d'expression directe, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Répondre aux sollicitations de l'ARAV

Les responsables des médias audiovisuels sont tenus de répondre à toutes les sollicitations émanant de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV). Ces responsables sont tenus d'informer l'ARAV par lettre recommandée, avec accusé de réception, dans un délai de 10 jours, de tout changement relatif aux coordonnées de la chaîne (siège social, téléphone, fax, adresse électronique...) et s'engagent à demander l'accord préalable de l'ARAV pour tout changement qu'ils souhaitent introduire sur les informations fournies au moment de l'obtention de l'autorisation. Tout document ou information doit être communiqué à l'ARAV lorsqu'elle en fait la demande afin de procéder au contrôle sur site, par ses représentants ou par toute personne qu'elle désigne, du respect des obligations prévues dans le cahier des charges, les cahiers des charges particuliers et les conventions.

Dans le respect du principe de continuité, et «sauf cas de force majeure dûment constaté», les responsables des médias audiovisuels s'engagent à ne pas interrompre la diffusion de leurs programmes et en cas d'interruption pendant une durée qui dépasse 15 jours, ils doivent présenter un rapport détaillé sur les raisons de cette interruption. Cependant, lorsque la durée d'interruption dépasse les 60 jours, l'ARAV adresse à l'autorité concédante un rapport motivé en vue du

retrait de l'autorisation, selon le projet de décret exécutif, précisant que les médias audiovisuels sont tenus de communiquer chaque année à l'ARAV les rapports des commissaires aux comptes ainsi que le bilan et les comptes de l'année écoulée. Le projet de décret exécutif relève que le non-respect des règles générales du cahier des charges générales expose leur auteur à des sanctions administratives.

Les grandes lignes de la création de chaînes TV

Par ailleurs, la loi relative à l'audiovisuel a tracé les grandes lignes et les contours généraux de la création des chaînes de télévision, laissant aux textes d'applications et au cahier des charges les détails. Ainsi, pour la création de services de communication audiovisuelle thématiques (chaîne TV ou radio), les candidats doivent «justifier du statut de personne morale de droit algérien, de la nationalité algérienne de tous les actionnaires qui doivent jouir des droits civils et ne doivent pas avoir été condamnés à une peine infamante ou pour trouble à l'ordre public».

Les actionnaires doivent aussi justifier de l'exclusivité nationale du capital social, de l'origine des fonds investis, de la présence de journalistes professionnels et de personnes professionnelles parmi les actionnaires. Pour les actionnaires nés avant juillet 1942, ils sont tenus de justifier de ne pas avoir eu une conduite contraire à la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

L'autorisation, exclusive à son bénéficiaire, de création de tout service de communication audiovisuelle, (chaîne TV) est «subordonnée au versement d'une contrepartie financière». La durée de l'autorisation délivrée pour l'exploitation d'un service de diffusion télévisuelle est de 12 ans et de 6 ans pour un service de diffusion sonore (radio). Cette durée d'autorisation est renouvelée hors appel à candidature par l'autorité concédante après avis motivé de l'ARAV, et l'autorisation est délivrée au nom de la personne morale retenue. Le délai de mise en exploitation du service de communication audiovisuelle est fixé à une année pour le service de diffusion télévisuelle et à 6 mois pour le service de diffusion sonore et dans le cas de non-respect de ces délais par le bénéficiaire, l'autorisation lui est retirée d'office.

En cas de mise en vente d'une entreprise exploitant un service de communication audiovisuelle, l'autorité concédante «peut accorder, hors appel à candidature, le transfert des droits liés à l'autorisation au profit du nouvel acquéreur». L'autorité concédante exerce le droit de préemption au profit de l'Etat. Les personnes morales exploitant des services de communication audiovisuelle relevant du secteur public «peuvent participer au capital social des personnes morales exploitant des services de communication audiovisuelle autorisés».



Raina Raïkoum

Ahmed Farrah

Ces Algériens qui nous honorent

Des spots sont souvent projetés sur les sportifs et plus particulièrement les footballeurs algériens qui jouent dans les championnats européens, jetant ainsi le voile noir sur ceux qui corrigeant les a priori sur l'Arabe de chez-lui et celui ghettoisé dans les quartiers et dans les banlieues des villes occidentales, condamné à ne réussir que dans le sport ou le spectacle. D'autre type d'Algériens pratiquement méconnus du grand public de ces pays. Ceux-là sont sortis de leur pays avec des bagages intellectuels et des bases scientifiques. Ils sont établis en Amérique du Nord, en Europe, au Japon et dans les pays du Golfe, faisant le bonheur des pays qui les ont accueillis à bras ouverts. Ils sont chercheurs dans les grands laboratoires, à la NASA, professeurs dans les plus prestigieuses universités occidentales, médecins dans les hôpitaux français, belges, canadiens... Ils sont partout présents dans tous les domaines de la technologie de pointe et de la recherche fondamentale comme le nucléaire, les accélérateurs de particules, les nanosciences, la biotechnologie, la biologie, la génétique, le cancer...

Des centaines de brevets d'invention et d'innovation leur appartiennent. Des milliers de publications spécialisées consacrent les résultats de leurs recherches. Beaucoup d'entre eux ont reçu de hautes distinctions les honorant pour leur contribution au rayonnement scientifique de leur pays hôte. Quasiment tous ont fait le choix de réaliser leurs rêves de graver leurs noms dans le marbre de l'histoire de l'humanité. Le rêve est souvent plus fort que tout autre chose, le réaliser ne se fait pas sans sacrifice et sans déracinement. On ne quitte pas son pays sans en payer le prix. S'ils ont émigré c'est par-

ce qu'ils n'avaient pas trouvés les conditions favorables à l'accomplissement de leurs ambitions et de leur raison d'être, qui est la

science. Des médecins pouvaient rester au pays et se faire de l'argent en ouvrant des cabinets très lucratifs, ils ne l'ont pas fait parce que ce n'était pas leur motivation première. D'autres scientifiques se sont trouvés enchaînés dans les boulets du sous-développement qui les empêchent d'avancer. Le plafond de verre est partout érigé en dalle sur les têtes pensantes, inhibant les persévérances et brisant les volontés aussi tenaces soient-elles. Comme aussi, réussir dans un environnement hostile au mérite est pratiquement irréaliste dans des pays où les mentalités restent archaïques, obscurantistes et défavorables à l'intelligence. Que peuvent-ils donner à leur pays s'il est à la traîne du savoir, faute d'une école encore à la recherche d'elle-même et gaspillant les énergies créatives, que peuvent-ils faire si le rêve d'une Algérie développée à la manière de la Corée du Sud s'est consumé avant de voir le jour ! La seule chose réalisable de sitôt est que cette élite expatriée tisse des liens avec la communauté universitaire et scientifique en Algérie où elle a acquis sa formation de base, dans la voie de tracer un chemin menant à allumer la flamme rayonnante une autre mentalité et semant la graine de la performance, la créativité et l'innovation, mais tout cela ne sera que des mots creux si une volonté politique n'est pas réellement affichée et concrètement mise en chantier. Le rêve demeure permis tant qu'il y a encore des Algériens honorant leurs dettes envers le pays qui les a faits, à leur manière, soit ici, soit ailleurs en ambassadeurs émerites, c'est le moins qu'on puisse attendre d'eux.

Les préinscriptions pour les nouveaux bacheliers du 19 au 21 juillet

La date des préinscriptions pour les nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2016-2017 a été arrêtée du mardi 19 au jeudi 21 juillet, a annoncé jeudi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. Les nouveaux bacheliers pourront, par la suite, confirmer cette préinscription durant la période allant du ven-

dredi 22 au dimanche 24 juillet, laquelle sera suivie par la phase des affectations et des recours en ligne dont la date a été arrêtée par le ministère du dimanche au 31 juillet au mardi 2 août.

La période des concours, entretiens avec un jury pour les filières concernées, est prévue également du dimanche 31 juillet au 2 août, suivie de la période des inscriptions définitives, du jeudi

4 au mardi 9 août, ajoute la même source. A noter que le calendrier des préinscriptions, des recours et des inscriptions définitives des nouveaux bacheliers intervient en application des dispositions de la circulaire n° 1 du 2 juin 2016, relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du diplôme de baccalauréat au titre de l'année universitaire 2016-2017.

A propos de la villa de Bouteflika à Genève**Les précisions de la Présidence**

Moncef Wafi

La Présidence de la République a tenu à réagir promptement et démentir l'information rapportée ce jeudi par le quotidien El Watan sur «La luxueuse villa de Bouteflika à Genève». Dans un communiqué rendu public par l'APS, la Présidence indique que la résidence en question, une villa de près de 35.000m², est un «patrimoine de l'Etat et, plus exactement, une résidence officielle de la Mission Permanente de l'Algérie auprès des Nations unies à Genève» et qu'elle «n'a jamais été utilisée» par le président Bouteflika «ni à titre officiel ni à titre privé» en réponse aux informations reprises par El Watan qui cite en fait le quotidien suisse Le Temps. L'article paru en page 4 de l'édition de jeudi d'El Watan, reprend une enquête du journal helvétique sur l'immobilier détenu par des dignitaires arabes en Suisse intitulée : «A Genève, les pays arabes rivalisent dans l'immobilier de prestige». Cette villa à Pregny-Chambésy, commune du canton de Genève, qui s'étend sur près de 35.000 mètres carrés et dispose d'un court de tennis, a été achetée en 2009 par l'Etat algérien pour 30 millions de francs suisses. La propriété dispose d'un immense jardin français qui permet d'admirer la vue sur le lac et le Jura tout proche, décrit Le Temps selon lequel l'endroit est idyllique, mais aussi idéalement situé entre l'aéroport et le quartier des organisations internationales. D'après ce même journal,

le président Abdelaziz Bouteflika y passait régulièrement ses vacances. «Le Président, très diminué par un accident vasculaire cérébral subi en 2003, y vient-il toujours? S'est demandé également le journal à la lumière de la dernière visite effectuée par le chef de l'Etat à Genève en avril pour des «contrôles médicaux périodiques». On se souvient que la Présidence de la République avait annoncé dans un communiqué laconique transmis à l'APS, le 24 avril dernier, le déplacement de Bouteflika à Genève. Si la Suisse n'est pas une destination inconnue pour Bouteflika, -il y avait séjourné déjà en 2009 pour raisons médicales- ni pour les dignitaires du régime, il n'en demeure pas moins que pour ses derniers rendez-vous médicaux, il avait opté pour la France, et plus précisément Grenoble après l'épisode du Val-de-Grâce. La réponse ou plutôt le démenti de la Présidence concernant cette villa aurait du être envoyée à la source de l'information, le quotidien suisse, et non pas à l'organe qui l'a reprend en le citant évidemment. «L'information sur la présidence étant de plus en plus verrouillée, la mission algérienne n'a pas souhaité répondre à nos questions», écrivait encore ce mardi Le Temps ce qui expliquerait peut-être ce manque d'entrain des Algériens à envoyer un démenti au journal suisse. Le choix de répondre à El Watan est lui-même une énigme puisque l'information avait été relayée le jour même de la parution de l'article par des sites d'informations électroniques.

Tizi Ouzou**Des cas de brucellose humaine détectés**

Nait Ali H.

Des cas de brucellose humaine ont été détectés, à Ain Zaouia (30 km au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou) a-t-on appris, hier, auprès directeur local de la Santé et de la Population (DSP), Dr. Abdennacer Boudâa. Il a précisé que jusqu'à vendredi matin, trois cas ont été confirmés, après examens effectués à l'Institut Pasteur (Alger) et que ces personnes atteintes ont été hospitalisées au service des maladies infectieuses, du CHU de Tizi-Ouzou. Notre interlocuteur a assuré que des mesures ont été prises pour circonscrire ce foyer et ce, à travers les contrôles de toutes les personnes qui étaient en contact avec le bétail affecté et voire l'éten-dre à d'autres, si nécessaires. Cette opé-

ration est menée, en collaboration avec des vétérinaires, relevant de la direction locale des Services agricoles, selon les indications fournies par le même responsable. Il n'est pas exclu que d'autres cas se confirment, dans les prochains jours puisque pas moins d'une dizaine de personnes présentent des symptômes de la maladie, selon des sources locales. Néanmoins, il faut attendre les résultats des cas suspects envoyés à l'Institut Pasteur. On ignore le nombre d'animaux atteints dans ce foyer. Les contrôles vétérinaires se poursuivent, toujours, et de nouveaux prélèvements ont été effectués, dans la même localité où ces cas suspects ont été signalés. Pour rappel, en octobre dernier, 5 cas de brucellose humaine avaient été signalés, dans la localité d'Azazga.

Bechar, El Oued**8 quintaux de kif saisis, sept arrestations**

Sept (7) narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 8 quintaux de kif traité ont été saisis vendredi par des détachements de l'Armée populaire nationale (ANP) au sud du pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée populaire nationale (ANP), en coordination avec des éléments de la sûreté nationale, a appréhendé dans la matinée d'aujourd'hui 01 juillet 2016, dans la zone de Béchar/3 RM, un narcotrafciant et a saisi 5 cinq quintaux et 71 kilogrammes de kif traité, un véhicule tout terrain et une somme d'argent en devise estimée à 10.000 euros en faux billet et 1.879.000 dinars

algériens», précise la même source. «D'autre part, et dans la zone de Beni Guecha, wilaya d'El Oued/4 RM, un détachement combiné a appréhendé six (06) narcotrafiquants et a saisi trois 3 quintaux et 80 kilogrammes de kif traité, un camion et (02) véhicules touristiques». De même, «des éléments de la gendarmerie nationale ont saisi à Ain Témouchent/2 RM, (20) kilogrammes de kif traité», ajoute la même source. «A Tamanrasset/6 RM, un détachement a arrêté 8 contrebandiers et a saisi un véhicule tout terrain et 5 détecteurs de métaux». Les gardes-frontières à Souk Ahras, Tébessa et El-Tarf /5 RM, ont également déjoué des tentatives de contrebande de 13.707 litres de carburant, souligne le communiqué du MDN.

Selon l'assureur français Coface**L'économie algérienne dans le rouge****Mahdi Boukhalifa**

L'économie algérienne serait dans le rouge avec un risque « élevé », indique dans son dernier rapport trimestriel de juin 2016, l'assureur-crédit français Coface, qui a déclassé la note de l'Algérie de B à C, avec risque élevé. La Coface estime dans cette évaluation trimestrielle de juin que la croissance économique mondiale sera en baisse en 2016. Dans sa révision trimestrielle des évaluations risque pays, la Coface annonce dans un communiqué rendu public mardi à Paris que « la prévision de croissance mondiale en 2016 a été revue à la baisse de 0,2 point à 2,5%, que la moyenne du risque mondial correspond à B (risque assez élevé), et que de « plus en plus de pays émergents figurent dans les catégories de risque extrême et très élevé ». En outre, les trois plus grandes économies mondiales (Etats-Unis, Chine et Japon) « sont fragilisées », alors que « l'Europe est engagée dans une dynamique positive, mais le risque politique alimenté par le Brexit est à surveiller ». Globalement, l'économie mondiale, exceptée l'« Europe, est en décroissance, et le risque pays est en hausse, selon la Coface, qui a déclassé plusieurs pays, dont l'Algérie, qui passe de la note A4 en 2015 à B au premier trimestre 2016 et maintenant à C (risque élevé) dans la dernière révision. En cause, la chute du prix du pétrole, l'Algérie étant un pays mono-exportateur d'hydrocarbures. Or, sur le marché pétrolier, la baisse permanente des prix du brut a fait que l'Algérie ne va plus engranger fin 2016 que la moitié de ses recettes pétrolières de 2015, soit un peu plus de 34,5 milliards de dollars, au moment où le déficit budgétaire, couplé à une baisse des investissements publics, devrait atteindre les 30 milliards de dollars au 1^{er} semestre 2016. Dans sa dernière prévision, la Coface relève que « la baisse des prix du pétrole continue à se faire ressentir au sein des pays exportateurs de pétrole. L'Arabie saoudite (nouvelle évaluation B), Koweït (A3), Qatar (A3) et l'Algérie (C) voient leur déficit public se creuser davantage et l'activité hors hydrocarbures ralentir ».

ALGÉRIE : FONDAMENTAUX EN CHUTE LIBRE

Les évaluations risque pays de Coface mesurent le risque de crédit moyen des entreprises d'un pays, sur une échelle de 8 niveaux : A1, A2, A3, A4, B, C, D, E, dans l'ordre croissant du risque. L'assureur français, qui a déclassé l'Algérie en C avec risque élevé après un B en janvier dernier pour le climat des affaires, note dans son rapport de juin que « le pays reste fortement dépendant des hydrocarbures » et « la politique budgétaire expansionniste menée jusqu'en 2015 a permis de limiter l'impact du choc pétrolier sur l'activité économique, mais la croissance devrait ralentir en 2016 en raison d'une baisse des dépenses publiques ». En outre, l'Algérie « a connu en 2015 un déficit record pour la seconde année consécutive. Ce dernier atteindrait 15% en 2016, après avoir atteint 16% en 2015 selon les dernières données du FMI ». Plus loin, la Coface ne manque pas de relever que « le Fonds de régulation des recettes (FRR) tend à s'épuiser (passant de 25,6% du PIB en 2014 à de 12,3% du PIB en 2016) », et « le déficit du compte courant continue de se creuser, alors que les exportations d'hydrocarbures ont chuté de près de moitié ». Dans cette grisaille, la Coface fait remarquer que « les flux IDE restent faibles et n'excèdent pas 1% du PIB », alors que « les réserves de change bien qu'importantes ont diminué ». Dans son intervention lors de la dernière tripartite, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait située ces réserves de change à 136,9 milliards de dollars à fin mai 2016 contre 143 md de dollars à fin 2015.

MENACES SUR LES RÉSERVES DE CHANGE

Déjà, lors de sa révision en janvier dernier, le Coface notait que « les importantes réserves de change et le faible endettement public ont permis aux autorités de faire face au choc induit par la baisse du prix des hydrocarbures en 2014 et 2015 ». « Cependant, la fonte des réserves de change et la diminution de moitié du fonds de régulation en 2015 limiterait les perspectives de financement en 2016 et conduirait à une augmentation de la dette publique estimée à 30 % », prévenait alors l'assureur-crédit français, pour qui « les comptes extérieurs continueraient de souffrir de la baisse des recettes d'exportations en 2016 ». La COFACE a, par ailleurs, dégradé en janvier dernier la note de l'Algérie de A4 à B, en raison du « faible prix » des hydrocarbures qui continue à « peser sur l'activité algérienne en 2016 ». La note B concerne les pays dont les perspectives économiques et financières présentent des incertitudes et dont l'environnement des affaires peut présenter « d'importantes lacunes », avec une fiabilité et une disponibilité des bilans d'entreprises « très variables » et un recouvrement des créances « souvent difficile ». Bref, l'Algérie traverse une dure période économique, avec à la clé une baisse de ses recettes d'hydrocarbures et des IDE sur fond de détérioration des principaux fondamentaux dont une hausse du déficit de la balance des paiements et budgétaire, ainsi qu'un affaiblissement du FRR. Ailleurs, l'assureur-crédit estime également le risque « assez élevé » en Tunisie, « élevé » en Égypte et « extrême » en Libye. Parmi les pays arabes, le Qatar, le Koweït, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite maintiennent les meilleures notes (A2 à A3), mais ont été déclassés.

Selon l'Association «Sirius»

L'Aïd El-Fitr mercredi 6 juillet

L'Aïd 'El Fitr', le mardi 5 ou le mercredi 6 juillet ? La question inévitable qui taraude tous les esprits des jeûneurs, remet au goût du jour, une ancienne querelle entre les scientifiques de l'Association 'Sirius' d'Astronomie et les Autorités religieuses, lorsqu'il s'agit de trancher pour une date ou une autre.

Abdelkrim Zerzouri

Et même si l'Association 'Sirius' d'Astronomie reconnaît publiquement que seul le Comité des Croissants Lunaires du ministère des Affaires religieuses est habilité à se prononcer sur la date effective de l'Aïd, il n'en demeure pas moins qu'on va, dans les faits et gestes, dans le sens contraire, en affirmant, sans le moindre doute, que l'Aïd 'El Fitr' sera célébré le mercredi 6 juillet. Et, soutient-on encore, dans un communiqué, rendu public avant-hier, « toute vision du croissant lunaire, le lundi 4 juillet, au soir sera erronée ». Certes, ce n'est qu'un avis scientifique donné par l'Association 'Sirius' d'Astronomie, certifiant que « le lundi 4 juillet, la Lune se couchera, avant le coucher du Soleil et sera strictement invisible d'Algérie, du monde arabe et de toute les régions à l'Ouest, jusqu'en Amérique du Sud ou le croissant sera, marginalement visible, au télescope dans une petite portion du continent, et que, de ce fait, les Algériens doivent compléter le mois de Ramadhan à 30 jours et célébrer le premier jour de l'Aïd 'El Fitr' le mercredi 6 juillet », mais « le ton injonctif donne l'impression que l'on veut imposer, cet avis, aux autres plus que le Coran, dont les textes Saints se réfèrent à l'observation du croissant lunaire, lors de la nuit du Doute, pour décider sur cette base, et de cette seule base, s'il y a lieu d'aller vers une complétion du mois de Ramadhan, à 30 jours, ou s'arrêter à 29 jours », selon des avis, largement, partagés au sein de l'opinion publique. La science ne fait pas bon ménage avec le doute, tout comme le Comité national des croissants lunaires (CNCL) et les astronomes qui ne sont jamais arrivés à s'entendre sur la question. Il est très rare que l'avis des scientifiques, à propos du début du Ramadhan et de sa fin, notamment, soit suivi, à la lettre, par les membres du CNCL, et lorsque cela arrive, ce n'est que par pure coïncidence de visions et non le fait de prendre pour argent comptant, ce que disent les calculs astronomiques, à tel ou tel propos. Ainsi, les avis foncièrement opposés au sujet de la date du début du Ramadhan, les uns (Sirius) affirmant l'impossibilité de l'observation du croissant lunaire, le 5 juin et les autres (CNCL) ayant soutenu le contraire, lors de la nuit du Doute, peuvent se répéter, à la veille de l'Aïd 'El Fitr'. Comme dans ces rendez-vous, le doute est toujours permis, avec toujours deux options probables à la carte, liées toutes deux à l'observation ou l'inobservation du croissant lunaire, les religieux n'admettent pas qu'on puisse fixer la date du début du Ramadhan ou celle de l'Aïd El Fitr, avant l'heure, avant la nuit du Doute. Le Coran étant, à leurs yeux, clair à ce

sujet, « jeûner suite à l'observation du croissant lunaire et rompez le jeûne de la même manière, c'est-à-dire, suite à sa réapparition dans le ciel », une observation de préférence à l'œil nu par des comités épargnés, à travers le territoire national. Si des témoins viennent soutenir qu'ils ont vu le croissant lunaire (ou le contraire), aucun calcul scientifique, aussi rigoureux soit-il, ne tiendra la route ou ne fera référence, à moins d'avoir, préalablement, développé la même vision.

Il faut bien comprendre la portée religieuse, philosophique, pour ne pas tomber des nues, lorsque le CNCL « ignore » l'avis des scientifiques et se fie strictement, aux témoignages des membres de ses comités, répartis sur le territoire national, lesquels assument la responsabilité au nom de tous les Musulmans. Par ailleurs, l'Association 'Sirius' d'Astronomie trouve qu'il est important de revenir sur les circonstances de l'annonce du début du Ramadhan.

Pour rappel, Sirius a annoncé que toute observation du croissant lunaire, lors de la nuit du Doute (5 juin) est impossible, mais le Comité national des croissants lunaires a décidé de valider, les témoignages de l'observation du croissant lunaire, dans deux wilayas, déclarant le 6 juin comme premier jour du Ramadhan. Apparemment cela a été très mal digéré par 'Sirius' qui revient dans ce communiqué rappeler que « le Comité national des croissants lunaires, en validant des observations 'impossibles' scientifiquement, et cela contre l'avis insistant de l'astronome membre de leur Comité, a commis un impair, même si cela ne remet pas en cause la validité de la 'fetwa' ». « Nous acceptons qu'une mauvaise 'fetwa' vaille mieux que la 'fitna', mais la répétition de ces erreurs, en série, devient pesante et nous espérons que cela ne sera pas, encore, le cas cette année », insiste les termes du communiqué de 'Sirius'. Non sans cacher ses craintes en soulignant que « la situation est, encore, plus compliquée que cela » car comme l'a démontrée l'expérience des années précédentes, « il y a une possibilité non négligeable que le croissant invisible des pays arabes sera, tout de même, 'vu', en particulier d'Arabie Saoudite et l'Algérie pourrait s'arranger pour ne pas sortir du « consensus » arabe. Aussi, le mardi 5 juillet a une chance d'être proclamé le premier jour de l'Aïd, pour de mauvaises raisons! ». Enfin, gardons l'avis scientifique bien en mémoire, selon lequel l'Aïd El Fitr devrait être célébré le mercredi 6 juillet, et attendons la décision du CNCL, dans la soirée du lundi 4 juillet, pour confirmation ou une autre... vexation. Mardi ou mercredi. La wilaya de Jijel a été aussi le théâtre d'opérations menées par

les forces de l'ANP ayant permis de mettre hors d'état de nuire deux terroristes, abattus le 13 juin suite à une embuscade tendue près de la commune de Taza à l'ouest de Jijel. A Bouira, un détachement de l'ANP a découvert, le 25 juin, dans une opération de recherche et de fouille dans la forêt d'Errich, commune d'Aïn Turk, les dépouilles de deux terroristes, abattus lors de l'opération lancée par les forces armées le 17 mai 2016, dont le bilan s'élève à la mise hors d'état de quatorze criminels et la récupération d'un lot d'armements et de munitions. D'autres opérations ont permis, par ailleurs, l'arrestation de terroristes et de groupes de soutien aux terroristes lors d'opérations menées dans plusieurs régions du pays.

Yazid Alilat

Les autorités saoudiennes ont décidé de doter les plus de 2 millions de hadjis cette année de bracelets électroniques pour les identifier en cas d'accident ou de catastrophe, comme cela s'est passé au dernier hadj à Mina où plus de 2.000 personnes de différentes nationalités sont mortes dans une indescriptible bousculade devant la grande stèle symbolisant Satan. Les autorités saoudiennes, pour sécuriser le hadj et améliorer l'identification et la sécurité des pèlerins, ont recouru à cette méthode pour éviter le drame de 2015. Le ministre saoudien du Hadj et de la Omra avait assuré mardi que de nombreuses mesures préventives ont été adoptées pour 2016 pour éviter que la tragédie de l'an dernier ne se répète. « Nous avons étudié les circonstances de la tragédie, nous continuons d'étudier cela et, grâce à Dieu, nous aurons de nombreuses mesures préventives et des procédures qui empêcheront la répétition de

ce qui s'est passé la dernière fois ». Selon des journaux saoudiens, le recours au bracelet électronique aidera les autorités chargées du hadj à soigner les pèlerins et à « les identifier ». Ainsi, tous les pèlerins attendus pour le hadj 2016, qui se déroulera en septembre prochain, vont-ils être munis de ce bracelet électronique dès leur entrée dans le royaume. Un bracelet waterproof relié au GPS. Il contiendra des informations personnelles et médicales et permettra de retrouver le pèlerin et d'agir rapidement en cas d'incident. Il indiquera également l'heure de la prière, fournira un service questions-réponses en plusieurs langues. Et, surtout, parmi les données stockées, il y aura la date d'entrée du pèlerin dans le royaume, le numéro de son visa, son adresse et le numéro de son passeport. Assez d'éléments pour retrouver ou localiser via le GPS les hadjis « égarés », ou n'ayant pas donné signe de vie. Une bousculade gigantesque avait fait plus de 2.297 morts, les autorités saoudiennes faisant état

de quelque 770 morts, et des milliers de blessés au premier jour de l'Aïd el-Adha, coïncidant avec le début de la lapidation de Satan. Les missions consulaires avaient alors trouvé des difficultés à identifier les victimes du drame le plus meurtrier de l'histoire du hadj. Bien sûr, les autorités saoudiennes avaient ouvert une enquête, annoncée par le prince héritier Mohammed ben Nayef, ministre de l'Intérieur, qui préside la commission du Hadj. Mais, les résultats n'ont jamais été rendus publics. Et, pour renforcer la sécurité à La Mecque pour le prochain hadj, plus de 800 caméras de surveillance ont été installées autour de la Grande mosquée.

Par ailleurs, le royaume saoudien a maintenu cette année encore la réduction de 20% des quotas de hadjis pour tous les pays, en raison des travaux d'extension de la grande mosquée de La Mecque. Il y aura en principe, selon le ministère des Affaires religieuses, 29.000 hadjis Algériens ; le quota de l'Algérie n'a pas été augmenté.

Jijel

Reddition des familles de deux terroristes



Les familles de deux terroristes se sont rendues jeudi à Djamar, près de la localité de Bouhalouane, commune de Bordj T'hari dans la wilaya de Jijel, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, deux familles de deux terroristes se sont rendues le 30 juin 2016 à 22:00 dans la localité de Djamar, près de la localité de Bouhalouane, Commune de Bordj T'hari, wi-

laya de Jijel/5° RM, où un détachement de l'ANP a mené dans l'après-midi d'hier une opération de ratissage qui s'est soldée par l'accrochage avec le terroriste dénommé « G. Mohamed Saïd » dit Saad, à l'issue duquel sa femme et son bébé ont été touchés », précise la même source. Les deux familles sont composées de deux femmes et de neuf enfants filles et garçons. « La première famille est composée d'une femme et de ses

4 enfants. Elle était l'épouse de deux terroristes, B. Djamel et M. Abdelkader, abattus précédemment par les éléments de l'ANP, respectivement en 2008 et 2014, et à 2 enfants activant parmi les groupes terroristes », ajoute le communiqué, soulignant que cette femme a exhorté ses deux enfants « à revenir au droit chemin et abandonner l'activité terroriste ». « La deuxième famille est composée d'une femme et de ses 5 enfants, mariée avec le terroriste G. Yazid dénommé El-Mouthana ». « Ces deux familles, notamment les enfants, vivaient sous le joug des terroristes en tant qu'otages, dans des conditions inhumaines, dépourvus de leurs droits élémentaires », selon la même source qui souligne qu'une fois approchés par le détachement de l'ANP, ils ont saisi l'occasion et se sont rendus afin de ne plus subir l'exploitation et la violence imposées par les terroristes ». « Ces résultats interviennent après les opérations menées par les détachements de l'ANP, en étroite coordination avec les différents services de sécurité et l'exploitation efficiente de renseignements », ajoute la même source. « Les deux familles sont actuellement prises en charge par les services sociaux compétents et se trouvent dans de bonnes conditions ».

Trente terroristes abattus et 13 autres arrêtés en juin

Trente terroristes ont été abattus et treize autres arrêtés lors d'opérations menées par l'ANP durant le mois de juin à travers le pays, selon un décompte établi par l'APS.

Le plus grand nombre de terroristes abattus a été enregistré dans la wilaya de Médéa où des détachements de l'ANP ont mené le 8 juin une vaste opération qui a duré plusieurs jours. L'opération menée par les forces de l'ANP, qui a eu lieu dans la zone de Rouakeche, s'est soldée par la neutralisation de 18 terroristes, l'arrestation de 4 autres et la récupération d'un important lot d'armement. L'autre opération importante s'est déroulée dans la wilaya de Sétif où huit terroristes ont été abattus, suite à une embuscade tendue le 1^{er} juin par un détachement de l'ANP qui a également saisi un lot d'armements. La wilaya de Jijel a été aussi le théâtre d'opérations menées par

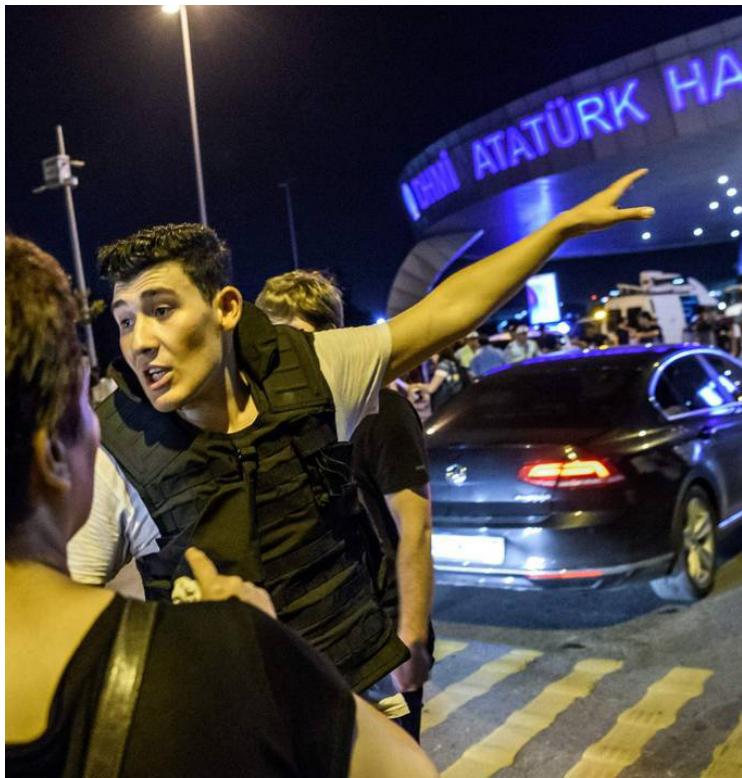
les forces de l'ANP ayant permis de mettre hors d'état de nuire deux terroristes, abattus le 13 juin suite à une embuscade tendue près de la commune de Taza à l'ouest de Jijel. A Bouira, un détachement de l'ANP a découvert, le 25 juin, dans une opération de recherche et de fouille dans la forêt d'Errich, commune d'Aïn Turk, les dépouilles de deux terroristes, abattus lors de l'opération lancée par les forces armées le 17 mai 2016, dont le bilan s'élève à la mise hors d'état de quatorze criminels et la récupération d'un lot d'armements et de munitions. D'autres opérations ont permis, par ailleurs, l'arrestation de terroristes et de groupes de soutien aux terroristes lors d'opérations menées dans plusieurs régions du pays.

Des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 27 juin 2016, un terroriste recherché à El Oued. Pour rappel, le bilan des six premiers mois de l'année fait ressortir 107 terroristes abattus par l'ANP.

qu'un détachement de l'ANP a arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès. Le même jour, les gardes-frontières d'Illizi ont appréhendé trois terroristes recherchés, à bord d'un véhicule tout-terrain.

En outre, à Sidi Bel Abbès, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté trois terroristes alors qu'à El Oued, un détachement de l'ANP a appréhendé un terroriste et quatre éléments de soutien aux groupes terroristes. Des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec la Sécurité nationale, ont arrêté, le 21 juin 2016, deux éléments de soutien aux groupes terroristes à El Oued et à Mila, tandis qu'un détachement de l'ANP a arrêté, le 20 juin 2016, un terroriste recherché à El Oued. Pour rappel, le bilan des six premiers mois de l'année fait ressortir 107 terroristes abattus par l'ANP.

Attentat d'Istanbul Les kamikazes avaient prévu de prendre des dizaines de voyageurs en otage



Les trois kamikazes de l'attaque à l'aéroport d'Istanbul avaient prévu de prendre en otage des dizaines de voyageurs à l'intérieur du terminal d'Atatürk avant d'actionner leurs charges explosives, rapporte vendredi un quotidien turc.

Au moins 44 personnes ont perdu la vie et plus de 260 ont été blessées mardi soir dans un triple-attentat suicide, la plus meurtrière d'une série d'attaques à Istanbul depuis le début de l'année. Selon le quotidien Sabah proche du gouvernement, le bilan du carnage aurait pu être nettement plus élevé si les assaillants n'avaient pas été interceptés à l'entrée du terminal par un officier de police. «Les manneaux qu'ils portaient pour cacher leurs charges explosives, malgré la chaleur, ont attiré l'attention de civils et d'un officier de police», souligne le journal. Plusieurs médias turcs ont publié des images tirées des caméras de surveillance de l'aéroport, montrant trois hommes portant des vêtements de couleur sombre et des casquettes de baseball pour deux d'entre eux.

Après l'arrestation jeudi de 13 personnes à Istanbul, dont neuf étrangers, et de neuf autres dans la province occidentale d'Izmir, les détails se précisent sur les kamikazes, un Russe, un Ouzbek et un Kirghiz, se-

lon les autorités turques. Ces dernières ont pointé le groupe Etat islamique (Daech), même si l'organisation djihadiste n'a pas revendiqué l'attaque. Selon le quotidien Hürriyet, les trois assaillants avaient loué un appartement dans le quartier de Fatihi, densément peuplé de Syriens, Palestiniens, Libanais et Jordaniens, en payant une avance de 24.000 livres turques (environ 7.500 euros) pour un an. Le journal a recueilli les témoignages de plusieurs habitants du quartier.

Une voisine du dessus, qui ne les a jamais vus, raconte s'être plainte auprès des autorités des odeurs chimiques qui se dégageaient de l'appartement loué après minuit. «Je suis allée voir le mukhtar (responsable du quartier) et il m'a renvoyée vers la municipalité». «La police est venue me voir après les attaques... J'ai habité au-dessus de bombes», dit-elle. Un plombier, présenté par ses initiales E.S., est la seule personne à avoir aperçu les kamikazes, selon Hürriyet.

Deux jours avant les attaques, un homme est venu lui demander de réparer un robinet. «Il parlait turc avec un accent. Il m'a emmené dans son appartement... J'ai changé le robinet. J'ai vu trois personnes. On aurait dit des bandits».

Russie-Turquie

Première rencontre entre chefs de la diplomatie pour «normaliser» les relations

Les chefs de la diplomatie russe et turque, Sergueï Lavrov et Mevlüt Cavusoglu, sont tombés d'accord vendredi à Sotchi pour renforcer leur contacts militaires, y compris sur la Syrie, lors d'une rencontre destinée à relancer leurs relations après des mois de grave crise diplomatique. «Nous pouvons parler avec la Russie de toutes les questions, positives ou négatives, car le dialogue qui avait été rompu a repris et que nos relations reviennent à ce qu'elles étaient auparavant», a résumé M. Cavusoglu après la réunion.

«Nous espérons que cette rencontre va donner le ton juste pour la normalisation de nos relations», avait déclaré M. Lavrov au début de l'entretien entre les deux hommes, en marge de l'Assemblée générale de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN). Le ministre russe des Affaires étrangères a en outre indiqué que les deux pays avaient décidé de relancer leur «grou-

pe de travail sur la lutte antiterroriste», dont l'activité était «gelée» depuis novembre et que les «contacts militaires» seraient approfondis. Moscou et Ankara s'opposent notamment sur la Syrie, la Russie soutenant militairement le président Bachar al-Assad tandis que la Turquie encourage de son côté activement sa chute en soutenant des groupes rebelles.

Les deux pays sont en mesure de discuter «même des questions les plus difficiles», y compris «la tâche consistant à ne pas permettre aux organisations terroristes en Syrie de servir du territoire turc» comme base arrière, a assuré Sergueï Lavrov. Lors de la brouille diplomatique, provoquée par la destruction fin novembre d'un bombardier russe abattu par des F-16 turcs au-dessus de la frontière syrienne, Vladimir Poutine avait publiquement accusé le président turc et sa famille de profiter de la contrebande de pétrole à laquelle se livrent les djihadistes de Daech.

Travail forcé, prostitution... Le Maroc épingle par le département d'Etat US

Le Maroc demeure «un pays d'origine, de destination, et de transit» pour les hommes, les femmes et les enfants victimes de travail forcé et de l'exploitation sexuelle, selon le rapport 2016 sur la traite des personnes, publié jeudi par le Département d'Etat américain. Citant une étude élaborée par le gouvernement marocain en novembre 2015, le département d'Etat souligne que les enfants au Maroc sont exploités pour le travail domestique, la mendicité et la prostitution. Des filles marocaines issues des zones rurales, recrutées pour le travail domestique sont souvent soumises à des conditions de travail forcé, ne recevant aucune rémunération et subissant des menaces et des violences verbales et sexuelles, précise le rapport.

L'étude relève que plusieurs femmes sont poussées à la prostitution par les membres de leurs familles ou d'autres intermédiaires.

Le département d'Etat note également la progression de la traite sexuelle des femmes et des enfants

africains transitant par le Maroc pour atteindre l'Europe.

Ce trafic concerne également les femmes marocaines contraintes à se prostituer à l'étranger, et dont plusieurs d'entre d'elles sont confrontées à des restrictions de mouvement. Le rapport relève également l'ampleur de la traite sexuelle des enfants dans les grandes villes marocaines, devenues une destination pour le tourisme sexuel impliquant des étrangers en provenance de la France et de l'Espagne notamment. «Le gouvernement marocain ne se conforme pas pleinement aux normes minimales pour l'élimination de la traite des personnes», souligne le Département d'Etat, déplorant le fait que la loi marocaine n'interdit pas toutes les formes de la traite des personnes. Selon le même document, le gouvernement marocain a fourni peu d'efforts dans les enquêtes sur le trafic des personnes.

Les autorités marocaines n'ont toujours pas réalisé des progrès dans les poursuites et les condam-

nations des personnes impliquées dans ces crimes, et dans l'identification proactive de victimes de la traite parmi les groupes vulnérables. Le Maroc ne dispose pas jusqu'à présent d'une loi pour lutter contre la traite ce qui a constitué un obstacle sérieux aux poursuites judiciaires contre les personnes impliquées dans ce trafic, selon le rapport qui constate que le gouvernement marocain a déployé peu d'efforts dans la protection des victimes marocaines et étrangères.

Le rapport souligne également l'absence de l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains qui a été aggravée par l'inexistence des services gouvernementaux destinés à prendre en charge ces personnes. Le Département d'Etat a émis une série de recommandations à l'intention du Maroc portant notamment sur la nécessité de promulguer une législation complète de lutte contre la traite des personnes et l'institution d'un système d'identification des victimes.

Cameroun

Onze morts dans un attentat-suicide

Un nouvel attentat-suicide portant la marque de Boko Haram a fait onze morts dans la nuit de mercredi à jeudi au Cameroun, démontrant que les islamistes nigérians gardent la capacité de mener des opérations meurtrières même affaiblis par une série d'offensives des armées de la région.

Cette attaque porte à 480 le nombre de victimes civiles dues à Boko Haram dans le nord du Cameroun en un an, a indiqué Amnesty International. «Un kamikaze de Boko Haram s'est fait exploser dans la nuit à Djakana», localité de la région de l'Extrême-Nord, à la frontière du

Nigeria, a indiqué à l'AFP une source sécuritaire s'exprimant sous couvert d'anonymat. «Le bilan actuel de cet attentat est de 11 morts, 4 blessés», a ajouté à l'AFP le gouverneur de la région, Midjiyawa Bakari, précisant que les blessés avaient été évacués sur deux hôpitaux de la région. Selon la source sécuritaire, la plupart des victimes étaient des membres d'un comité de vigilance chargé de traquer les combattants de Boko Haram, groupe qui a rallié l'organisation de l'Etat islamique, et de prévenir les forces de sécurité en cas d'infiltration de djihadistes. «Ils étaient rassemblés dans

Irak

150 djihadistes fuyant Fallouja tués par des frappes



Plus de 150 djihadistes du groupe Etat islamique (Daech) ont été tués dans des frappes aériennes qui ont détruit quelque 260 véhicules fuyant la ville de Fallouja depuis mardi, a indiqué jeudi l'armée irakienne. En plein désert, des dizaines de pick-up, de camionnettes et de poids-lourds ont été détruits alors qu'ils se dirigeaient vers les zones que contrôle encore l'EI en Irak et en Syrie voisine. Dans ce paysage plat, ces véhicules répartis en plusieurs convois n'ont pas pu échapper aux frappes précises lancées depuis des hélicoptères ou des avions, ont montré des images diffusées par le ministère irakien de la Défense. Les responsables militaires irakiens ont indiqué qu'au moins 260 véhicules avaient été détruits ainsi. Le Pentagone a évalué à 175 le nombre de ces véhicules détruits par les seules frappes de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis. Le Pentagone n'a pas donné de précisions sur le bilan humain, qui s'élève à au moins 150 djihadistes tués, selon Yahya Rassoul, un porte-parole du Centre de coordination (irakien) des opérations anti-EI (JOC). Les avions ont ciblé deux immenses convois, composés de plusieurs centaines de véhicules, l'un se dirigeant vers le sud-ouest et l'autre vers le nord-ouest.

TENTATIVE DÉSÉPÉRÉE

«Il s'agissait d'une tentative désespérée de la part des terroristes pour fuir vers leurs zones d'Al-Qaim, près de la frontière de la Syrie, et de Tharthar», a expliqué à l'AFP Ismail Mahalawi, porte-parole du Commandement des opéra-

tions dans la province d'Al-Anbar (ouest). Tharthar est un lac sur l'Euphrate à cheval entre les provinces d'Al-Anbar et de Salaheddine, en plein désert. De là, les djihadistes peuvent toujours rejoindre Mossoul, la deuxième ville d'Irak et désormais le seul bastion encore aux mains de l'EI.

Deux ans après leur offensive éclair, les djihadistes ont en effet perdu ces derniers mois une grande partie des territoires conquis comme les villes de Tikrit, Ramadi et Fallouja, dont la reprise «totale» a été proclamée dimanche.

Pour cette dernière opération, les troupes irakiennes ont été soutenues

par les frappes menées par les avions de la coalition internationale sous les ordres des Etats-Unis, qui ont réalisé des centaines de sorties. Selon les compte-rendus militaires, les djihadistes n'ont pas eu d'autre choix que de fuir Fallouja en convoi sur des axes totalement à découvert, une tentative quasiment suicidaire. La première série de frappes aériennes a ainsi détruit une immense file de véhicules s'étendant sur plusieurs kilomètres de long, a indiqué M. Rassoul. Certains djihadistes ont sauté de leur véhicule mais, sans aucun lieu pour se cacher, ont été des cibles facilement repérables.

TIZI OUZOU

APW: le wali relève le non-respect des conditions d'adoption du budget supplémentaire

Naït Ali H.

L'adoption du budget supplémentaire (BS) de l'exercice 2016 par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou ne s'est pas faite sans tension jeudi dernier. En effet, aux élus de la majorité issus du Front des forces socialistes (FFS), deux griefs ont été retenus par leurs camarades du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le wali, Brahim Merad, à savoir le non-respect des procédures quant à la présentation de l'avant-projet du BS et les conditions du déroulement de l'opération de vote elle-même.

Le wali et les élus du RCD n'ont pas manqué, tour à tour, de rappeler au président de la séance que la «la présentation en plénière des budgets doit se faire par l'administration, pour être ensuite soumis à l'adoption de l'APW, tel que prévu par la réglementation» et non pas

le président de la commission finances de l'APW comme cela a été effectué. Ne se limitant pas à la dénonciation de cette violation de la réglementation, des élus du RCD se sont mis eux aussi à lire et en simultané le même document, donnant lieu à un brouhaha au sein de l'assemblée. Les mêmes élus reprochent au président de séance de ne pas avoir fait passer au vote l'ordre du jour de la session.

Au moment du vote du BS, les élus du RCD se sont, une nouvelle fois, révoltés en accusant le président de l'APW d'avoir triché dans le décompte des voix allant même jusqu'à soutenir que seulement 14 sur les 47 ont voté en faveur du BS et récusant le chiffre 25 avancé par le même président.

Le wali a, lui aussi, relevé le non-respect des conditions d'adoption du BS en annonçant qu'il adressera son rapport sur son déroulement au ministère de l'Intérieur et des

Collectivités locales. Comme il n'a pas manqué de critiquer sévèrement la répartition de la cagnotte du BS estimée à 471 millions de DA sous forme «d'une rente» tout en relevant qu'aucun projet générateur de richesses aux collectivités ne figure dans ce même BS. Il s'est interrogé quant au refus des élus de retenir sa proposition relative à la création d'un parking à étages au niveau de la ville de Tizi Ouzou pour un montant de 27 milliards de centimes qui créera de l'emploi, de la richesse en plus de la limitation de la prolifération des parkings illégitimes. L'affectation de subventions au profit du mouvement associatif n'est pas aussi du goût du chef de l'exécutif.

Il a souligné, dans le même sillage, qu'il est opposé à l'octroi d'une aide à la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), un club professionnel devant se tourner vers d'autres sources de financement.

49 blessés sur les routes



Les éléments du groupement de la Gendarmerie nationale à Tizi Ouzou ont enregistré, durant les 23 premiers jours du mois de Ramadan, 49 accidents de la circulation, a-t-on indiqué dans un communiqué. Un chiffre en augmentation par rapport à la même pé-

riode de l'année dernière où 45 accidents ont été enregistrés, a-t-on signalé, relevant que le nombre de blessés a également connu une hausse de huit cas avec 49 personnes touchées contre 41 en 2015. Aucun accident mortel n'a, pas ailleurs, été recensé con-

trairement à l'exercice écoulé où 4 personnes ont perdu leur vie sur les routes durant la période considérée, a-t-on tenu à préciser. Le facteur humain reste la principale cause des accidents enregistrés à travers la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on ajouté.

BOUIRA

Deux émeutiers condamnés à la prison ferme

Farid Haddouche

La justice a prononcé avant-hier son verdict contre les auteurs de l'émeute d'avril dernier qui s'est déroulée dans la commune d'El Esnam, à une dizaine de kilomètres à l'est de Bouira. La justice a condamné un émeutier (B. H.) à 2 ans d'emprisonnement ferme, poursuivi pour le délit d'agression sur un policier, et un autre, à une année de prison ferme. Par contre, les 15

autres prévenus ont été relaxés par la justice. Il est à rappeler qu'un mouvement d'émeute s'est produit à la fin du mois d'avril dernier dans cette localité. Cette désobéissance a été déclenchée suite à l'arrestation du citoyen Mohamed Merdoud qui a été passé à tabac et embarqué au siège de la sûreté urbaine d'El Esnam. Des citoyens ont encerclé le siège de la police pour exiger sa libération. Des échauffourées ont eu lieu lorsque des jeunes en colère ont

jeté des projectiles en direction du siège de la police. Des bombes lacrymogènes ont été utilisées par les policiers pour faire disperser les assaillants. En conséquence, 21 jeunes ont été interpellés, dont 15 ont été libérés, tandis que 6 autres ont été écroués. Mohamed Merdoud a été admis dans un centre hospitalier pour y subir des soins nécessaires. Une enquête a été diligentée afin de déterminer les causes qui ont provoqué de tels troubles.

ALGER

Une année de prison pour un agresseur des agents de la direction du commerce

Un individu a été condamné à une année de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA pour avoir agressé des agents de contrôle relevant de l'inspection régionale du commerce à Chéraga, a indiqué jeudi la direction du commerce de la wilaya d'Alger. «En date du 29 juin 2016, le

dénommé K. M. a écopé d'une année de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA pour avoir agressé des agents de contrôle relevant de l'inspection régionale du commerce à Chéraga», indique un communiqué de la direction. Les faits remontent au 21 juin dernier, lorsque les agents

de contrôle de la qualité et de répression de la fraude procédaient à un contrôle de routine au niveau du quartier Al Keria (Chéraga), où ils ont détruit une quantité de viande avariée retrouvée chez un boucher (le mis en cause), et remis une convocation au concerné afin de compléter les procédures.

La réaction très violente du mis en cause s'est traduite par des injures à l'égard des agents de contrôle qu'il est allé jusqu'à malmené et frapper.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 ramadhan 1437

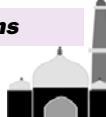
El Fedjr
03h43

Dohr
12h52

Assar
16h44

Maghreb
20h14

Icha
21h54



EL TARF

Le vol dans une entreprise élucidé, 5 mandats de dépôt

A. Ouelaa

Il aura fallu pas mal de temps et de patience aux éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Ben M'hidi, wilaya d'El Tarf, pour percer l'énergie relative au vol d'équipements, de matériel, de pièces détachées et un des jeux de clés appartenant à une grande entreprise étrangère basée à Kébouda, dans la commune de Ben M'hidi. Le mis en cause n'est autre qu'un responsable de ladite entreprise et une autre personne ont pu identifier les équipements et matériel volé en plusieurs étapes avec une complicité interne.

MILA

Dialogue social, tolérance et lois

Les participants au forum de la citoyenneté dans la wilaya de Mila ont appelé jeudi à encourager le dialogue social et à diffuser les valeurs de la tolérance tout en veillant à appliquer les lois de la République pour lutter contre toutes formes de violence sociale. Les présents à ce forum, diffusé chaque mois sur les ondes de la radio algérienne de Mila, ont indiqué que «la violence dans la société a de multiples formes et aspects», ce qui impose, ont-ils soutenu, «une compréhension réelle de son origine et ses causes». Les participants à cette rencontre ayant réuni des responsables, des élus, des acteurs du mouvement social ont été unanimes à relever que la violence est devenue «un réel phénomène» observé dans la rue, à l'école, dans les espaces publics, tout en mettant l'accent

sur l'importance de véhiculer la culture de la tolérance à travers notamment la mosquée, les écoles ainsi que les différents médias. Dans son allocution inaugurale, le chef de l'exécutif local, Abderrahmane Madani Fouatih, a indiqué que cette violence est dirigée essentiellement contre les catégories sensibles de la société, notamment la femme et les enfants, ce qui nécessite, de son avis, davantage d'efforts dans l'objectif de diminuer ce fléau et éviter les conséquences qui en découlent. De leur côté, les intervenants lors du forum ont fait part de la vulnérabilité des personnes aux besoins spécifiques qui souffrent également de ce phénomène. Ils ont proposé, par la même occasion, «la création d'espaces culturels, sportifs et de divertissement pour que les enfants et les jeunes puissent s'exprimer».

MSILA

Des marchés de gros attendent exploitants

Des marchés de gros de fruits et légumes, réceptionnés il y a deux ans dans la ville de Boussaâda et au nouveau pôle urbain de Msila, n'ont à ce jour jamais été exploités, a-t-on constaté.

Ces marchés, dont la réalisation visait la régulation de l'activité commerciale dans la région, disposent, d'après leur fiche technique, de pas moins de 200 carrés dont 50 spécialement consacrés au commerce de gros de fruits et légumes. Selon la direction du commerce de la wilaya, ces marchés ont été créés dans le cadre du projet d'éradication du commerce informel et l'organisation du marché de fruits et légumes en préservant la stabilité des prix et en permettant la traçabilité des produits. Les services de la wilaya ont indiqué que la liste, établie en 2014, des bénéficiaires de carrés de commerce de gros de fruits et légumes de Boussaâda, a été annulée suite à un mouvement de protestation initié par les agriculteurs. Ils refusent l'intervention de ce qu'ils ont qualifié «d'intermédiaires» et proposent de vendre eux-mêmes leurs produits agricoles. La non-exploitation du centre commercial et du marché de proximité du nouveau pôle urbain de Msila vient, a-t-on noté, de l'opposition affichée par les habitants à proximité de ces infrastructures commerciales à la liste établie des bénéficiaires. Ces derniers estiment que les carrés du marché doivent revenir aux jeunes chômeurs du quartier, a-t-on appris. La question des deux marchés de Boussaâda et du nouveau pôle urbain de Msila n'a pour l'heure pas encore été tranchée. A l'heure où les autorités publiques appellent à la nécessité d'organiser le marché et à éradiquer le commerce informel, pas moins de 350 locaux du programme du président de la République, créés lors de la dernière décennie, sont livrés à l'abandon et attendent toujours une éventuelle exploitation.

Démantèlement d'un réseau de vol de bétail

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de la commune de Ouled Madhi à Msila ont réussi, durant ces dernières 24 heures, à mettre hors d'état de nuire un réseau de vol de cheptel, et ont récupéré 16 têtes ovines, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué. La même source a précisé que l'enquête a débuté après une plainte d'un citoyen évoquant le vol de seize (16) têtes de son cheptel dans la localité d'El Biada, dans la commune d'Ouled Madhi. Suivant les traces du cheptel vers la localité Ouled Abdallah dans la même commune, les éléments de

la brigade de la Gendarmerie nationale ont remarqué un comportement suspect de trois (3) individus affirmant travailler dans le secteur du bâtiment. Après investigations, des preuves ont été retenues quant à l'implication des trois (3) individus dans le vol, a-t-on noté. Les malfaits ont indiqué avoir caché le bétail chez un quatrième complice. Ils ont également révélé l'identité d'un autre complice qui devait acheter les bêtes volées, a-t-on encore appris de même source. Les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt sur ordre du procureur de la République.

Enseignement supérieur

8.500 nouveaux étudiants attendus à l'université Mentouri

A. Mallem

Pour l'année universitaire 2016/2017, l'université des Frères Mentouri de Constantine (UMC) compte ouvrir un nouvel institut dans les sciences et la technologie appliquée dans le domaine de la mécanique. La nouvelle entité scientifique sera abritée au niveau du bloc pédagogique Ahmed Hamani et aura à dispenser une formation qui sera couronnée par une licence professionnelle dans la spécialité mécanique. Et avec l'annonce de l'ouverture de 251 nouveaux postes d'emploi, dont 78 pour les enseignants, c'est, entre autres, les nouveautés annoncées par le recteur de l'UMC M. Abdelhamid Djakoune à l'occasion de la cérémonie solennelle de fin d'année universitaire 2015/2016 organisée jeudi dernier en présence des autorités locales et des recteurs de quelques universités de la région Est. A cette occasion, le recteur annoncera également que l'UMC se prépare à lancer des programmes de formation universitaire à distance pour l'acquisition du diplôme de master, spécialité administration locale. Enfin, pour la prochaine rentrée uni-

versitaire, M. Djakoune a déclaré que son université s'apprête à accueillir environ 8.500 nouveaux étudiants. Aussi, selon le bilan présenté, le pôle universitaire des Frères Mentouri compte 8 groupes pédagogiques renfermant 6 facultés, un institut et 34 classes qui regroupent un ensemble de 39.000 étudiants de tous niveaux encadrés par 1.700 professeurs et enseignants de différents grades et spécialités scientifiques et un personnel de soutien s'élevant à 1.786 agents. Le nombre des diplômés des promotions sortantes de l'université a été évalué à 8.420 étudiants, dont 5.180 en licence et 3.239 en master. Le recteur de l'UMC, qui a loué les efforts déployés par tous pour faire de cette année un exercice réussi à tous égards, et cela selon son appréciation personnelle, dira que ce qu'il importe aussi de mettre en exergue à cette occasion est la relation établie par l'université avec le secteur socio-économique afin de bénéficier des expériences et expertises des cadres de ce secteur, de stages sur le terrain pour la formation dans les spécialités en vue de faciliter l'intégration des étudiants dans le monde du travail. Il citera à ce propos l'entrepre-

nariat et l'organisation de 2.900 stages au niveau de nombreuses unités économiques de la région par le biais du «Club Entreprises-Université» et indiquera qu'au cours de l'année universitaire qui s'est achevée, 64 soutenances de magisters et 190 thèses de doctorat ont été débattues et 43 professeurs ont bénéficié de promotion. Aussi, il parlera des activités de laboratoires et des unités de recherche à l'UMC qui comprend 69 laboratoires de recherche et s'est étalé sur la coopération internationale en indiquant que pas moins de 26 conventions ont été signées avec des universités étrangères, dont la Turquie, la France, les USA, la Chine, la Tunisie, le Maroc, etc., ainsi qu'avec des organisations académiques comme l'Unesco. Et terminera par les programmes communs lancés en collaboration avec l'Union européenne dont l'objectif est le développement de la formation dans le domaine de la direction de l'université et les outils de sa modernisation.

La cérémonie a été clôturée par la récompense des étudiants classés majors de promotion dans les différents parcours de formation (en licence, en master et en doctorat).

Education

Les nouveaux établissements «réceptionnés au mois de septembre»

Jeudi dernier, après une énième visite d'inspection aux chantiers des infrastructures scolaires relevant du secteur de l'éducation nationale, en cours de réalisation dans plusieurs daïras de la wilaya et dont la livraison est prévue pour avant la prochaine rentrée scolaire, le wali de Constantine a tenu un point de presse pour déclarer que le pari sera tenu et ces infrastructures seront livrées dans les délais prescrits. «Nos sorties d'inspection dans ces chantiers se font à une cadence de plus d'une fois par semaine», a affirmé M. Ouadah avant d'ajouter que l'objectif de la multiplication des sorties d'inspection a pour objectif de veiller à ce que ces infrastructures soient achevées afin de les mettre à la disposition du secteur, ainsi que des APC concernées, pour leur permettre d'accueillir les élèves dans des conditions normales de

confort et d'études. «Il s'agit de ne pas dépasser les taux d'occupation normale des classes qui se situent entre 30 et 34 élèves par classe et de dépasser le problème des surcharges des classes qui ont affecté le secteur dans les communes de Hamma-Bouziane, notamment à Békira, et Ali Mendjeli à cause des vagues de populations qu'à accueillies cette agglomération où l'urgence se fait sentir, nous avons remarqué que les autorités ont opté pour le préfabriqué. Les trois groupes scolaires prévus à l'UV 16 comprennent une structure en acier et le reste en béton, mais en matériaux durables au même titre que le béton armé. «Mais, selon le directeur de l'OPGI de Constantine, M. Dib Abdellah, ces constructions offrent l'avantage d'être plus légères et plus rapides à monter qu'à démonter». «Et le plus grand avantage, a estimé notre interlocuteur, est que si demain nous n'avons plus d'élèves ici et qu'on voudrait récupérer ces espaces, on ne ferait que démonter l'installation».

Selon le directeur des Equipements publics (DEP) de la wilaya, ces projets de nouvelles constructions ainsi que des aménagements et des agrandissements qui touchent celles qui existent déjà

A. M.

sont au nombre de 18. Et ce nombre est partagé entre nouveaux lycées et CEM, écoles et groupes scolaires. La plupart se situent à Ali Mendjeli. Dans cette agglomération où l'urgence se fait sentir, nous avons remarqué que les autorités ont opté pour le préfabriqué. Les trois groupes scolaires prévus à l'UV 16 comprennent une structure en acier et le reste en béton, mais en matériaux durables au même titre que le béton armé. «Mais, selon le directeur de l'OPGI de Constantine, M. Dib Abdellah, ces constructions offrent l'avantage d'être plus légères et plus rapides à monter qu'à démonter». «Et le plus grand avantage, a estimé notre interlocuteur, est que si demain nous n'avons plus d'élèves ici et qu'on voudrait récupérer ces espaces, on ne ferait que démonter l'installation».

A. M.

Accusations contre la chambre régionale

Des huissiers de justice se démarquent

À la suite de l'article paru dans notre édition du 30 juin sur la motion signée par un groupe de 11 huissiers de justice, nommément cités, qui dénoncent «les pratiques irrégulières» de responsables de la chambre régionale des huissiers et affirment avoir saisi le ministre de la Justice à ce propos, nous avons reçu un écrit, daté du même jour, à savoir le 30 juin, rédigé et signé par Maîtres Tiar Sli-mane, Ayad Adila et Fanit Mourad,

huissiers de justice dont les noms figurent parmi les signataires de la motion, qui apportent certaines précisions soutenant n'avoir jamais signé de motion qui parle de vols et de mauvaise gestion, comme le relève le contenu de l'article en question, et affirment implicitement avoir été induits en erreur.

En effet, ces auxiliaires de la justice semblent se démarquer de l'initiative prise par certains de leurs confrères signataires de la motion puisqu'ils affir-

ment avoir « demandé uniquement la tenue d'une assemblée générale extraordinaire », pas plus. « Nous refusons, disent-ils, d'endosser une quelconque responsabilité juridique à propos de la publication de cet article, ni ce qui a été écrit, notamment les déclarations et les accusations faites en notre nom et visant la chambre régionale des huissiers de l'Est, son président et ses membres », lit-on dans le démenti adressé à notre bureau.

A. M.

**Constructions inachevées
Un dossier qui avance timidement**

L'application de la circulaire du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales relative au règlement de la question des constructions inachevées est revenue encore dans le débat à l'occasion de la tenue, la semaine dernière, du conseil de wilaya de Constantine. Dans une réunion précédente du conseil de wilaya, les chefs de daïra ont été chargés de suivre la question en collaboration avec les présidents des APC et de faire des rapports périodiques au wali. A cette occasion, le secrétaire général de la wilaya a demandé un compte rendu sur les dispositions prises à propos de ce dossier et les résultats auxquels sont parvenus les chefs de daïra. Ces derniers ont pris tour à tour la parole pour faire un état des lieux et déclarer en définitive que l'opération « avance timidement et pas au rythme que l'on souhaite », ont-ils dit.

Et d'expliquer que les propriétaires se montrent soit réticents, soit méfiants envers la procédure lancée. « Certains propriétaires pensent que régulariser sa situation l'exposerait au fisc et payer automatiquement la taxe d'habitation et la taxe foncière », ont souligné les intervenants. Et ces derniers de demander le lancement d'une opération de sensibilisation auprès des propriétaires et des constructeurs pour essayer de leur faire toucher du doigt le bénéfice qu'ils ont à régulariser leur situation vis-à-vis du règlement relatif à l'urbanisme et de la loi tout court. Le wali a adhéré volontiers à cette proposition trouvant que celle-ci ne manque pas de pertinence. Toutefois, il a invité les uns et les autres à poursuivre la communication individuelle avec les propriétaires pour leur expliquer que la situation d'illégalité dans laquelle ils se

trouvent ne peut continuer et qu'il est dans leur intérêt de régulariser leur situation en obtenant des autorités le certificat de conformité qui leur ouvrira la porte pour utiliser ou louer éventuellement leur bien immobilier. Et de terminer en leur disant que faute d'être en conformité avec la loi, les autorisations d'exploitation ne leur seront pas délivrées. « Il faut mettre l'accent sur ces aspects », a recommandé le wali. Et dans la foulée, il a instruit le directeur des équipements publics (DEP) pour organiser des émissions radiophoniques afin d'expliquer aux concernés les avantages que présente l'opération et la nécessité de l'achèvement des constructions. Dans le même temps, il a ordonné au directeur du commerce de s'abstenir de délivrer le registre du commerce aux locaux ouverts dans une construction inachevée.

A. M.

**Aïd El-Fitr
La permanence sera-t-elle respectée ?**

A. El Abci

des 05 jours du programme. Celui-ci, poursuivra-t-il, prévoit pour le 1^{er} jour de la fête et pour le seul vieux rocher, la mobilisation de 52 boulangers, 178 magasins d'alimentation générale, 07 restaurants et 03 stations d'essence. Pour le 2^e jour de la fête, ce seront 41 boulangers, 195 commerçants d'alimentation générale, 24 restaurants et 03 stations-service. Alors que pour les trois suivants, ce sera à peu de chose près le même nombre de commerces qui seront astreints à tenir la permanence, avec une augmentation significative des restaurants dont le nombre passe de 07 à une quarantaine en moyenne. Toujours selon le coordinateur du bureau de l'Ugcaa local, M. Bouhanguel. Soutenant que « pour l'approvisionnement régulier en denrées alimentaires et produits de grande consommation, un programme de permanence a été établi en coordination entre la direction du commerce et le bureau des commerçants de la wilaya et qui concerne les 12 communes ». Ainsi, on parle d'une moyenne de 240 marchands réquisitionnés dans la ville de Constantine, pour l'approvisionnement des citoyens en divers produits de consommation courante pour chacun

La ville des ponts s'invite au Parlement européen

Constantine s'est invitée mercredi au Parlement européen à Bruxelles, le temps d'une exposition photos qui a mis en avant la richesse architecturale de cette vieille ville, ses ponts suspendus, ses vieux métiers d'artisanat et les coutumes de la population de l'ancienne Cirta, sacrée en 2015 capitale de la culture arabe. Organisée par la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb au Parlement européen (DMAG), cette exposition intitulée « Constantine, regards croisés, patrimoine et culture », a été réalisée par un groupe de photographes, algériens et européens, qui ont immortalisé les merveilles de la ville du vieux rocher. Lancée en 2014 à Constantine par la délégation de l'UE en Algérie dans le cadre de la 2^e édition de la résidence euro-algérienne des photographes, cette initiative visait à mettre en place une exposition photo itinérante et un livre d'art sur la ville de Constantine qui a été présenté à l'occasion de l'exposition. Ce projet réalisé grâce à la collaboration entre artistes algériens et européens « traduit le succès d'un dialogue interculturel », a affirmé la vice-présidente de la DMAG, l'eurodéputée française, Tokia Saifi lors de ce vernissage. Elle a, ainsi, plaidé pour « le renforcement des instruments de coopération et la promotion davantage du dialogue interculturel » pour ouvrir le champ à d'autres collaborations.

De son côté, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE en Algérie, Marek Skolik a estimé que cette œuvre collective réalisée par 10 photographes algériens et 10 autres européens, visait à « stimuler l'échange artistique entre artistes algériens et européens » et à « jeter des ponts entre cultures ». L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani a salué le « magnifique travail artistique » accompli par le

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

27 ramadhan 1437

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Ichā
03h32	12h38	16h29	19h59	21h38



Après une éclipse de quelques mois

Les commerçants dénoncent le retour en force de l'informel



K. Assia

L'informel est de retour. Plusieurs ruelles et quartiers jusque-là évacués des commerçants informels, il y a quelques années, ont été envahis, ces derniers jours, par des vendeurs à la sauvette. C'est dans le quartier de Mdi-na Jdida que le constat est le plus désolant. En effet, des vendeurs ambulants venus des quatre coins de la ville d'Oran, ont élu domicile dans plusieurs ruelles et même des places publiques, au su et au vu de tout le monde. Profitant de la saison estivale et surtout du mois de Ramadhan et à quelques jours de la fête de l'Aïd El Fitr, ces marchands usent de tous les stratagèmes pour échapper au contrôle, en écoulant divers produits, à des prix défiant toute concurrence. Au centre-ville, dans les quartiers populaires, sur les esplanades, le moindre espace libre est squatté par ces revendeurs de produits en tous genres.

Le long de la cité 'Dar El Hayat', des dizaines de revendeurs se sont installés, entravant la circulation piétonne. Tout se vend. Certains ont même squatté la grande place située à hauteur du boulevard Colonel Abderrezak et qui sert dé-

sormais, de station pour les chauffeurs clandestins.

La situation devient, de plus en plus, alarmante et inquiétante selon de nombreux riverains. Même constat à Gambetta, Maraval, Choupot, Hai Sabah. A vrai dire, l'activité informelle a nettement augmenté, selon certains commerçants travaillant dans la légalité. Les mètres carrés des trottoirs sont partagés par les revendeurs d'occasion qui n'hésitent pas à proposer des vêtements, des jouets, des gâteaux, entre autres. Avec l'arrivée des émigrés, l'activité va doubler et le choix sera varié, expliquent certains commerçants informels. Très rodés et maîtrisant les différentes règles de l'informel, ces jeunes ne se sentent pas en infraction, vis-à-vis de la loi. Pour eux, gain oblige. Ils ont des familles à nourrir et des charges à régler, ajoute-t-on. Du côté de certains consommateurs, cette activité continue à occasionner une série de désagréments à la fois pour la santé du citoyen et pour l'environnement. « Ces produits sont écoulés, en dehors du circuit légal, et représentent, donc, un risque pour la santé du consommateur », indique-t-on.

Le wali d'Oran avait donné, il y a quelques mois, des di-

rectives aux P/APC et chefs de daïra, ainsi qu'aux brigades de la DCP pour libérer les espaces publics. De même qu'un arrêté de wilaya n°15-13, a été adressé à tous les maires et les services de la Sûreté de wilaya d'Oran, pour son application. L'opération a ciblé tous les commerçants dont les restaurants, les cafétérias, les vulcanisateurs, les crémieries et autres prestataires de services. L'arrêté interdit tout squat d'espaces publics, exposition de marchandises sur la voie publique et exercice d'activité contraire au registre de commerce. Les commerçants sont contraints de respecter les nouvelles dispositions, faute de quoi ils seront mis en demeure. Ils doivent, également, présenter leurs documents pour attester leur activité.

Lancée en 2012, l'opération d'assainissement initiée par les pouvoirs publics a permis d'éradiquer 104 sites de commerce informel. Quelque 1.800 intervenants devaient être insérés dans le circuit légal, notamment, dans des marchés de proximité sachant que les autorités locales ont prévu de réaliser ces enceintes commerciales, dans les cités et les quartiers de la ville et ce, afin de lutter, efficacement, contre le fléau.

Houari Saaïdia

« Encore une fois, je dois préciser que cet été rencontre n'a pas pour toile de fond, encore moins pour objet et ordre du jour, ce qui se répand, ça et là, à coups de rumeurs et de campagne d'intox, à propos d'une présumée hémorragie dans les rangs du RND et d'une montée au créneau des redresseurs. Si le premier homme du parti, le secrétaire général Ahmed Ouyahia, avait jugé utile d'y apporter une mise au point, il l'aurait fait de vive voix. Sans interfaces et canaux interpolés. En invitant la presse, aujourd'hui, nous n'avions ni intention ni arrière-pensée d'ouvrir ce faux-dossier. Notre objectif se limite à la vulgarisation des dernières dispositions prises par le congrès du parti et le plan d'action, à l'échelon local, pour leur mise en œuvre. » A force d'être questionné sur des points en relation avec la scission et le mouvement de dissidence, au sein du Rassemblement national démocratique, le coordinateur local et secrétaire du Bureau de wilaya

d'Oran, le sénateur Abdelhak Kazi-Tani, s'est vu obligé, à un moment, d'insérer ce point d'ordre. Sans se départir d'un iota de son sens de communication, y compris lorsqu'il s'agissait de questions comme il y en a eu beaucoup-génantes, susceptibles, débordantes même du cercle restreint de ses prérogatives en tant que coordinateur d'une instance organique locale du pari, tenu par une obligation de réserve et de consultation de la hiérarchie, avant tout acte audacieux, l'ex président de l'APW a émis cette mise au point, de forme, sans pour autant s'abstenir et refuser le fond du débat sur cette affaire.

Sans zapper la séquence, il a juste tenu à recadrer l'image et à corriger le sous-titrage. « Ne pas être retenu, à tort ou à raison, sur la liste des 56 congressistes sur un total de 6.000 personnes composant la base militante de la wilaya, est-ce une raison suffisante pour faire un revirement de 180 degrés, par rapport à ses convictions partisanes, jeter un discrédit total sur le parti et descendre en flammes ses composants ? », a

Maisons de jeunes, centres culturels, auberges, complexes sportifs...

Autres échappatoires pour les jeunes durant le Ramadhan

Les établissements de jeunes d'Oran sont des destinations préférées de nombreux jeunes, en quête de moyens de distractions et de loisirs, durant les soirées du mois de Ramadhan. Les 36 structures, entre maisons, auberges de jeunes, complexes sportifs de proximité, centres culturels et de divertissements scientifiques reçoivent, chaque soirée, après la rupture du jeûne, un grand nombre de jeunes, venus de diverses localités de la wilaya, passer une soirée dans une ambiance festive et bon enfant. Les jeunes des localités dépourvues de structures de loisirs et de divertissements trouvent, en ces lieux, des possibilités de profiter des activités culturelles et créatives, programmées dans les maisons de Jeunes d'Ain Tassa (Ain El Kerma), de Misserghine et d'Oued Tlèlat, a souligné le directeur de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), M. Boubetana Lakhdar. La même ambiance est enregistrée dans les cités des nouveaux pôles urbains de Belgaïd, Hai Essabah qui disposent d'infrastructures de loisirs, devenues une destination privilégiée des jeunes et des moins jeunes.

Par ailleurs, quelque 219 clubs culturels, sportifs, de loisirs et d'échanges entre les établissements juvéniles de la wilaya, offrent à leurs 12.560 adhérents la possibilité de se divertir dans les différentes spécialités comme la musique, le théâtre, les jeux d'échecs et autres, lors des soirées ramadhanaises. En dépit du manque d'encadrement au niveau de ces structures, leurs directeurs s'emploient à offrir les meilleures activités qui répondent aux attentes des jeunes, exprimées dans une enquête, réalisée en 2012, a rappelé le directeur de l'ODEJ, expliquant que son organisme initiera une autre enquête pour définir les nouveaux centres d'intérêts des jeunes. Concours religieux, culturels et de culture générale se taillent la part du lion, des programmes con-

PAGES FACEBOOK POUR S'INFORMER

L'intérêt des jeunes est aussi porté sur les conférences traitant de la vie du Prophète Mohamed (QSSL), des récitals poétiques, la projection de films, les spectacles de théâtre, de sketchs et soirées musicales. Les tournois de tennis de table, pétanque, des arts martiaux, du billard, de la gymnastique et du judo ont, également, leurs adeptes qui suivent, en grand nombre, les programmes proposés en ces soirées du Ramadhan. Des documentaires sur les risques des fléaux sociaux, notamment la toxicomanie, le tabagisme et le suicide sont suivis par les jeunes qui participent aux débats et aux discussions qui suivent la projection de ces films éducatifs et de sensibilisation. D'autre part, les pages Facebook de l'ODEJ et de la DJS d'Oran sont très consultées par les jeunes qui veulent s'informer sur les programmes proposés et les activités programmées. Ces pages sont consultées par une moyenne de 2.500 abonnés réguliers une heure après l'iftar, a souligné un membre de l'équipe de conception de cette page web qui a souligné que « les TIC sont très prisées par les jeunes. Dans ce contexte, l'ODEJ a créé une chaîne 'youtube' pour présenter ses activités filmées ». Les clubs Internet, ouverts, dans certaines maisons de jeunes, à l'instar de celle de 'Maoued Ahmed' et 'Mebarak el Mili' sont très fréquentés par les jeunes qui viennent surfer sur le net pour meubler leur temps vide en attendant l'heure du 's'hour'.

Hôpital d'Oran La Pr Nadjet Mouffok élue présidente du Conseil scientifique

S. M.

chef de service de pneumologie, a-t-on appris de sources hospitalières.

La nouvelle présidente a eu 33 voix de membres du conseil sur 54. Il est à noter que l'administration a entamé les procédures pour la mise à la retraite des professeurs occupant les postes de chefs de service et ayant atteint l'âge légal.

Restructuration et recrutement Le RND en campagne

répliqué Kazi-Tani à une question sur la démission d'un groupe de militants du Bureau de wilaya, motivée principalement par le « tri sélectif » ayant marqué, selon eux, la confécration de la liste des militants accrédités pour le congrès national, début mai dernier à El-Aurassi. « Tout indique que ceux-ci étaient démissionnaires bien avant, pour des questions, somme toute, d'ego, d'humeur », a-t-il ajouté, tout en affirmant que « les portes du RND n'ont jamais été fermées, à l'exception pour ceux qui ont commis un outrage à l'égard du parti, foulé aux pieds ses principes et délégitimé ses instances officielles ».

Et de rappeler, en substance, qu'autant qu'il reste, en sa qualité de militant et responsable local du RND, dans l'esprit du « rassembleur », autant il ne badinera pas dans l'application de l'article 4 du règlement intérieur du parti : « Toute entrave à l'adhésion d'un militant ou d'une militante constitue une faute grave. Lorsque cette faute est commise par un responsable organique, celle-ci entraîne la fin de mission de l'intéressé. Lorsque cette entrave

APC d'Oran

Un BS de 238 milliards et 11 délibérations de hausse de tarifs

Houari Saaïdia

Le budget supplémentaire de l'exercice en cours, doté d'un montant de 238 milliards, a été adopté jeudi par l'APC d'Oran. Première remarque : sans le « coup de main » de la wilaya qui, à travers son directeur de l'Animation locale relevant de la DAL, chargé de mission par le wali, qui a pu convaincre, gros dossier sous les bras, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, du cas « spécifique » d'Oran, ce BS aurait été d'un niveau inférieur de plusieurs dizaines de milliards. Et il aurait, sans l'apport du ministère, posé plus de problèmes qu'il n'en a résolus finalement. En clair, il s'agit d'une subvention conséquente de 67 milliards dont a bénéficié la municipalité pour faire face à 4 mois de salaires impayés de ses personnels, un fort contingent de plus de 8.000 travailleurs. Elle qui bouffe 90% de son portefeuille dans le fonctionnement, dont 90% dans les rémunérations. Autant dire que la plus grande et non moins nantie commune du pays peine encore à assumer son budget. Et, en dépit d'un effort éloquent - sauf pour un aveugle de l'équipe de Boukhatem de secourer le cocotier de la trésorerie, la dépendance aux subventions de l'Etat a de beaux jours devant elle. On aura beau geler ou an-

nuler des marchés non encore lancés, cesser de faire la fine bouche et se servir la ceinture, contrôler les compteurs Sonelgaz et Seor, repasser au peigne fin les factures d'Oran vert, d'Oran propriété et d'Ermesso, les frais des carburants et des lubrifiants... tout cela ne servirait pas à grand-chose si le niveau des recettes en restait là. 80 milliards de recettes, BP et BS ensemble, pour l'année 2016, aurait sans doute valu des acclamations pour une commune « petite » ou même « moyenne ». Mais pas pour Oran la métropolitaine. Cela vaut juste ce qu'il vaut : une petite amélioration, un léger mieux. Mais, somme toute, il semble que la municipalité est dans la bonne voie, comme en témoignent les 11 délibérations de la même AG du jeudi dernier, relatives à l'augmentation de différents droits et de nouvelles tarifications de prestation de services.

Avec ce BS, le budget global de l'exercice 2016 s'élève ainsi à 863 milliards de centimes, égal en dépenses et en recettes. La section de fonctionnement se taille la part belle : 740 milliards. Pour la section d'équipement et d'investissement, c'est : 257 milliards. Deux chapitres en sont concernés : biens meubles et immeubles (33,2 milliards) et travaux neufs et grandes opérations (224 milliards). Pour l'excédent reporté, il est question d'un montant de 96 milliards

et pour la dotation, on note un montant de 160 milliards.

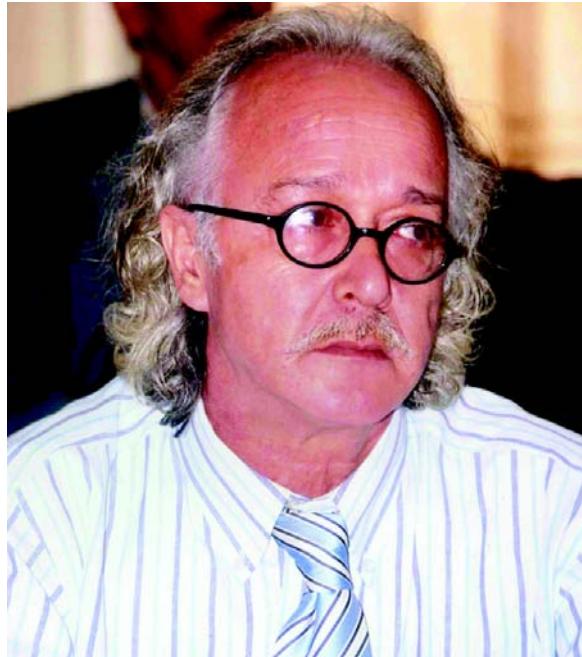
Avec une facture de fonctionnement très lourde, mais qui n'est pas forcément incompréhensible comme le veulent faire croire certaines analyses erronées, la ville d'Oran a toutes les peines du monde à équilibrer son budget et à optimiser l'équipement et l'investissement. Avec des dépenses qui, malgré les efforts, restent encore loin de la rationalisation préconisée, des recettes fort disproportionnées avec les ressources propres, le budget communal qui oscille autour des 800 milliards ne répond plus aux besoins d'une cité métropolitaine. Il n'y a pas péril en la demeure, certes, mais l'équipe de Boukhatem sent le danger se rapprocher. Ce n'est pas l'intuition du conseil municipal, ce n'est pas non plus un scénario qui ressort d'une étude-projection. Ce sont les faits, les vicissitudes de la gestion quotidienne et la tendance des événements sur la scène qui le prédisent. Il y a urgence de revoir le système archaïque et inefficace de la trésorerie communale et de mettre à niveau le système de régie afin d'améliorer les recettes. Ainsi, sur les 501 milliards de cts dont est doté le budget primitif (BP) 2016 de la commune d'Oran, seulement 91 milliards, soit 19%, sont consacrés à l'équipement et l'investissement.

Adaptation des écrits du défunt journaliste en œuvres théâtrales

L'Association «El Amel» rend un vibrant hommage à Fodil Baba Ahmed

L'Association culturelle «El Amel» d'Oran compte adapter des écrits du défunt journaliste Mohamed Fodhil Baba Ahmed, en œuvres théâtrales, a-t-on appris du président de cette association. En marge d'un hommage à ce journaliste, dans la soirée de mardi, au Théâtre régional 'Abdelkader Alloula' d'Oran, Mohamed Mihoubi a indiqué, à l'APS, qu'une dizaine d'articles publiés par 'Le Quotidien d'Oran' et signés par Mohamed Fodhil Baba Ahmed, dans sa célèbre colonne « Tranche de vie » sous le pseudonyme « El Guellil », seront sélectionnés à cet effet, soulignant que tous les écrits du défunt s'adaptent avec les normes de la mise en scène théâtrale. Les œuvres théâtrales adaptées seront projetées, à l'occasion du premier anniversaire de la mort de ce journaliste épris du quatrième art, a ajouté Mohamed Mihoubi. La même association envisage de baptiser une promotion de 20 jeunes formés qui sortira, en décembre prochain, au nom de Mohamed Fodhil Baba Ahmed, mort le 4 juin 2016, à l'âge de 64 ans. Cette promotion présentera des œuvres individuelles adaptées des articles de « Tranche de vie », a-t-on souligné.

La cérémonie d'hommage a été marquée par la présentation d'un spectacle de Mohamed Mihoubi intitulé : « Mawaqif masrahiya » (Positions théâtrales) inspiré de plusieurs œuvres écrites et mises en scène par ce dramaturge, décrivant le quotidien des Algériens, sous l'analyse et critique du journaliste défunt Baba Ahmed.



Tranche de Vie

Par El-Guellil

Elle est partie



Je vous remets ça ! Je vous le rappelle au cas où... nsitou. Depuis quelques temps, il s'aperçoit qu'un café, pris le soir, l'empêche de dormir. Un verre d'eau l'envoie directement au petit coin. N'importe quel écart, aussi insignifiant soit-il, le met en rogne. Un léger excès fi aid el kéké ferait grimper l'aiguille de la balance. La viande de lui fait mal à l'estomac, le poivre l'irrite et l'ail le fait régurgiter. Bonjour les pansements gastriques. Le sel lui fait monter la tension. Il a des douleurs d'origine inconnue, l'automedication devient chez lui un réflexe. Il ne peut plus supporter le volume de la musique, pourtant en sourdine. S'attacher les lacets lui fait mal au dos. Pour faire ses mots croisés, il est obligé d'avoir ses deux paires de lunettes, de près, de loin et de soleil. La télé l'endort. En se rasant la barbe, le miroir lui rappelle qu'il est arrivé à l'âge des métallos (cheveux d'argent, dents en or, pacemaker en titane). Convaincu par ces symptômes, il est certain

tie sa jeunesse. Il commence à se plaindre de vivre. Mais se refuse à quitter le monde pourtant peu chaleureux où il évolue. Sans but ni même d'intérêt autre que lui-même. Alors, penché sur le destin qui est le sien, il geint, creuse en son âme et se cherche une conscience qui lui a fait si souvent défaut. Somme toute, il offre alors ses dernières parcelles d'existence non à se comprendre mais à se lamenter et exiger un pardon pour ses fautes au lieu de les expier. De temps en temps, il se souvient qu'il n'est pas seul. Il s'épanche en présents aussi vains qu'hypocrites et tente de se rassurer en s'imposant un cérémonial de gentillesse. Son âme tente alors de s'extirper du marasme d'un quotidien consensuel et cherche à pousser le cri d'un besoin d'union. Un de ces hurlements que l'on n'aime guère sentir passer par la gorge nouée. Il se veut charitable, soucieux d'aimer et tenter de renouer des liens. Oui mais c'est trop tard, Hellépartie la jeunesse.

Hassi Ameur

5,5 milliards pour la nouvelle station d'épuration

J. Boukraa

épurées, notamment à des fins agricoles, est devenue l'un des axes principaux de la stratégie du secteur des Ressources en eau, en Algérie.

Dans le but d'améliorer le taux de collecte des eaux usées, un vaste programme de projets a été lancé, durant la dernière décennie. Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié de projets de réalisation de station d'épuration des eaux usées, dans plusieurs communes comme Oued Tlelat, Mers El Kébir et Misserghine. Les projets sont gérés par la direction de l'Hydraulique et de Ressources en eau. Les STEP seront réalisées pour deux objectifs essentiels : l'arrêt des rejets des eaux usées dans la mer et la réutilisation des eaux traitées pour l'irrigation des terres agricoles. Les eaux usées seront épurées conformément aux prescriptions sanitaires et techniques applicables à l'utilisation des eaux traitées à des fins d'irrigation de cultures. L'objectif principal est d'éliminer les risques sanitaires. Ainsi, les eaux usées épurées sont réutilisées pour l'irrigation de certaines cultures, telles que l'arboriculture ou les fourrages.

Un message aux promoteurs immobiliers

Houari Saaïdia

Trois motifs ont été énumérés par le wali pour justifier la cérémonie officielle de la pose de la première pierre, concernant un projet de promotion immobilière d'un particulier, 'Eurl Hassan Promo', en l'occurrence.

1. « Il s'agit d'un promoteur immobilier sérieux que toute wilaya aimeraient avoir ». 2. « A lui seul, le projet constitue un ensemble urbain, de haute qualité, avec équipements intégrés, qui viendra relooker, moderniser et procurer une touche de grand standing, sur le double plan immobilier et aménagement urbain, à ce pan du tissu urbain de la ville ». 3. « La promotion immobilière privée, formule commerciale, participe d'une façon ou d'une autre, à l'atténuation de la crise du logement, en ce sens qu'elle met en place une offre pour une frange de la société, plus ou moins aisée, et limite, par ricochet, la convoitise sur le promotionnel public. Dans ce contexte, nous voulons encourager ce segment, en tant qu'une des solutions et des offres sur le marché, pour la question du logement ». 420 logements, 80 locaux pour prestation de services et d'activités commerciales, des parkings, en surface et en sous-sol de 350 véhicules, une salle de prière, une école primaire, une crèche, 1,5 ha d'espaces verts, une piscine, des terrains combinés de sport, une salle de fitness... ce sont quelques paramètres-clés de

l'ensemble urbain projeté sur ce périmètre d'El-Menzah. Le projet, dont la réalisation a été confiée à une entreprise chinoise, hautement qualifiée, sera réceptionné par tranches, mais le gros est prévu dans trois ans », a expliqué devant le wali, le directeur technique de cette entreprise de promotion immobilière, tout en détaillant le planning du chantier prévu sur deux sites mitoyens, à hauteur de Canastel via boulevard principal, le CW75. Le même présentateur a donné d'amples détails sur, notamment, les méthodes et les techniques de modélisation des espaces architecturaux et urbains suivies dans la conception de cette cité résidentielle de 410 logements, axant sur l'approche « réseau » à l'échelle de la cité, de ses rues et ses bâtiments, en établissant une corrélation entre l'accessibilité topologique des voies et des phénomènes tels que la fréquentation piétonne et automobile, l'orientation, la sécurité contre le vandalisme et les incivilités, la localisation des commerces et des activités, etc.

« Entre un bâtiment et un autre, nous avons laissé 21 m d'espace libre. C'est pour aérer au mieux la cité. Nous ne faisons pas dans la quantité. Certes, il y a l'exigence de la rentabilité commerciale, mais cela ne doit, aucunement, se faire au détriment de la qualité et des normes urbaines, paysagistes et esthétiques », a souligné le propriétaire de cette entreprise de promotion immobilière.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Malali El-Hadj, 62 ans, Gambetta

Kelaï Adda Meriem, 85 ans, Maraval

Benkhelfallah Hasnia, 53 ans, Victor Hugo

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 ramadhan 1437
El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha
04h04 13h07 16h57 20h26 22h04



Campagne de sensibilisation sur les maladies chroniques durant le ramadhan

Près de 300 nouveaux cas de diabète et d'hypertension dépistés

J. Boukraa

La campagne de sensibilisation et de dépistage de maladies chroniques lancée depuis le début du mois de ramadan par l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) Front de mer à la mosquée Ibn Badis, a connu une affluence plus que satisfaisante, estiment les organisateurs. Près de 4.000 personnes ont bénéficié de consultations dans le cadre de cette action. Sur près de 4.000 personnes, environ 130 cas de diabète confirmés et près 120 personnes hypertendus ont été dépistés. Les résultats confirment, si besoin est, l'importance primordiale du dépistage. Les personnes chez lesquelles on a découvert ces pathologies (confirmées et suspectes) ne soupçonnaient absolument pas qu'elles en étaient atteintes. Les concernés ont été orientés vers des structures spécialisées pour une éventuelle prise en charge. Ceci ramène à la prise en charge active du malade, d'où le rôle du médecin qui doit, selon les spécialistes, adopter une attitude agressive pour l'aider d'abord à accepter sa maladie puis la combattre en insistant sur le strict respect des prescri-

tions médicales et des consignes du médecin traitant.

Pour le diabète à Oran, on parle d'une prévalence qui varie entre 10 à 12% chez les personnes âgées entre 35 et 65 ans. Pour les médecins, l'autre danger de la maladie est que 50% des malades ne suivent pas à la lettre les prescriptions avec un manque d'assiduité quant à la prise du traitement aux horaires voulus. Pourtant, le diabète reste considéré comme maladie chronique, invalidante et surtout coûteuse et s'accompagnant de complications. La prévention, le dépistage précoce et le respect des heures de traitement sont les meilleures protections contre l'évolution de la maladie.

«Avec une prévalence alarmante chez les jeunes et en perpétuelle augmentation chez les adultes, le nombre de personnes hypertendues à Oran a atteint le taux inquiétant de 35%, alors que parmi la population, ils sont nombreux ceux entre 35 et 45 ans qui n'ont aucune idée de leur tension artérielle», estiment les spécialistes. Ce qui peut avoir des conséquences graves sur leur vie et peut entraîner d'autres complications. De nombreux hypertendus ne présentent aucun symptôme ;

l'hypertension est alors découverte à un examen systématique ou une consultation motivée par autre chose. Les patients présentant une maladie chronique, notamment ceux qui prennent quotidiennement des médicaments, sont dispensés de jeûne, et il faut les y encourager. Pourtant, certains tiennent à jeûner, convaincus de se sentir bien et d'être en mesure de réussir leur jeûne sans se mettre en danger. Malheureusement, ces patients ne consultent pas systématiquement leur référent médical avant de prendre cette décision, persuadés qu'il s'acharnera à vouloir les dissuader de jeûner, et ils ne le consultent pas non plus pendant le mois de ramadan, jusqu'à ce qu'ils se retrouvent aux urgences pour une grave complication...

Trois stands de sensibilisation, dépistage et prise en charge sont organisé à la mosquée Ibn Badis depuis le début du mois sacré. Les organisateurs tentent, au cours de cette campagne, de sensibiliser les jeûneurs, notamment ceux présentant ces pathologies, sur les précautions à prendre, si le jeûne leur est conseillé. Une équipe médicale est aussi mobilisée pour faire face à toute éventualité.

«On n'oublie pas son quartier natal, on s'habitue c'est tout»

Les relogés entre soulagement et nostalgie

Les Ramadhans se suivent mais ne se ressemblent pas, surtout pour les milliers de familles oranaises relogées ces derniers mois dans de nouvelles cités à Belgaïd, El-Menzah (ex-Canastel) ou à Oued Tlélat. Ce mois de jeûne, le premier du genre passé «extra-houma» (quartier), est accueilli avec des sentiments mitigés pour les uns et pour les autres. Si les sentiments de joie et de soulagement ne se sont pas encore estompés et se font toujours sentir chez ces milliers de familles qui habitent désormais dans des logements neufs et décents, leur premier Ramadhan hors de leur «houma» où ils ont vécu pendant de très nombreuses années leur procure de nouveaux sentiments, de la nostalgie pour leurs anciens quartiers et un goût d'inachevé. Ce sont surtout les veillées de Ramadhan qui font naître chez eux de la nostalgie pour leurs anciens quartiers et leur ambiance, pour leurs anciens voisins et leurs habitudes séculaires.

Tahar, retraité, la soixantaine bien entamée, a vécu pendant plus de 40 ans dans le quartier de Fillaoucen (ex-St Pierre), au centre-ville d'Oran, dans un immeuble vétuste où s'entassaient une vingtaine de familles. Avec sa femme et ses trois enfants, ils habitent désormais dans un F3 neuf à Belgaïd, dans une nouvelle cité bâtie par une société turque. Après le f'tour qu'il expédie rapidement, il prend un «taxi clandestin» pour rejoindre son ancien quartier, s'attable avec ses amis à l'ancien café du coin, près des fleuristes, où il a encore ses habitudes. «Je n'arrive pas à m'habiter à mon nouveau lieu de résidence. J'ai passé 40 ans dans ce quartier, c'est toute une vie. Nous avons des amis, des proches et des habitudes et c'est difficile de quitter tout cela d'un seul coup», confie-t-il, avouant

qu'il revient souvent faire ses emplettes au marché de la rue des Aures (ex-La Bastille). A Belgaïd, «les Tahar» sont légion et partagent quasiment tous le même sentiment, mais tous reconnaissent qu'ils vont également prendre leurs marques dans leur nouveau quartier, acquérir de nouvelles habitudes, créer des liens avec leurs nouveaux voisins, nouer de nouvelles amitiés et adopter un nouveau style de vie.

ENTRE SOULAGEMENT ET NOSTALGIE

Pas loin de Belgaïd, à la nouvelle cité d'El-Menzah (ex-Canastel) où de nombreuses familles issues des quartiers populaires de Medioni et El-Hamri ont été relogées il y a un peu moins d'une année, les mêmes sentiments ou presque prévalent chez un grand nombre d'habitants. Les relogés ne regrettent pas leurs anciens quartiers, car ils y ont vécu des années difficiles au rythme des effondrements successifs et de la promiscuité des logements trop exigus. Pour Noureddine, 32 ans, né à El-Hamri dans un «haouch» vétuste où vivaient six autres familles, «aucun de nous ne regrette l'ancien «haouch», car nous y avons vécu pendant longtemps des moments extrêmement difficiles». «C'est une nouvelle vie qui s'offre à nous et nous avons de nombreux projets», confie à l'APS Noureddine. Toutefois, ce premier Ramadhan à Canastel ne se passe pas comme il le voudrait. Il avoue que les veillées de Ramadhan dans son ancien quartier lui manquent et n'hésite pas à y aller de temps à autre pour passer une soirée.

Par ailleurs, la commune d'Oued Tlélat a connu trois vagues successives de relogements. Près de 2.000 familles de Sidi El-Houari, Les Planteurs et Derb ont été relogées dans

les nouvelles cités. Certaines familles sont à leur deuxième Ramadhan à Oued Tlélat, distante de plus de 30 km d'Oran, et commencent juste à s'habituer à leur nouvelle vie. «C'est le deuxième Ramadhan que nous passons dans nos nouveaux logements. Nous commençons à nous y habituer. La majorité des familles relogées se connaissent, car elles habitaient avant dans le même quartier depuis de très longues années. La vie s'est réorganisée de telle façon que nous avons, parfois, l'impression que nous sommes toujours dans le quartier des Planteurs», explique Benaouda, 44 ans, l'un des premiers relogés dans cette cité.

Cependant, ajoute-t-il, le sentiment de nostalgie vis-à-vis de son ancien quartier n'a pas totalement disparu et c'est le mois de Ramadhan qui exacerbe particulièrement ce sentiment. «Même si c'est relativement loin et que cela prend un certain temps pour aller dans mon ancien quartier, je ne manque jamais d'occasion pour y faire un tour où j'ai toujours des amis et des cousins avec qui j'ai vécu pendant de nombreuses années», soutient-il.

Pour sa part, Hichem, 19 ans, qui vient de passer son bac et qui attend les résultats avec impatience, passe son premier Ramadhan à Oued Tlélat. Hichem regrette ses anciens amis de son ancien quartier Sidi El-Houari qu'il ne voit désormais que rarement, à l'occasion de visites. «Mes meilleurs amis sont restés à Sidi El-Houari. Nous passions des moments formidables durant les soirées de Ramadhan où nous traînions dans le centre-ville ou dans les nombreux cafés et crêmeries. Nous ne ratons aucune soirée musicale au théâtre de verdure, tout proche», raconte Hichem nostalgique, qui conclut néanmoins avec philosophie que «tout a une fin et la vie continue».

Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) Sortie d'une deuxième promotion de 77 ingénieurs



Ph. B. H. Karim

L'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) a enregistré, jeudi, la sortie de sa 2^e promotion d'ingénieurs, forte de 77 diplômés, a-t-on appris de la responsable de la communication de cet établissement. Il s'agit de la 2^e promotion d'ingénieurs formés à l'ENPO depuis la rentrée universitaire 2012/2013, date de la transformation du statut de l'ex-ENSET d'Oran (Ecole normale supérieure d'enseignement technique) en école d'ingénieurs, a précisé Mme Nadia Bouazza dans un communiqué. Parmi les 77 nouveaux diplômés, 45

ont achevé leur cursus au département de Génie électrique qui abrite les spécialités «Électronique et systèmes embarqués», «Electrotechnique», et «Automatique». Les départements de Génie mécanique et de Génie civil comptent, quant à eux, 16 diplômés chacun, respectivement dans les filières «Produktion mécanique» et «Diagnostic, maintenance et réhabilitation des ouvrages». Ce nouvel effectif porte à 145 le nombre de diplômés ingénieurs issus de l'ENPO sur les promotions 2015 et 2016, fait-on savoir de même source. L'ENSET de

d'Oran a connu sa transformation en octobre 2012, devant l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENP d'Oran) en charge de la formation d'ingénieurs et de masters au profit des secteurs socio-économiques. L'ultime promotion de diplômés de l'ex-ENSET est sortie le 23 juin dernier, forte de 245 professeurs de l'enseignement secondaire (PES) et moyen (PEM). Au total, après 46 années de fonctionnement, l'établissement a formé un effectif global de 9.068 diplômés (professeurs formés sur la période 1970-2016), rappelle-t-on.

Aïn El Turck

Arrestation des agresseurs de Claire-Fontaine

Rachid Boutlélis

Deux repris de justice ont été présentés, avant-hier, devant le magistrat-instructeur près le Tribunal correctionnel d'Aïn El Turck, sous les principaux chefs d'accusation d'association de malfaiteurs et d'agressions, apprend-on de sources policières. Les deux prévenus, en l'occurrence B.S., âgé de 35 ans et B.B., 26 ans, ont été appréhendés par les éléments

de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, après d'intenses investigations, qui ont été déclenchées suite à des plaintes pour agression. Selon nos sources, ces deux interpellés, qui auraient à leur actif une dizaine d'agressions, étaient, depuis des jours, la zone englobant la localité de Claire-Fontaine et ses abords immédiats. Sous la menace d'armes blanches, ils subtilisaient, à leurs victimes, leurs portables et leurs biens personnels. Certaines d'entre elles ont, formellement, reconnu leurs agresseurs.

Notons que la mise hors d'état de nuire de ce duo de malfaiteurs a eu lieu grâce au déploiement d'un dispositif spécial, renforcé, dès l'entame du mois sacré, qui a, également, permis, au cours de la semaine dernière, de localiser et d'alpaguer les auteurs d'une série d'agressions sur les plages.

Vêtements, chaussures, lingerie, jouets...

Rush des familles à Mdina Jdida

À quelques jours de l'Aïd El Fitr, Mdina Jdida, lieu de ralliement par excellence, demeure le grand bazar d'Oran, qui continue d'attirer des milliers de familles, en quête de vêtements de l'Aïd pour leurs enfants. Depuis la dernière décade du mois de Ramadhan, c'est carrément l'agitation dans ce bazar, grandeur nature, pour accueillir au quotidien ces visiteurs, en majorité des femmes, qui jouent trop souvent du coude à coude pour se frayer un chemin.

Mdina Jdida est un espace commercial «taillé» pour toutes les bourses, qui continue d'attirer, au fil de la journée, des milliers de personnes en quête de la bonne affaire : vêtements, costumes, chaussures, lingerie et autres accessoires,

soirs, faisant partie de la panoplie «Spécial Aïd». L'ambiance est moins stressante, à la rue El Kadi Omar, toujours dans le quartier de Mdina Jdida, où l'on peut trouver, dans ses boutiques, de bonnes occasions à des prix raisonnables. Les échoppes sont bien achalandées par une variété de vêtements de toutes provenances, au côté de la production nationale, vantée sous le vocable «made in bladi». Les marchands de pacotilles sont également incontournables pour les femmes soucieuses d'acheter quelques accessoires pour leurs enfants qui apporteront un «plus» à leurs tenues. Il s'agit, entre autres, de serrettes, de pinces à cheveux, de bijoux de fantaisie, de montres, le tout venant, tout droit d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif. A la rue Mouffok Abdelkader, où l'animation est toute particulière, les vendeurs de vêtements gardent toujours le sourire et accueillent, avec bienveillance, les clients même si l'activité commerciale a, quelque peu, baissé ces dernières années, confie Ammi Houari, vendeur de vêtements pour enfants. Il est nécessaire de passer plus de temps à la «Tahtaha», la mythique place d'Oran, pour pouvoir apprécier Mdina Jdida, ses parfums, ses encens et tous ses commerces qui continuent d'attirer la foule jusqu'à 14h, avant qu'elle ne se vide, laissant place au marché de Sidi Okba d'attirer, pour sa part, les ménagères pour faire leurs emplettes des derniers jours de ce mois de Ramadhan.



Un revenu minimum garanti pourra-t-il aider les pays pauvres ?

BERKELEY — L'idée ancienne de faire la refonte de l'État-providence en instaurant un revenu de base universel sans condition a attiré l'attention récemment sur tout le spectre politique. À gauche, on considère cette idée comme un antidote simple et potentiellement global contre la pauvreté. À droite, le revenu de base est vu comme un moyen de démanteler les bureaucraties byzantines des programmes sociaux tout en reconnaissant la nécessité de certains transferts sociaux de telle sorte que les incitatifs au travail ne perdent pas trop de vigueur. Il donnerait aussi quelque assurance contre un avenir redouté où des robots pourront remplacer des travailleurs dans beaucoup de secteurs. Mais ce mécanisme pourrait-il vraiment fonctionner ?



PAR PRANAB BARDHAN

Professeur de l'école de cycle supérieur de l'Université de la Californie à Berkeley*

Jusqu'ici, la question s'est surtout posée dans des pays avancés — et les données ne semblent guère prometteuses. Même si le Canada, la Finlande et les Pays-Bas sont en train d'étudier l'idée du revenu de base, d'éminents économistes de pays avancés nous ont mis en garde contre un système qui est manifestement inabordable. Aux États-Unis, par exemple, une aide annuelle de 10 000 \$ à chaque adulte — un montant inférieur au seuil officiel de pauvreté pour une seule personne — épouserait presque toutes les recettes fiscales fédérales, en vertu du système actuel. C'est sans doute ce genre de calcul qui a poussé les électeurs suisses à rejeter en masse l'idée lors du référendum plus tôt ce mois-ci.

Mais qu'en est-il des pays à faible revenu ou à revenu moyen ? En fait, un revenu minimum garanti pourrait bien s'avérer réalisable fiscalement — ou pour le moins, socialement souhaitable — dans des endroits où le seuil de pauvreté est bas et les filets de sécurité sociale existants sont délabrés et coûteux à administrer.

Considérez l'Inde, où environ un cinquième de la population vit sous le seuil de pauvreté officiel, qui par lui-même est très faible. Alors que les citoyens avec les cartes soi-disant « sous le seuil de pauvreté » sont admissibles au secours de l'État, les études montrent qu'environ la moitié des pauvres n'ont pas de carte — tandis qu'environ un tiers des non pauvres en ont une. Beaucoup d'autres pays en développement sont confrontés aux mêmes genres de problèmes, avec des prestations destinées aux pauvres dont bénéficient des gens plus en moyens, alors que les bénéficiaires qui en ont vraiment besoin en sont exclus, en raison d'une collusion politique et administrative doublée de véritables enjeux structurels. Il peut être très difficile de contrôler le niveau de ressources des gens dans un environnement où les emplois sont concentrés dans le secteur non officiel, composé en grande partie de travailleurs autonomes et où la comptabilité et les relevés de revenus officiels sont inexistant. Dans de telles circonstances, recenser les personnes démunies peut être un exercice coûteux, complexe et controversé.

Un revenu minimum garanti sans condition pourrait éviter une grande partie du désordre. La question est de savoir si les États en ont les moyens, sans augmenter le fardeau des contribuables ni diminuer l'attrait de participer à la vie économique.

En Inde, la réponse est oui. Si chacun des 1,25 milliard de citoyens de l'Inde avait reçu un revenu annuel de base de 10 000 roupies (149 \$) — environ les trois quarts du seuil officiel de pauvreté — le montant total déboursé compterait pour environ 10 % du PIB. L'Institut national de finance et de politique publique de Delhi estime que chaque année l'État indien distribue beaucoup plus que cela en subventions implicites ou explicites pour améliorer les sections de la population, sans compter les exemptions fiscales au secteur privé. En mettant fin à certaines de ces subventions ou à toutes — qui, évidemment, ne comprennent pas des dépenses dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'alimentation, dans les programmes de développement rural et urbain et de protection environnementale — l'État pourrait dégager des fonds pour offrir à tous, riche ou pauvre, un revenu minimum raisonnable.

Si les autorités publiques manquent de courage politique pour éliminer assez de subventions, deux options demeurent. Soit elles prendront des mesures pour accroître les revenus budgétaires, comme une perception accrue des taxes foncières (jusqu'ici très faibles), ou elles pourraient réduire le niveau du revenu minimum garanti qu'il envisage d'introduire.

Les États devraient toutefois éviter de financer un programme de revenu de base avec les fonds d'autres programmes essentiels de bien-être social. Même s'il est vrai qu'un revenu minimum garanti peut remplacer certaines dépenses de bien-être particulièrement dysfonctionnelles, il ne peut remplacer, disons, l'enseignement public et la santé, programmes d'alimentation préscolaire ou des garanties d'emploi dans des projets de travaux publics. Après tout, le revenu minimum garanti serait quand même très limité et il n'y a pas de moyen d'être sûr que les bénéficiaires auraient suffisamment de fonds pour atteindre les niveaux d'éducation, de santé, ou d'alimentation socialement souhaitables.

Si l'on tient compte de ces limites, rien ne laisse croire qu'un programme de revenu de base ne pourrait pas fonctionner dans un pays en développement. En fait, les arguments les plus souvent avancés contre de tels systèmes sont loin d'être convaincants.

Le principal inconvénient du revenu minimum garanti serait, selon les critiques, qu'il inciterait les gens à moins travailler, particulièrement chez les plus démunis. Puisque la valeur du travail va bien au-delà des revenus,

selon la logique de l'argument, ceci pourrait présenter de graves problèmes. Les sociaux-démocrates européens, par exemple, s'inquiètent du fait que le revenu minimum garanti pourrait battre en brèche la solidarité entre les travailleurs qui sous-tendent les programmes actuels d'assurance sociale.

Par contre dans les pays en développement, les travailleurs du secteur non officiel prédominant sont déjà exclus des programmes de protection sociale. Et aucun revenu minimum garanti réalisable ne suffirait, du moins pour l'instant, pour permettre aux gens de quitter leur travail.

En fait, parmi les groupes les plus démunis, le revenu minimum augmenterait la dignité — et la solidarité, amplifiant les effets bénéfiques du travail, en donnant aux gens un peu de répit du joug de la pauvreté — particulièrement les femmes — qui sont nettement surchargées de travail. Au lieu de s'inquiéter sans cesse de perdre leur gagne-pain, les travailleurs autonomes, comme les petits producteurs et les marchands ambulants, pourraient prendre des décisions plus stratégiques, tirer avantage de leur meilleur pouvoir de négociation avec les commerçants, les grossistes, les créanciers et les locataires.

L'argument final contre les revenus de base est que les pauvres utiliseront l'argent pour sombrer dans l'alcool ou le jeu : deux activités nuisibles à leur personne ou à la société. Mais les expériences avec les transferts directs en espèces dans un éventail de pays, dont l'Équateur, l'Inde, le Mexique et l'Ouganda, n'ont pas amené beaucoup de preuves de ce genre d'abus ; en général, l'argent sert plutôt à acheter des biens et des services utiles.

Les propositions pour un revenu minimum universel, rêvées pas les socialistes et libertaires utopistes, sont sans doute prématurées dans les pays avancés. Mais de tels systèmes ne devraient pas être rejetés dans le monde en développement, où les conditions sont telles qu'elles pourraient offrir une alternative abordable aux programmes de bien-être administrativement complexes et inefficaces. Le revenu de base n'est pas une panacée ; mais pour les citoyens surchargés de travail dans les pays en développement et vivant dans des conditions de pauvreté extrême, il apporterait un soulagement certain.

Traduit de l'anglais par Pierre Castagnier

* Ses derniers deux livres sont *Awakening Giants, Feet of Clay: Assessing the Economic Rise of China and India* (Réveiller des géants aux pieds d'argile : évaluation de l'essor économique de la Chine et de l'Inde) Globalization, Democracy and Corruption (Mondialisation, démocratie et corruption)

Le Fonds qui criait au loup...

LONDRES - Si l'on cherche sur Google le Rapport du FMI d'avril 2006 sur la stabilité financière dans le monde, le moteur de recherche a l'amabilité de demander si l'on ne veut pas en réalité le rapport d'avril 2016. Je suis sûr que le FMI ne souhaite en aucun cas manipuler un moteur de recherche, mais j'imagine que ses responsables de la communication préfèrent que le moins de monde possible accède à son rapport de 2006, car il n'y fait guère preuve d'anticipation.



PAR HOWARD DAVIES

Président de la Banque royale d'Ecosse

Publié immédiatement après l'apparition des premiers doutes sur le marché du crédit immobilier aux USA, il présentait un point de vue optimiste du présent et du futur. Les auteurs y évoquaient les déséquilibres mondiaux, les produits dérivés et les prêts immobiliers à risque en se demandant s'ils menaçaient la stabilité financière. Mais leurs conclusions étaient rassurantes.

En ce qui concerne le marché du crédit immobilier, le FMI envisageait un atterrissage en douceur. Il croyait que les déséquilibres mondiaux allaient s'atténuer progressivement. Et il soulignait la capacité des entreprises et des marchés américains à créer des instruments innovateurs pour "affirmer et maintenir des flux importants de capitaux entrants". Il décrivait ces marchés comme "importants, flexibles, sophistiqués et d'une manière générale bien régulées."

Mais sa plus grosse erreur de jugement apparaît dans la discussion sur le transfert des risques liés au crédit. Il conclut qu'une "plus grande dispersion de ces risques protège le secteur financier". En conséquence de quoi, "les banques deviendraient plus résilientes et plus stables du point de vue financier", ce qui fait qu'il y aurait probablement "moins de faillites bancaires et davantage d'octrois de crédit à bon escient". "Nous sommes entrés", écrit-il, "dans une ère où les banques commerciales devraient être moins vulnérables aux chocs de crédit et aux crises économiques".

On ne peut pas dire que le FMI ait été bien inspiré. Son rapport remet en mémoire la fameuse petite phrase de Kenneth Galbraith disant que les prévisions des économistes permettent aux astrologues de passer pour des gens sérieux. Il faut donc faire preuve de circonspection à l'égard des rapports plus récents du FMI qui regorgent de sombres avertissements. Il ne serait pas surprenant que même dans 10 ans, le FMI redoute encore de répéter



ter son erreur d'anticipation face à la grave crise qui se préparait - la pire depuis presque 80 ans.

Désormais il voit partout des crises. Pour autant, il serait imprudent de ne pas tenir compte de ses avertissements. Ainsi les partisans du Brexit tendent à banaliser ses avertissements, mais aussi ceux de l'UE et de l'OCDE, quant aux conséquences désastreuses pour son économie d'une sortie du Royaume-Uni de l'UE. Le FMI avance des arguments forts, mais d'autres apparaissent moins justifiés.

Les meilleurs arguments du FMI se rapportent d'une part à la Chine, d'autre part aux banques européennes. En ce qui concerne la Chine, il est vrai que le creusement de sa dette appelle à un suivi serré

de la situation et que le désendettement des entreprises chinoises qui est urgent "devrait s'accompagner d'un renforcement des banques et d'une amélioration de la protection sociale, notamment en faveur des travailleurs migrants dans les secteurs en surcapacité". Il n'y a aucune raison pour que cela ne puisse se faire, le bilan de l'entreprise Chine restant positif, mais les conséquences en terme de redistribution intérieure nécessiteront une gestion avisée.

Le second grand défi identifié par le FMI, l'excès de capacité du système bancaire de la zone euro et le problème des prêts à risque qui lui est lié, peut aussi en principe être résolu. La Banque centrale européenne (BCE) est parfaitement consciente des risques liés à un affaiblissement des banques - mais

il ne sera pas facile d'y répondre, la zone euro étant fortement dépendante des crédits bancaires. Et l'intervention massive et prolongée de la BCE sur le marché obligataire permet de retarder le moment de vérité, mais pas d'y échapper.

Quant au troisième problème signalé par le FMI, il n'en est peut-être pas un. Le Fonds estime que le secteur de l'assurance-vie pourrait devenir une source de risque systémique. Il recommande donc de lui appliquer des tests de stress macroprudentiels ou d'exiger de lui des réserves en fonds propres contre-cycliques sur le modèle de ce qui se fait pour les banques.

La première recommandation est surprenante : les économistes du FMI semblent ignorer que des tests de stress pour les assureurs sont déjà appliqués dans certains endroits, en particulier au Royaume-Uni. Lors des tests de stress et de stress inversé, les assureurs doivent indiquer ce qui pourrait les mettre en faillite. Or ils ont réussi presque partout un test de stress grandeur nature sous la forme de la crise financière. La faillite la plus retentissante, celle d'AIG, a été causée par des problèmes hors de son secteur assurance.

De la même manière, le FMI n'insiste pas sur une approche contre-cyclique des fonds propres des assurances. Sa propre analyse ne montre pas que les assureurs ont un comportement pro-cyclique. Au contraire, il semble que lors de la crise ils aient réagi de manière contre-cyclique. Le FMI conclut même que les éléments qui le montrent "sont sans équivoque".

C'est peu pour proposer de nouvelles exigences en matière de capitaux propres qui seraient constituées durant la période faste du cycle financier et consommés durant la période de stress. Il n'explique pas pourquoi un tel bricolage est approprié du côté des actifs du bilan, alors que le passif reste le même.

Il serait peut-être préférable que le rapport 2006 du FMI soit rendu inaccessible, derrière un pare-feu ou dans l'internet de l'ombre, dans un musée non référencé des prévisions désastreuses. Le Fonds pourrait alors reprendre un point de vue équilibré, plutôt que de crier au loup si souvent que l'on n'y prêtera plus attention quand il le faudrait.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

Une deuxième chance pour les États-Unis et l'Inde



PAR RICHARD
N. HAASS

Président du Council on Foreign Relations

il est intéressant de noter que Modi a utilisé les mots «partenaire» ou «partenariat» à pas moins de quinze reprises lors de son discours devant le Congrès américain. La déclaration commune officielle des deux gouvernements qualifie l'Inde de «partenaire majeur» des États-Unis sur les questions de défense, et pouvant à ce titre accéder à des technologies avancées ayant des applications militaires.

En l'espace d'une génération, les liens entre l'Inde et les États-Unis sont passés d'une relation distante et plutôt fraîche à une alliance stratégique, soit une évolution éclair en termes géopolitiques. Les facteurs qui sous-tendent cette évolution méritent d'être éclairés, puisqu'ils devraient sans doute rapprocher encore plus les deux pays.

La fin de la Guerre froide est l'un des facteurs déterminants de ce rapprochement bilatéral, parce qu'elle a mis un terme au maintien des relations de l'Inde avec l'Union soviétique, ainsi qu'aux raisons qui avaient motivé sa politique de non-alignement.

Les relations avec le Pakistan sont un

NEW YORK - La visite du Premier ministre indien Narendra Modi à Washington, DC, début juin n'a que peu retenu l'attention du public en dehors de l'Inde. Les diplomates et les militaires en Asie et au-delà l'ont pourtant suivie de près et pour une bonne raison : le rapprochement entre les deux démocraties les plus peuplées de la planète pourrait définir l'avenir du monde.

autre facteur. Pendant des années, les États-Unis ont suivi une politique impartiale envers les deux pays d'Asie du Sud les plus importants stratégiquement parlant. Mais pendant la période de la Guerre froide, le Pakistan était perçu comme un pays ami, tandis que l'Inde était considérée comme un pays difficile, un point de vue qui s'est renforcé lorsque le Pakistan est devenu le principal point de passage des armes destinées aux Afghans luttant contre l'occupation de leur pays par le régime soviétique.

Les relations entre les États-Unis et le Pakistan se sont toutefois distendues lorsque les troupes soviétiques ont quitté l'Afghanistan en 1989. Elles se sont dégradées encore plus lorsque le Pakistan s'est doté de l'arme nucléaire, qu'il a abrité et soutenu les talibans et qu'il s'est montré prêt à héberger certains des terroristes les plus dangereux qui soient, dont Oussama ben Laden. En conséquence, les relations entre les États-Unis et l'Inde n'étaient plus soumises à la crainte de complications avec le Pakistan. La Chine est également un facteur sous-jacent de l'amélioration des liens entre l'Inde et les États-Unis. Les raisons vont bien au-delà du fait que l'Inde et la Chine ont encore des litiges frontaliers non résolus. L'émer-

gence de la Chine a fortement incité les pays ayant des intérêts en Asie à renforcer leur coopération avec les États-Unis, et entre eux, pour s'assurer qu'ils soient en mesure de faire face à la puissance politique, militaire et économique de la Chine.

La politique intérieure, des deux pays, occupe également une place importante dans l'évolution de leur relation. Le déclin du Parti du Congrès national indien a réduit l'influence des politiciens les plus déterminés à conserver une certaine distance avec les États-Unis. En même temps, les États-Unis comptent aujourd'hui plus de trois millions de citoyens d'origine indienne qui, à l'instar d'autres populations immigrées, sont devenus plus puissants et influents. Le renforcement des liens avec l'Inde est devenu l'un des rares exemples de politique étrangère bipartisane et il devrait se poursuivre quel que soit le parti qui contrôle le Congrès ou la Maison Blanche après les élections de novembre prochain.

La première étape de ce rapprochement est intervenue lorsque les États-Unis ont levé les sanctions imposées à la suite du développement du programme d'armement nucléaire de l'Inde et ensuite signé un accord qui ouvrira la voie à

une participation américaine au programme nucléaire civil de l'Inde. Celle-ci est considérée, contrairement au Pakistan et à la Corée du nord, comme une puissance nucléaire responsable, dont l'adhésion à divers organismes destinés à endiguer la propagation d'armes et de matériaux nucléaires est soutenue par les États-Unis.

Les liens économiques se sont également développés, parallèlement à l'économie indienne. Les échanges bilatéraux s'élèvent à plus de 100 milliards de dollars par an. Les visites de haut niveau sont devenues courantes. Des liens économiques plus étroits et une collaboration à grande échelle sur les énergies propres est une priorité. Un renforcement de la coopération entre les armées et les services de renseignements des deux pays est également probable.

En fait, les efforts conjoints en vue de maintenir ouvertes et sûres les voies maritimes de l'océan Indien sont déjà une réalité. Il n'est pas nécessaire que l'Inde et les États-Unis soient des alliés formels pour que leur relation ait l'effet désiré sur les calculs stratégiques de la Chine. De nombreuses difficultés persistent néanmoins. La bureaucratie, la corruption et des infrastructures inadéquates continuent

à entraver le développement économique de l'Inde. Ses dirigeants doivent également prendre garde à ne rien dire ou faire qui puisse attiser l'hostilité de l'importante minorité musulmane. Et ils doivent encore s'assurer que des liens étroits avec les États-Unis ne soient pas le fait de la politique suivie par un seul Premier ministre ou parti. Il faudra pour cela convaincre le Parti du Congrès de rejoindre le mouvement et surmonter la résistance des fonctionnaires de carrière à de nouvelles manières de penser et d'agir.

L'ironie de cette évolution est difficile à ignorer. Il y a plus d'un demi siècle, aux premières années de la Guerre froide, de nombreux politiciens américains voyaient en l'Inde un modèle potentiel de développement politique et économique non-communiste. Pour diverses raisons, elle a suivi une voie qui lui était propre, avec une conception étatique de l'économie, une politique momentanément autoritaire et plus proche au plan géopolitique de l'URSS que ne l'aurait souhaité l'administration américaine.

Aujourd'hui, l'Inde a toutefois émergé comme un exemple réussi de démocratie à économie de marché ayant des liens étroits avec les États-Unis. Il est rare d'avoir une seconde chance dans la vie, mais il se peut que ce soit précisément ce à quoi ont eu droit l'Inde et les États-Unis.

Son prochain ouvrage, *A World in Disarray (Un monde en pleine confusion - ndlr)* sera publié en janvier 2017.

Le dividende des expatriés dans les États du Golfe

PARIS — Comment les responsables politiques de la Chine et des États du Golfe devraient-ils gérer le nombre important de travailleurs expatriés vivant au pays ? En Arabie saoudite, les étrangers comptent pour environ le tiers de la population. Au Qatar et dans les Émirats arabes unis, neuf résidents sur dix sont des expatriés. Les autorités du pays doivent-elles continuer à investir massivement dans le développement de forces de travail indigènes, avec pour objectif de diminuer la dépendance sur les travailleurs étrangers ?



PAR SAMI MAHROUM

Directeur de l'Initiative pour l'innovation et les politiques à l'Institut européen d'administration des affaires *

Ia très grande proportion d'étrangers dans la main-d'œuvre des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) est souvent jugée comme problématique, car, selon certains, les cultures locales et les identités nationales en seraient menacées, les salaires retenus vers le bas et le développement retardé de compétences et de talents nationaux. Le coût relativement moins élevé de la main-d'œuvre extérieure fait en sorte qu'elle domine tellement les métiers et professions que la population indigène doit souvent se cantonner dans des domaines professionnels où les salaires ne sont pas fixés par le jeu de la concurrence. Les postes que les nationaux occupent sont pour la plupart dans le secteur public, où la rente pétrolière sert à maintenir les salaires élevés et les conditions de travail avantageuses.

Mais une dimension importante du débat d'orientation qui se déroule dans la région pourrait bien être négligée : les nombreux étrangers ne font pas que travailler dans les États du Golfe ; ils y consomment aussi. En gonflant la population du pays où ils vivent, les travailleurs expatriés contribuent à la stimulation de la croissance économique.

En fait, les pays du CCG reçoivent un double dividende des expatriés : non pas seulement d'une vaste clientèle qui stimule la demande, mais également d'une main-d'œuvre jeune et malléable qui renforce l'offre. De ce fait, devant la chute



précipitée des cours pétroliers des dernières années, les sociétés ont pu se départir de milliers d'employés sans devoir se soucier du taux de chômage ou de la charge sociale substantielle que l'État aurait dû assumer si ceux-ci avaient été des citoyens du pays.

Cette particularité du marché de la main-d'œuvre dans les pays du CCG permet à la région de mieux s'adapter aux fluctuations économiques. Puisque les pays du CCG ont les moyens d'accroître leur main-d'œuvre sans courir le risque d'augmenter le poids démographique à long terme des aînés, ils profitent du maintien des « ratios de soutien » travailleurs-retraités et consommateurs-producteurs.

De plus, les investissements publics et privés dans la région — dans les infrastructures, l'éducation, la santé et d'autres services — ont visé à desservir la base de consommateurs existants et qui se trouve à être élargie par la population des travailleurs expatriés. Ces afflux de travailleurs font maintenant en sorte que le taux de croissance de la population des pays du CCG est quatre fois

plus élevé que dans les marchés émergents et qu'aux États-Unis, sept fois plus qu'en Chine et dix fois plus que dans la zone euro.

Cette tendance devrait se poursuivre, la croissance démographique annuelle des pays du CCG étant en moyenne de 1,8 % — la population du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord entre 1970 et 2000 a relevé de 0,5 à 0,6 point de pourcentage le taux annuel de croissance de la production par consommateur.

Les grands marchés de consommateur génèrent assez d'économies d'échelle et de diversité pour rendre économiquement viable le lancement de nouveaux produits et services dans la région. Ils ont aussi pour autre avantage de générer ce que l'économiste Amar Bhidé définit comme une consommation exploratrice ; garante d'innovations d'une classe entrepreneuriale motivée par la demande.

Les économies d'échelle permettent également d'assurer des services de santé, d'éducation et autres, comme les divertissements et les loisirs à des prix plus modiques. Et des marchés plus étendus

dus incitent des investisseurs et des négociants à venir s'installer au pays, et les États à offrir de nouveaux biens publics. Si ce n'était des populations d'expatriés dans les régions rurales et éloignées, il y aurait eu peu de raisons d'investir dans des routes, des écoles et des hôpitaux — encore moins dans des parcs, des bibliothèques et des salles de spectacles.

Les pays du CCG ont effectué de tels investissements pour les quatre ou cinq dernières décennies et les projets de construction en cours dans les pays du CCG seraient dans les billions de dollars. En éducation, les inscriptions dans les jardins d'enfance et les établissements d'enseignement primaire et secondaire de tous les pays du CCG sont passées de 2,7 millions en 2003 à 10,7 millions en 2012, un taux de croissance annuel composé de 16,5 %. L'investissement dans ce secteur tourne autour de 150 milliards \$. En santé, les budgets annuels totaux de la région devraient monter jusqu'à 133 milliards \$ d'ici 2018.

La population étrangère amène aussi un dividende en capital humain aux populations locales, car les expatriés dotés de métiers spécialisés introduisent des connaissances et des innovations dans des secteurs que le CCG a l'intention de développer. Une étude du MIT a démontré qu'une augmentation de la taille de la population est un facteur important de progrès technologique. Et des études effectuées au Japon montrent que plus de personnes se lancent dans des activités entrepreneuriales dans des marchés où la densité de population est plus élevée ; une densité de population 10 % plus élevée accroît d'environ 1 % la proportion des gens qui veulent devenir entrepreneurs.

Les retombées pour le CCG des expatriés pourraient être encore plus grandes, mais uniquement si les États de la région mettent en place les mécanismes nécessaires. Ces mécanismes doivent être conçus de telle façon qu'ils maximisent les avantages apportés par les étrangers vivant au pays. Par exemple, des visas de travail-retraite et d'investissement-retraite pourraient inciter les expatriés à épargner au pays et à y accumuler des fonds pour assurer leur retraite — faisant ainsi en sorte que leur contribution à la forte croissance économique de la région soit encore de plus grande envergure.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

* Auteur de *Black Swan Start-ups: Understanding the Rise of Successful Technology Business in Unlikely Places* (Les lancements réussis d'entreprises technologiques sorties de nulle part : comprendre le phénomène du cygne noir)

Écoles de l'espoir

LONDRES — Aujourd'hui le 20 juin, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, nous rendons hommage à la force et au courage de ceux qui ont été contraints de fuir leurs foyers. Aujourd'hui j'aurai une pensée pour Mohammed, un réfugié syrien que j'ai rencontré lorsque j'ai visité l'école primaire d'Istoc en Turquie le mois dernier.



PAR SARAH BROWN

Présidente de Theirworld, une organisation de bienfaisance britannique qui collabore avec la Fondation Conrad N. Hilton pour favoriser les chances d'éducation des enfants syriens réfugiés en Turquie

dans une école très animée, déjà pleine à craquer pour accueillir l'importante population locale, j'ai regardé Mohammed au fond de la salle de classe, résolu à terminer un projet artistique. La classe dessinait des objets provenant des musées et une discussion animée avait lieu sur l'importance de la préservation de la culture et du patrimoine.

Mohammed s'est arrêté pour expliquer comment ses camarades de classe l'avaient aidé à apprendre leur langue et comment il avait pu rattraper ses leçons après avoir fui son pays déchiré par la guerre pour s'installer à Istanbul. Mais son rêve est d'avoir la chance de rentrer chez lui un jour et il est déterminé à travailler dur à présent en vue d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour cons-

truire un nouvel avenir là-bas. Je remarquai que les dessins de Mohammed étaient différents de ceux des autres élèves. Il m'a expliqué par l'intermédiaire d'un interpréteur qu'il voulait capturer une image de son pays. Son professeur croyait qu'il dessinait une vue de Palmyre, une ville historique si dévastée que l'UNESCO est intervenue pour la préserver avant que plus rien ne subsiste. Je me suis demandé ce que Mohammed verrait quand il retournerait dans sa Syrie bien-aimée.

L'histoire de Mohammed a été entendue de nombreuses fois. Au cours des cinq dernières années, 4,8 millions de Syriens ont fui leur pays à cause de la guerre civile, la moitié d'entre eux étant des enfants. À Theirworld, l'un de nos nombreux projets consiste à aider les enfants réfugiés à bénéficier d'une éducation. Nous croyons que l'éducation pour tous les enfants doit faire partie de la réponse humanitaire aux conflits et aux catastrophes : un droit qui doit être maintenu parallèlement à la fourniture de nourriture, d'abri et de soins médicaux.

L'éducation donne de l'espoir aux enfants et à leurs familles, ainsi que la sécurité d'une routine et la capacité de se projeter dans l'avenir. Amener et garder les enfants à l'école les protège également contre des dangers tels que le travail des enfants, le mariage précoce et la radicalisation. Theirworld a été la première organisation à faire campagne pour le financement d'un système

pionnier de double classe pour éduquer les enfants de réfugiés syriens, qui connaît un énorme succès au Liban, en Jordanie et également en Turquie. Le principe est simple : un groupe d'enfants a cours le matin et les mêmes bâtiments et les mêmes ressources sont utilisés pour accueillir plus d'enfants l'après-midi. Des centaines de milliers d'enfants se sont inscrits et nous nous employons à débloquer des fonds pour permettre à un total d'un million d'enfants à travers tout le Moyen-Orient de retourner à l'école en 2017.

Ace jour, la Turquie a dépensé plus de 8 milliards de dollars dans la crise, davantage que tous les autres pays et a accueilli près de deux millions de réfugiés, en promettant des places à l'école à tous les enfants dès que les fonds seront disponibles. Jusqu'à présent, les autorités turques ont bien créé plus de 200 000 places de capacité d'accueil pour les élèves syriens, soit plus de la moitié de la capacité nécessaire à ce jour.

Les pays d'accueil comme la Turquie sont prêts à mettre en œuvre cette énorme entreprise ; mais c'est à nous tous qu'il revient de veiller à ce que les fonds promis soient fournis à temps. En avril, l'UE a promis 3 milliards d'euros (3,4 milliards de dollars), pour soutenir les réfugiés syriens en Turquie et l'éducation a été classée comme un tâche prioritaire : une marque de reconnaissance pour tous ceux qui ont lutté pour mettre la question à l'ordre du jour.

Tout le monde doit maintenant se rassembler

autour de la table et garantir qu'aucune formalité de paperasse, aucun problème politique et ni aucun obstacle pratique ne viennent barrer la route à la chance qu'ont ces enfants de retourner à l'école.

La communauté internationale a fait un pas important dans cette direction au Sommet humanitaire mondial le mois dernier à Istanbul, où le fonds Education Cannot Wait a été lancé pour faire face à l'inévitable « prochaine » urgence. Le nouveau fonds vise à établir une source permanente de financement pour combler le fossé entre les interventions humanitaires en cas de crise et le développement post-crise à long terme.

Pour l'instant, l'éducation est en queue de peloton des priorités au lendemain des situations de crises et représente seulement 2 % de l'aide humanitaire, dont la majeure partie est consacrée à la santé, au logement et à la nourriture. Mais avec un objectif de 3,85 milliards de dollars sur cinq ans, Education Cannot Wait espère toucher plus de 13,6 millions d'enfants comme Mohammed, qui sans cela devraient attendre des années avant de reprendre leurs études.

Pour les enfants d'une grande partie du monde, les vacances d'été ont commencé. De nombreux enfants réfugiés vont les passer à travailler pour rapporter de faibles revenus à leurs familles, ou vont rester assis et oisifs dans des villes inconnues ou dans des camps. Mais espérons que le financement des écoles pour réfugiés syriens soit réglé grâce à la Turquie, à la Jordanie, au Liban et partout où il est nécessaire, pour que la planification nécessaire à l'accueil de chaque enfant puisse commencer. Les communautés où les réfugiés résident sont prêtes à réaliser ce projet. Il est temps à présent de débloquer le financement dont elles ont besoin.

GHAZAOUET

Les projets face à l'épineuse question des délais de réalisation



Khaled Boumediene

La ville portuaire de Ghazaouet semble amorcer un tournant décisif en matière d'infrastructures et équipements structurants majeurs pouvant constituer une opportunité de développement économique et social pour la région tout entière. En témoignent les nouveaux édifices de la pénétrante autoroutière, du port de pêche et de plaisance de Sidi Youchaâ de catégorie 1, de la zone industrielle à Sidi Amer, du projet de 600 logements sociaux à Sidi-Amar, des viaducs et ponts, des routes etc. Des atouts qui ont été mis en exergue par le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdellatif, lors de sa visite en fin de semaine dans la daïra de Ghazaouet. Le wali s'est rendu dans le grand quartier urbain de Sidi Amar (plus de 18000 habitants), situé à l'entrée sud de Ghazaouet, pour s'enquérir de l'état d'avancement du programme de construction de 700 logements publics locatifs de type F3, dont 350 unités sont déjà achevées.

Le wali a exigé plus de rigueur pour réceptionner à temps les travaux de l'aménagement extérieur, l'alimentation en gaz naturel et électricité, et la réalisation de nouveaux accès à ces nouveaux logements, qui seront attribués à leurs bénéficiaires au quatrième trimestre de l'année en cours.

Le wali a ensuite visité le projet de réalisation du port de pêche de Sidi Youchaâ, d'une capacité de 295 embarcations dont les travaux sont à 80%. Il s'est enquis des travaux de réalisation des digues, avant d'exhorter les responsables de l'entreprise nationale COSIDER d'entamer rapidement les travaux de confortement des falaises (en cours d'études). M. Saci a entamé sa visite dans la daïra de Ghazaouet par une halte à l'entreprise CERAMIG de céramique sanitaire qui est entrée en production en 1978 (8.000 tonnes/an). Selon le nouveau directeur général, l'usine produit des receveurs de douche, éviers de cuisine, lavabos, cuvettes et réservoirs de chasse, des WC turcs, des bidets, des lave-mains, des tablettes et divers accessoires. L'entreprise a décroché le premier prix algérien de la qualité en

meilleure qualité de l'année en cours. Dans le même quartier, le wali s'est enquis de l'avancement des travaux de réhabilitation de la zone industrielle. S'entretenant longuement avec les chefs d'entreprise chargés de l'exécution de la voirie, de l'aménagement extérieur, de l'AEP, l'assainissement, et l'éclairage public, il a fixé un délai d'exécution à respecter pour chacun de ces lots de travaux afin de livrer le plus rapidement possible cet espace créateur de richesses et d'emplois.

Enfin, dans le cadre de la relance de l'activité économique dans la commune de Souahlia, le wali a mis à profit sa visite à l'entreprise privée des produits rouges (qui assurera selon les prévisions quelque 80 emplois directs), pour accompagner les responsables de cette briqueterie à entamer la production. Il a affiché à cette occasion son entière disponibilité pour toute aide visant à relancer l'activité dans les plus brefs délais. Il a en outre recensé les difficultés qui ont retardé le lancement de ce projet, notamment en ce qui concerne l'alimentation en gaz naturel sur une distance de 5 kilomètres et la délivrance d'un titre minier pour l'extraction des matières premières nécessaires à la production de quelque 140.000 briques de 12 T et 140.000 briques de 8 T.

2012. Grâce à la mécanisation de son atelier de façonnage -machines à collage sous pression modernes- pour automatiser la chaîne de production et l'acquisition d'un nouveau four tunnel de cuisson de 105 mètres de long nouvelle génération, le volume de la production est passé à 425.000 pièces par an. Cette production est appelée à atteindre dans l'avenir les 800.000 pièces par an, une évolution d'environ 90%. Une partie de la production sera destinée à l'exportation (environ 20%).

Enfin, dans le cadre de la relance de l'activité économique dans la commune de Souahlia, le wali a mis à profit sa visite à l'entreprise privée des produits rouges (qui assurera selon les prévisions quelque 80 emplois directs), pour accompagner les responsables de cette briqueterie à entamer la production. Il a affiché à cette occasion son entière disponibilité pour toute aide visant à relancer l'activité dans les plus brefs délais. Il a en outre recensé les difficultés qui ont retardé le lancement de ce projet, notamment en ce qui concerne l'alimentation en gaz naturel sur une distance de 5 kilomètres et la délivrance d'un titre minier pour l'extraction des matières premières nécessaires à la production de quelque 140.000 briques de 12 T et 140.000 briques de 8 T.

TLEMCEN

Plus de 3100 logements sociaux attribués ce mois

Cheikh Guetbi

La wilaya de Tlemcen s'apprête à distribuer un important quota de logements sociaux-locatifs. Au total, 3104 logements vont être distribués incensamment aux populations à faible revenu. Selon un communiqué du cabinet de la wilaya, l'opération touchera les communes de Sebdou et de Remchi (Sidi Ahmed) où seront distribués,

respectivement, 500 logements sociaux participatifs le 4 juillet et 304 logements entrant dans le cadre du relogement les 10 et 11 juillet. Le communiqué ajoute par ailleurs que la liste des bénéficiaires des 1600 logements sociaux-locatifs dans la commune de Tlemcen (Boudjida) et ceux des 700 logements à Maghnia seront publiées, selon les prévisions, au cours du mois de juillet 2016. En outre, le communiqué annon-

ce que la distribution de logements sociaux touchera au 2^{ème} semestre 2016 les communes de Ghazaouet, Remchi, Hennaya, Ain Tallout, Beni Snous, Ouled Mimoun, Ain Fezza et Sid Jilali. C'est là des livraisons de logements dont la constance dénote des grands efforts afin que soit comblé l'important déficit engendré, dans certaines régions de la wilaya, par un cumul de besoins en logements.

RELIZANE

Des renforts pour les pompiers

Mahi Ahmed

La brigade mobile de la Protection civile chargée de la lutte contre les incendies des forêts et des récoltes agricoles a été installée au niveau de l'unité principale de la Protection civile de Relizane par les responsables concernés afin de parer aux imprévus. Les missions de cette brigade s'étaleront jusqu'au 31 octobre, indique la cellule

de la communication de la direction de wilaya de la Protection civile. Tous les moyens humains et matériels seront mobilisés durant cette période. Ainsi, 50 agents, quatre officiers et un médecin ont été retenus pour cette opération en plus de 11 camions de lutte contre les feux et une ambulance. La brigade apportera le soutien nécessaire aux équipes de la protection civile dans la lutte contre les incendies à tra-

vers le territoire de la wilaya et sa mission pourra s'étendre aux wilayas limitrophes. De même, la formation des agents aux méthodes d'intervention en leur inculquant les nouvelles méthodes de travail dans la lutte contre les incendies et enfin, l'échange des expériences avec les éléments de la Conservation des forêts, indique le communiqué de la cellule de communication de la direction de la Protection civile.

MOSTAGANEM

Des assurances pour un été sans coupures d'électricité

Ayache Djamel

« **S**onelgaz, entreprise à caractère économique a besoin d'un financement urgent de 151 millions de DA pour investir dans le soutien du réseau et pour faire face à une demande annuelle nouvelle en électricité, estimée à 10% environ et pour l'amélioration de tous les services dans les prochaines années », explique M. Abdelhamid Saka, le responsable local de l'entreprise. L'unité fait face à des créances impayées qui se sont établies à 151 millions de DA cette année et à 20% de perte d'électricité. Notre interlocuteur a voulu toutefois rassurer les habitants de Mostaganem en déclarant que l'investissement sur la moyenne et basse tension effectué en 2015, principalement l'intégration d'un poste transformateur de 10 kV au centre urbain et aussi l'inauguration d'un transformateur mobile à Aïn Tedlès et l'installation de 77 postes transformateurs à travers les communes de la wilaya, pourra éviter pendant la saison estivale, où une forte consommation de l'énergie électrique est enregistrée, les coupures d'électricité à répétition des années précédentes où le réseau était mis en difficulté face à une consommation élevée.

L'eau dessalée pour moins de pression

Plus de 124.000 habitants des douars relevant des daïras de Hassi Mameche, Ain Nouissy (Mostaganem) sont alimentés en eau potable depuis jeudi de la station de dessalement de l'eau de mer de la plage Sonactel, a-t-on appris du directeur des ressources en eau. L'opération a touché les douars de la partie ouest de la wilaya, à l'instar de Hassi Mameche, Mazaghran, Stidia, Ain Nouissy, Fornaka et Hassiane, à travers un réservoir principal d'une capacité de 20.000 mètres cubes qui a été inauguré à Hassi Mameche, a indiqué M. Moussa Lebga. Cette opération, qui a coûté plus de 551 millions de DA, permet d'alimenter la population en H/24 d'un ratio de 150 à 200 litres/jour par habitant. L'approvisionnement s'effectue auparavant à partir des forages. Par ailleurs, 8.439 habitants de sept villages de la commune de Touahria sont alimentés en eau potable à partir de la station de dessalement de l'eau de mer en H/24. Les travaux, auxquels a été consacrée une enveloppe de 31 millions, ont duré cinq mois. Le taux de raccordement au réseau AEP de la wilaya de Mostaganem est actuellement de 99 pour cent, selon le responsable du secteur.

SIDI BEL-ABBÈS

50 familles relogées

Cinquante familles résidant dans des habitations précaires à hay « Lazaris » dans la ville de Sidi Bel-Abbès ont été relogées jeudi, a-t-on constaté. Inscrite dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), cette opération a vu la démolition des habitations précaires juste après le relogement.

Une autre opération similaire a eu déjà lieu dans le même quartier qui compte 100 habitations précaires. Il avait été procédé à la résorption de 50 habitations vétustes avant le relogement des 50 familles restantes, a souligné le chef de daïra de Sidi Bel-Abbès, Abdelkader Saadi. Les familles relogées ont exprimé leur joie et satisfaction

TIARET

Plus de 6 000 nouvelles places pédagogiques à l'université

El-Houari Dilmi

Six mille cinq cents nouvelles places pédagogiques seront ouvertes au titre de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué le recteur de l'université « Abderrahmane Ibn Khalil », en marge d'une cérémonie de sortie des étudiants majeurs de promotion, en présence du wali de la wilaya, responsables et élus locaux ainsi que la communauté universitaire.

Le secteur de l'enseignement supérieur dans la capitale des Hauts-Plateaux de l'Ouest sera renforcé cette année par l'ouverture d'une annexe de l'université « Ibn Khalil » à Tiaret, d'une capaci-

té de 1000 places pédagogiques, inaugurée la semaine dernière lors de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya.

Cinq mille (5 000) autres places pédagogiques, dont mille pour l'institut des sciences vétérinaires et deux mille lits, seront ouvertes au titre de l'année universitaire 2016-2017, a encore indiqué le recteur de l'université de Tiaret.

Plus de 26.140 étudiants dans les deux cycles fréquentent l'université de Tiaret dont 259 étudiants étrangers de seize nationalités différentes, outre les nouveaux bacheliers, (6 500 selon les prévisions), attendus lors de la prochaine rentrée.

CHLEF

Risques majeurs et gestion des catastrophes au menu

Une rencontre régionale sur la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes a été organisée la semaine passée au niveau de la direction de la culture en présence de cadres administratifs et officiers de la Protection civile issus des wilayas d'Aïn Defla, Tissemsilt, Tiaret et Chlef.

Bencherki Otsmane

Des experts d'organismes scientifiques du centre de recherches en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag) et celui de la recherche appliquée en génie parasismique (CGS) ont été également conviés à cette circonscription. Initiée par la délégation nationale aux risques majeurs, dépendant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, cette journée s'est focalisée sur l'étude et l'analyse de trois types de risques majeurs auxquels est potentiellement exposée l'Algérie, à savoir les séismes, les inondations et l'invasion acridienne. Dans son allocution d'ouverture, le délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur, M. Tahar Melizi a indiqué que «les différents réseaux qui irriguent le tissu économique et social d'un pays peuvent être affectés par certains événements naturels majeurs et accusent inévitablement et par conséquent des dégâts qui perturbent voire paralyssent l'activité et la vie des citoyens et réduire la vulnérabilité de ces réseaux est un enjeu majeur pour notre pays». Pour cela, dira encore M. Melizi, «la succession de catastrophes naturelles enregistrées ces dernières années

à travers le pays ont poussé les pouvoirs publics à mettre en place une politique nationale de prévention et de gestion des catastrophes, et qu'ils n'ont cessé, depuis le terrible séisme de Chlef, d'enrichir de textes législatifs et de dispositions réglementaires, de façon à rendre cette politique plus perfecible et en mesure de réduire les dégâts et les pertes en vies humaines ». Pour sa part, le wali de Chlef, M. Aboubakr Essedik Boucetta est intervenu longuement sur la menace qui pèse sur la région et particulièrement sur la wilaya de Chlef connue par son fort taux de séismicité et de rappeler les principaux tremblements de terre qui ont secoué la région. A ce sujet, le wali dira que «les effets du réchauffement climatique qui perdurent associés à la tectonique des plaques qui engendre les séismes devront nous faire réfléchir sur la mise en place d'une gestion rigoureuse des risques qui découlent de ces catastrophes naturelles ». «L'enjeu principal d'un développement durable passe inévitablement par cette gestion», dira le wali. Il faut noter qu'afin de pouvoir lutter de manière efficace contre ces risques, les stratégies établies jusqu'à présent sont préalable à comprendre scientifiquement la nature et la

cause du risque, son impact social, économique et environnemental et les mesures à prendre pour en réduire les dégâts.

Par ailleurs, M. Aboubakr Essedik Boucetta a fait savoir à l'assistance que la wilaya de Chlef a aménagé des zones de refuge au niveau des centres urbains de la wilaya exposés aux tremblements de terre et que des stocks de produits de première nécessité ont été réalisés. Le wali a surtout insisté sur le volet de la prévention par des campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques majeurs tout en procédant à des exercices de simulation.

Un autre volet a été abordé au cours de cette journée, celui de l'assurance contre les catastrophes naturelles (séismes, inondations, incendies, etc.). On estime que seuls 6% des citoyens au niveau national ont contracté une assurance.

Cependant, conscients que nous ne pouvons prévoir la survenue d'un séisme, il faut apprendre à vivre, en s'adaptant à son récurrence et sa manifestation, ce qui constitue sans nulle doute le fondement de la culture préventive qui doit être vulgarisée de façon permanente et régulière afin de préparer les citoyens à des situations inédites.

3 655 candidats pour 613 postes d'enseignants

Bencherki Otsmane

Suite à l'annonce des résultats des séries écrasées du concours de recrutement des enseignants le 27 du mois de juin passé, c'est aujourd'hui samedi 2 juillet que quelque 3 655 candidats vont devoir subir celles de l'oral pour enfin les départager sur

les 613 postes à pouvoir au niveau du secteur de l'éducation dans la wilaya de Chlef. Pour le primaire 2 434 candidats et 1 221 pour le moyen devront donc passer les 2 et 3 juillet devant des examinateurs pour l'épreuve de l'oral. A titre de rappel, pas moins de 15 000 candidats ont passé l'examen de l'écrit et

seulement 3 655 ont réussi à passer ce premier obstacle pour prétendre être parmi les 613 futurs enseignants. Les résultats de cet examen oral seront portés à la connaissance des candidats le jeudi 07 juillet, a-t-on appris du service des concours et examens de la direction de l'éducation de Chlef.

MASCARA

Plus de 700 commerçants «réquisitionnés» pour l'Aïd

Mohamed Belkecir

Les fêtes de l'Aïd sont appréhendées par la population qui voit la plupart des commerces baisser rideau créant une indisponibilité de denrées alimentaires et autres produits. Pour contrer ce phénomène, la direction du commerce vient de prendre une série de mesures préventives pour assurer une permanence par l'ouverture d'un bon nombre de magasins

toutes activités confondues. Au total, ce sont 710 commerces qui ont été réquisitionnés et dont les propriétaires se sont engagés par écrit à demeurer ouverts durant tout l'Aïd avec tous les approvisionnements nécessaires et ce, sur tout le territoire de la wilaya.

Pour le pain qui a tendance à se raréfier dans ces journées, ce mouvement de permanence concerne 111 boulangeries qui devraient rester ouvertes dans toutes les locali-

tés. Pour un contrôle efficace de ces dispositions, la direction du commerce a déjà désigné 35 brigades qui sillonnent de bout en bout leurs circonscriptions respectives pour signaler tout magasin défaillant.

Les différentes APC de la wilaya sont informées au préalable de cette permanence et assureront un affichage dans les lieux publics à l'intention des citoyens qui identifieront le ou les commerces dont ils ont besoin.

TIGHENNIF

Un enfant se noie dans une retenue d'eau

Le douar de Ouled Sidi Abdellah, dans la daïra de Tighennif, était plongé dans la consternation suite à une découverte macabre. Des riverains qui passaient tout près d'une retenue collinaire, mercredi après-

midi, ont aperçu un corps de petite taille qui flottait à la surface de l'eau. L'alerte est de suite donnée et la Protection civile, avec ses moyens, a repêché le cadavre d'un adolescent alors que sa famille le recherchait

Mohamed Belkecir

EL-BAYADH

31 promoteurs mis en demeure, 11 projets annulés

Trente et une mises en demeure ont été adressées et onze annulations de projets d'investissement ont été décidées à l'encontre de promoteurs n'ayant pas concrétisé leurs projets dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie et des mines de (DIM). Les services des domaines ont transmis 20 mises en demeure à des bénéficiaires de titres de concession et a annulé un titre de concession à un promoteur ayant déjà été destinataire de trois mises en demeure, a indiqué le responsable de la DIM, Mustapha Khechiba. Onze autres mises en demeure et annula-

tion de la concession ont été transmises par l'Agence de wilaya de régulation et de gestion foncière, à des promoteurs récalcitrants ayant déjà reçu trois mises en demeure successives, a-t-il ajouté.

Faisant le point sur la situation de l'investissement dans la wilaya d'El-Bayadh, M. Khechiba a fait état de 265 dossiers d'investissement déposés dans la wilaya d'El-Bayadh, dont 184 ont été approuvés, 88 projets rejetés pour non-conformité aux conditions réglementaires, et 33 autres en cours de concrétisation. Le wali d'El-Bayadh, Abdallah Bensouda, a signalé, lors de la der-

AÏN-TEMOUCHE

Davantage de radars sur les routes



Mohamed Bensafi

La commission de suivi pour la lutte contre les accidents de la circulation a été installée jeudi par le chef de l'exécutif de la wilaya, Hamou Ahmed Touhami, apprend-on auprès de la cellule de la communication. Cette opération qui s'est déroulée au siège de la wilaya s'inscrit dans le cadre de l'instruction n°12 du 14 juin du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Elle porte sur un programme de prévention routière contre les accidents de la circulation dont le nombre ne cesse d'augmenter, engendrant chaque jour des victimes. La commission se compose des différentes institutions administratives et sécuritaires ainsi que du mouvement associatif militant dans la lutte contre l'insécurité routière. Des premières mesures seront prises et suivies par cette commission à commencer par la relance des institutions de répression administratives aux administrations et daïras, également l'amplification des cam-

agnes de sensibilisation et la généralisation de la culture de prévention et de la sécurité routière. D'autres mesures suivront, à savoir l'installation de plus d'appareils de contrôle, la réadaptation des panneaux de signalisation routière, la multiplication des radars particulièrement aux axes les plus dangereux qui enregistrent un plus grand nombre d'accidents ainsi que la redynamisation de la commission de wilaya chargée de la proposition et de l'installation de ralentisseurs et la suppression de ceux ne répondant pas aux normes de sécurité.

Enfin, facteur humain, le non-respect du code de la route notamment l'excès de vitesse restent les principales causes des accidents de la circulation. Suivent ensuite la nature de la chaussée, l'environnement et l'état du véhicule. Les accidents de la circulation connaissent souvent une hausse pendant la saison estivale et touristique où le flux de usagers de la route vers les plages du littoral ou les sites thermaux augmente.

Neuf projets aquacoles au secours du poisson

Neuf projets aquacoles ont été avancés récemment à Aïn Témouchent pour la relance de la filière, a-t-on appris jeudi dans un communiqué de la wilaya. Ces projets ont été agréés dans le cadre de la relance de la filière, la promotion de l'investissement et l'amélioration du climat d'affaires à Aïn Témouchent, à travers les mesures prises par le chef de l'exécutif de wilaya pour faciliter l'acte d'investissement et lever toutes les contraintes bureaucratiques qui faisaient obstacle à la matérialisation des projets d'investissement, a-t-on indiqué. Les projets analysés lors d'une réunion présidée par le wali portent sur cinq sites pour l'élevage de la dorade et du loup de mer et l'extension de la ferme «Aqua Soleil» de la plage de S'bïaat, qui est actuellement en exploitation et produit de manière cyclique plus de 250 tonnes de poissons pour atteindre 700 tonnes à la

fin de 2016. Par ailleurs, l'aquaculture sera renforcée par quatre nouveaux projets dans le cadre de la concession dont la signature est prévue dimanche prochain, comme l'a indiqué le wali. La décision a été prise après l'approbation au mois de juin en cours du plan d'aménagement de la zone d'activité de S'bïaat qui totalise 27 sites dont celles dédiées à l'aquaculture. Il s'agit, entre autres, des projets «Aqua Future» sur le site de Madagh2, d'une ferme «Med Aqua» à Bouzedjar, de la ferme aquacole «RCKH Fish» à Sassel, de «Aqua Almarsam» dans la zone de Sidi Djelloul. Les neuf nouveaux projets d'investissement en aquaculture devront atteindre 4.500 tonnes par cycle de production et générer plus de 450 postes de travail, selon le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya, Sahnoun Boukabrine.

ADRAR

Saisie de kif, trois arrestations

Les éléments de la police ont saisi 4,5 kg de cannabis à Adrar en exploitant une information sur le passage d'un baron de drogue de Ouargla à Ghardaïa par le territoire de la wilaya d'Adrar. Les policiers ont pris les dispositions nécessaires en effectuant plusieurs embuscades au niveau des che-

mins de passage possibles, a-t-on appris de la police. Trois personnes ont été arrêtées suite à cette opération. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République. Deux d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt.

Bentouba Saïd

La Sicile recueille des centaines de cadavres du pire naufrage de migrants

La marine italienne est parvenue jeudi matin à amener en Sicile l'épave du pire naufrage de migrants en Méditerranée, chargée de centaines de cadavres, tandis que dix femmes ont encore trouvé la mort sur un canot au large de la Libye.

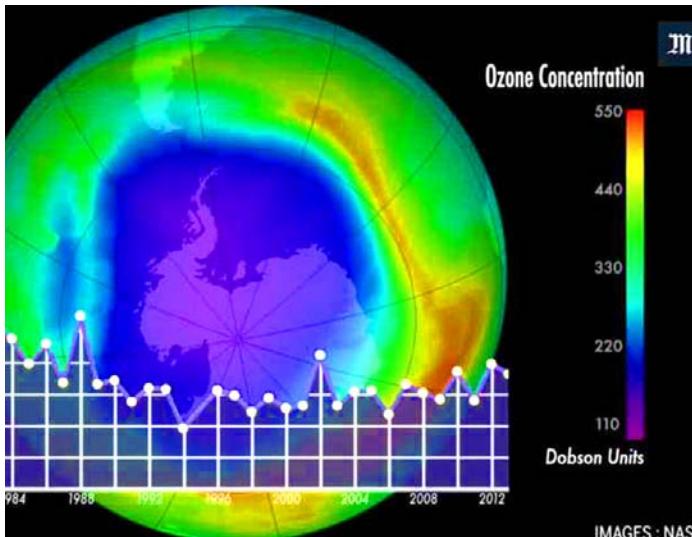


Par Mathilde Auvilleau de l'AFP

Le petit chalutier à la coque d'un bleu encore vif après plus d'un an à 370 mètres de profondeur, selon les images transmises par la marine italienne, est arrivé dans la matinée dans la rade d'Augusta, dans l'est de la Sicile. Dans la nuit du 18 au 19 avril 2015, il avait sombré après avoir percuté un cargo portugais venu à son secours. Il n'y a eu que 28 survivants, qui ont raconté avoir été plus de 800 à bord au départ, ce qui fait de ce naufrage le pire en Méditerranée depuis des décennies. En plus de la cinquantaine de corps de victimes repêchés le jour du drame, la marine a récupéré plus de 169 corps sur et autour de l'épave. Selon l'amiral Pietro Covino, la taille du bateau laisse "espérer" qu'il renferme "seulement" entre 300 et 350 cadavres. Pour cette opération, le petit chalutier bleu doit être placé dans un immense hangar de 600 m² réfrigéré installé à proximité d'une base de l'Otan à Melilli, près d'Augusta, au milieu d'une zone industrielle inhabitée, entre les cheminées et les

pipelines des raffineries. Les pompiers, en combinaison et masque à gaz, auront la lourde tâche d'extraire les centaines de corps repérés dans les entrailles du bateau. Puis les restes seront transportés quelques mètres sur les tables d'autopsie dressées dans les tentes de la "Zone rouge", où règne déjà une odeur acre. "Le fait que les cadavres ne soient pas bien conservés, ou qu'ils soient même à l'état de squelette, ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas être identifiés. La science nous permet d'identifier avec l'ADN, mais aussi l'empreinte dentaire, ou un tatouage, ou les grains de beauté", a expliqué le médecin légiste Cristina Cattaneo, de la task force La.ba.nof. Au total, 150 personnes environ vont travailler le temps qu'il faudra dans cette "citadelle", avec le soutien d'une dizaine d'université de toute l'Italie. "Identifier les morts est fondamental pour leur redonner leur dignité", a expliqué Mme Cattaneo, rappelant que l'effort était régulièrement fait en cas de catastrophe comme un tsunami ou un accident d'avion mais que l'Italie était la première à le faire à cette échelle pour

Le trou dans la couche d'ozone se résorbe



Le trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique en grande partie provoqué par des activités humaines continue à se réparer, ont déterminé des scientifiques estimant que les mesures prises lors du Protocole de Montréal de 1987 portent leurs fruits. À haute altitude, cette couche qui s'étend entre vingt et quarante km d'altitude, absorbe la plus grande partie du rayonnement solaire ultraviolet qui est dangereux pour les organismes vivants et joue donc un rôle protecteur pour les êtres vivants. Ces chercheurs, dont les travaux sont publiés jeudi dans la revue américaine Science, ont calculé que le trou dans la couche d'ozone a diminué de plus de quatre millions

de km², soit environ la moitié de la superficie des Etats-Unis, depuis 2000 quand les pertes d'ozone étaient les plus grandes, au moment du printemps austral en septembre et octobre.

Cette étude basée sur des mesures prises en septembre depuis quinze ans, révèle également pour la première fois une pause passagère dans ce processus en octobre 2015, à cause d'une éruption du volcan Calbuco dans le sud du Chili six mois plus tôt. "Mais globalement le trou d'ozone paraît être sur la voie de la guérison" alors que les émissions de gaz chlorés, les chlorofluorocarbones ou CFC, continuent à diminuer, concluent les

victimes de ce type de naufrage.

"Je suis fier d'être Italien", a lancé jeudi matin sur Facebook le chef du gouvernement, Matteo Renzi, qui avait promis lors du naufrage que la marine irait rechercher l'épave pour rappeler à l'Europe "quelles sont les valeurs qui comptent vraiment". "Ce bateau contient des histoires, des visages, des personnes, pas seulement un nombre de cadavres", a-t-il souligné. L'entreprise a coûté 9,5 millions d'euros, financés directement par le bureau de M. Renzi.

Il a d'abord fallu retrouver l'épave, qui gisait à 150 kilomètres au nord des côtes libyennes, puis préparer avec la société Impresub Diving and Marine Contractor une structure métallique capable de la remonter doucement à la surface, dans un secteur marqué par de forts courants contraires. Une fois tous les relevés effectués, les corps seront enterrés dans divers cimetières siciliens. Le chalutier bleu qui aura été leur cercueil sera nettoyé et détruit. Dans le même temps, le procès contre le Tunisien Mohammed Ali Malek, accusé d'avoir été le capitaine du chalutier se poursuit à Catane, au nord d'Augusta. Le parquet a requis 18 ans de prison. Si ce naufrage a marqué les esprits par le nombre de victimes, il n'est qu'un épisode de plus dans une macabre litanie: selon le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), plus de 10.000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée depuis 2014. Et malgré le grand nombre de bateaux de secours patrouillant désormais au large de la Libye, les départs sont toujours aussi massifs et les drames se poursuivent. Jeudi matin, les gardes-côtes venus au secours d'un canot pneumatique qui prenait l'eau à 20 milles nautiques des côtes libyennes par des vagues de 2 mètres et un vent de 30 nœuds ont réussi à secourir 107 personnes mais ont retrouvé les cadavres de 10 femmes à bord.

scientifiques. Selon les modèles ordinaires, une guérison complète de la couche d'ozone est prévue avant 2050. Ces substances chimiques appauvriscent l'ozone et leur concentration atmosphérique a baissé de 10 à 15% par rapport au pic de la fin des années 1990, selon le dernier rapport quadriennal de l'Organisation météorologique mondiale et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) publié en 2015. Le Protocole de Montréal, un traité international conclu en 1987, prévoit l'interdiction progressive de ces gaz chlorés qui étaient présents dans les systèmes de climatisation, de réfrigération, les aérosols pour les lances à cheveux et dans certains processus industriels.

"Nous pouvons désormais être confiants dans le fait que les mesures internationales prises ont mis la planète sur la voie du rétablissement", pointe Susan Solomon, professeur de chimie et de science du climat au Massachusetts Institute of Technology (MIT), principal auteur de cette étude. "D'ici à 2030, le Protocole de Montréal – adopté par tous les pays – aura évité deux millions de cancers de la peau par an, des dégâts oculaires et immunitaires sur les humains, et aura aussi protégé la faune et l'agriculture", selon des simulations du Programme des Nations unies pour l'environnement.

Le trou dans la couche d'ozone a été découvert en analysant des relevés à partir de station au sol qui remontaient aux années 1950.

Pour lutter contre le bruit, Lagos ferme églises et mosquées !

Pour lutter contre le bruit, les autorités de Lagos ont fait fermer des dizaines de mosquées, églises et hôtels de la mégapole nigériane, ont déclaré vendredi des responsables. "Soixante-dix églises, 20 mosquées et 11 hôtels, clubs et débits de bière ont été fermés dans l'Etat" de Lagos, a déclaré à l'AFP une responsable de l'Agence de la protection de l'environnement (LASEPA) de la ville la plus peuplée du Nigeria avec quelque 20 millions d'habitants. Lagos est réputée pour ses embouteillages monstrueux et son vacarme dû en partie aux églises et mosquées qui diffusent leur message à grand renfort de haut-parleurs.

Le patron de la LASEPA, Rasheed Adebola Shabi, a ordonné cette fermeture après que certaines églises et mos-

quées eurent refusé de respecter une directive gouvernementale sur la diminution de la pollution sonore. "Les églises et mosquées visées ont reçu pour instruction d'enlever les haut-parleurs placés à l'extérieur des bâtiments pour ne pas déranger le public, mais elles ont refusé", a indiqué de son côté la responsable de l'agence sous couvert d'anonymat. Le niveau sonore autorisé aujourd'hui est de 55 décibels dans la journée et entre 42 et 45 la nuit. Le gouvernement espère parvenir à l'éliminer d'ici quatre ans, a-t-elle ajouté.

"Nous voulons faire en sorte que Lagos soit exempté de bruit d'ici l'an 2020", a-t-elle affirmé. Les autorités locales ont aussi limité l'utilisation des klaxons et sirènes de véhicules dans la même optique.

Danemark

11.000 euros saisis en vertu de la loi de confiscation aux migrants



La police danoise a annoncé jeudi d'avoir saisi près de 11.000 euros en liquide en vertu de la très controversée loi lui permettant de saisir les biens de valeur des migrants entrant dans le pays.

"La police de Copenhague a saisi environ 79.600 couronnes (10.700 euros) chez cinq étrangers qui essayaient d'entrer au Danemark avec de faux documents d'identité", a écrit la police dans un communiqué. Depuis son entrée en vigueur en février, c'est la première fois que la police recourt à cette loi. Les cinq personnes, deux hommes et trois femmes entre 26 et 35 ans sont de na-

nationalité iranienne. Elles ont été arrêtées mardi soir à l'aéroport de Copenhague et placées en garde-à-vue pour usage de faux. Elles étaient en possession de plus de 129.000 couronnes.

La loi autorise la saisie d'argent liquide au-delà de 10.000 couronnes (1.340 euros) ou des objets valant plus que ce montant, elle a suscité de vives critiques à l'étranger, le Washington Post osant une comparaison avec les saisies de biens des juifs par l'Allemagne nazie. Les cinq Iraniens ont demandé l'asile et le traitement de leur demande est en cours, a précisé la police.

Suisse

Amende pour un père musulman qui refusait d'envoyer ses filles à la natation



Un père de famille musulman a été condamné mercredi en Suisse à payer une amende pour avoir refusé d'envoyer ses filles à des leçons de natation avec l'école. Le mois dernier, le refus de deux collégiens musulmans de serrer la main à leurs professeurs femmes, pratique courante dans les écoles suisses, avait déjà fait grand bruit dans le pays. Le tribunal du canton de Saint-Gall (nord-est) a condamné ce père de famille bosniaque à 4.000 francs d'amende (3.700 euros) pour avoir refusé, pendant des années, que ses filles participent à des leçons de natation ou à des séjours avec l'école au nom de ses valeurs religieuses, rapporte l'agence de presse suisse ATS.

L'homme a été reconnu coupable de violation de la loi sur l'obligation de sco-

larisation et pour avoir refusé de se soumettre à de précédentes injonctions, explique l'agence suisse. La procureure avait requis quatre mois de prison en plus de l'amende, arguant que le père de famille, qui vit en Suisse depuis 1990, refusait de s'intégrer et n'avait aucun respect pour la législation suisse. Elle a également demandé à l'office cantonal des migrations de réévaluer la validité de son permis de séjour.

Depuis des années, la famille est en conflit avec les autorités locales. En mars 2015, les parents avaient déjà été condamnés pour avoir refusé d'envoyer leurs filles à l'école si elles n'étaient pas autorisées à y aller voilées. Le tribunal fédéral avait ensuite donné raison aux parents, autorisant l'aînée à porter le voile au nom de la liberté religieuse.

ANNONCES CLASSÉES



■ Loue : F2 Yasmine 2,5 U - F2 Eckmühl pour couple 2 U - F3 Karma Promot. 2 U - F3 et F5 Larbi B. M'hidi 3,5 U / 4 U - Local Maraval 60 m² côté Tribunal - Université 3,5 U - HOUHOU - Maraval - 0555.444.172 - 041.21.07.96

■ A vendre 1^{er} étage Niveau Villa 1,8 Md et Villa complète 7 Mds à Canastel - ORAN + A louer 3^{ème} étage 4 U/mois 1 an d'avance + Niveau de Villa pour Location 3^{ème} et dernier étage - Tél : 0620.84.64.45

■ Vends F3 à Hassi Ben Okba - 3^{ème} étage - 2 façades - bien ensoleillé - Acté - 82 m² - Prix fixe 500 U - Tél : 0541.33.96.03

■ Vends F3 luxe à Bousserville - 4^{ème} étage - 2 façades - Acté - 86 m² - Prix demandé : 1 Md Nég. - Tél : 0541.33.96.03

■ Location Apparts : F3 C. SDB Nouvelle Promotion avec Ascenseur et Cuisine équipée centre-ville + F3 C. SDB Akid Lotfi + F3 C. SDB Pierre Tabarot + Villa RDC Canastel meublée - AG. 04, Rue Med Khemisti - 0552.58.43.72

■ Vends : F3 Bd Benzerdagh RDC côté Hôpital + F3 C. SDB 2^{ème} étage Larbi Ben M'hidi + F2 8^{ème} étage Nouvelle Promotion CV + F5 Rue Med Khemisti 1^{er} étage - AG. 04, Rue Med Khemisti - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ A louer un Appart F4 situé à Hai Es-Sabah - Pour information appeler le : 0668.67.49.67

■ Vente Appart F4 meublé et équipé au 2^{ème} étage au centre-ville Bd Maâta à proximité des Bus - Tramway - Collège - Lycée... Sup. 96 m² - Chauffe-eau Climatisateur - Eau disponible H24 - Ligne téléphonique et Internet - Prix : 15 négociable - N° 0781.08.34.78

■ TLEMCEN - AG. IMMO. 13 met en Location à Imama 2 Apparts F4 au 4^{ème} étage & F3 au 2^{ème} étage - POUR + d'infos contacter le : 0659.24.14.14

■ PARIS : Loue Juillet petit Studio équipé 2 personnes - proche République 4^{ème} étage sans Ascenseur - 15 m² - Tél : 0541.69.06.52

■ A louer des Appartements Type F3 à Corail-plage - N° 0772.91.47.38

■ A vendre Résidence F4, bon état, sis MARSA BEN M'HIDI (ex-PORT-SAY) Wilaya de TLEMCEN - Sup. 100 m² - Actée - Vue sur mer - 4 balcons, dans un complexe avec gardiennage - Tél N° : 0662.72.35.73 - 0776.77.04.54

■ A louer 7 Appartements dans une grande Villa, idéale pour Clinique ou des Cabinets médicaux ou Cabinet d'avocat, huissier, notaire... Situés à ARZEW sur un gd Bd proche du Tribunal et de la Polyclinique - 0541.61.13.65 ou 00336.59.01.78.89

■ Vends F2 / F2 et F4 à Delmonte derrière la CASORAN - Actes + Livret foncier - Prix très intéressant, immeuble construction neuve : Ascenseur - Dalles espagnoles - Tél : 0775.93.79.95 - 0555.69.02.99

FÉLICITATIONS

Chaleureuses félicitations à notre fils



BENMELOUKA
Mohamed Yasser qui a décroché haut la main son examen de 5^{ème}.

Tes grands-parents et parents sont fiers de toi et te souhaitent d'autres succès INCHA'ALLAH.

ANNIVERSAIRE

« THOMAS et ses Amis » se sont réunis ce matin pour organiser l'anniversaire du petit prince adoré et au plus mignon des garçons : **DENANE ILYESSE** qui fête ses 4 ans ! Aujourd'hui le 02 Juillet 2016.

Alors plein de cadeaux et de gâteaux. En ce jour papa Khaled, maman Nardjisse, tes frères Mohamed - Nadir et Moncef ainsi que tata Dalila te disent combien on t'aime fort ! En te souhaitant beaucoup de santé et de joie.

Tata DALILA qui t'adore

■ A louer Appart Niveau I : 4 Pièces + Gde Cuisine + SDB - Gd Standing - 200 m² + Garage. Tél. : 041.73.40.99 - Port : 0558.73.87.23

■ Loue un grand Appartement de 100 m² avec grande cour, accès individuel - Ville Nouvelle - ORAN - Tél : 0661.31.90.80

■ Vends Appartement 88 mètres carrés - Vue sur mer - Cité Bel Air - Prix offert : 11 Millions DA - Téléphoner au : 0799.50.54.50 - 0555.61.68.82

■ HOUHOU - Maraval - 041.21.07.96 - 0555.44.41.72 - Cherche Location - Vente - Echange : Studio F1, 2, 3, 4, 5 - Niv. Villa - Villas - Maisons de Maître - Lots Terrains - Carcasse - Dépôts - Locaux commerciaux - Studios - Contactez-nous - Merci

■ A louer un Studio en face l'hôtel Royal - Tél : 0557.13.36.20

■ Vends 2 x F3 7ème étage avec Ascenseur à Yasmine 2 - Poss. Promesse de Vente + F3 3^{ème} étage 900 U à Yasmine 2 + F2 2^{ème} étage en face mosquée Nour El Houda + F3 1^{er} étage Hai Chouhada. P : 870 U - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ Vends 2 x F3 + 2 F5 équipés Promotions 800 U et 13.500 avec crédit à El Kerma + Vends F4 LSP 1ère main 106 m² 1^{er} et 2^{ème} à El Kerma. P : 800 - Tél : 0799.65.93.99 - 0556.86.64.18

■ A vendre ou Echange un F2 meublé à Front de Mer - 5ème et dernier étage - Vue sur mer - La visite après 15 H - Tél : 0550.48.36.16

■ A louer Appart 3^{ème} étage à côté Front de Mer. Equipé. Top. Tél + Internet. 7 Millions + A louer Appart 1^{er} étage F4 Hai Salem 3,5 U - Tél : 0550.46.12.03 - 041.29.61.72

■ Appart à louer centre ville Karguentah 109 m². F3. 1^{er} étage - Villa à louer 160 m² à Port-Say pour saison estivale - Tél : 0793.28.50.17

■ A vendre Appart Millenium 110 m². 1^{er} étg. 1.200 U + Appart Akid Lotfi en face Méridien 82 m² 2^{ème} étg. 1.500 DA + Appart Yasmine 2 - 105 m² F4 équipée 8ème étg. Ascenseur - Tél : 0550.46.12.03 - 0555.46.21.72

■ Vend Appart de luxe de 103 m² dans résidence scénique H24. Quartier calme. Bon Vois. 2 Ch. et Gd Salon ouvert sur Cuis. équipée marque AVIVA toutes climatisées avec balcon vue sur mer et 5 mn de la plage. Sale avec Jacuzzi. 4ème étage avec Ascenseur à Claire Fontaine - Ain El-Turck - Tél : 0550.43.82.86

■ Vends : F4 2^{ème} étg. Résidence Hasnaoui + F4 3^{ème} étg. Résidence Plaza + F5 2^{ème} étg. Rue Med Khemisti + F4 1^{er} étg. Bd F. de Mer + F5 C. SDB 10ème étg. côté Palais d'Or + F4 4^{ème} étg. USTO Pyramides - 0552.58.43.72 - Cabinetbenelsaid@gmail.com

■ Loue F4, 2^{ème} étage sur deux façades, grand balcon, très bien ensoleillé et très bien située. Rue commerciale près Commissariat à Hai El-Yasmine - ORAN - Tél : 0771.10.88.59 (Pas d'intermédiaire)

■ A vendre Appart F3 + Pte Pièce - 3^{ème} étage Grande Terre - Bon voisage - Eau 24/24 - Acte + L.F. - Tél : 0550.29.31.16 - 0771.83.36.30

■ A vendre Appartement F4 - 124 m² - Acté - 5ème et dernier étage. 2 Façades. Parking - Accepte Promesse de Vente - Akid Lotfi - Tél : 0552.40.54.84

■ Dans immeuble ancien : Vend F2 - 50 m² luxe. Double Faç. 4ème étage à Chakib Arslane. Vue panoramique. Acte + Livret foncier. Cuisine équipée américaine, fenêtre, rideau Ali. Etanchéité. Elect. Plomb. Gaz neuf - Prix dem. : 750 U - Tél : 0549.45.40.83

■ Vds F3 - 80 m² - 2 Faç. 3^{ème} étage. Cité calme & clôturée. Jardin. parc pour enfants & Parking gardé H24. Ecole, CEM & Lycée juste à côté : Cité des Frères Benaida - Zitouna à proximité de la Station Bahia - Tél : 0658.13.99.08

■ Partic. loue F3 Niveau Villa Pt du Jour + Vend F3 RDC avec garage, entrée individuelle, excellente voisine, pour Habit. ou Prof. libérale. Le tout à Point du Jour ORAN + Loue Duplex F4 Hai Yasmine face Café Dubai 2^{ème} et 3^{ème} étg. avec toutes les commodités - Tél : 0774.57.46.33

■ Société en développement sise à ORAN cherche Assistantes Commerciales - Expérience minimum 05 ans - Savoir établir un Bilan - Faxer CV + Photo au 041.53.73.54/55 ou par Mail : medicatoranalgier@gmail.com

■ Société en développement sise à ORAN cherche : Assistantes Commerciales - Expérience minimum 02 ans - Salaire selon compétence - Transmettre CV a : promorecrutpp.15@gmail.com

■ Société privée recrute une Secrétaire de direction et une Responsable de magasin ayant une expérience dans le domaine, âgée de 40 ans et plus (de préférence) - Veuillez envoyer votre CV à : Recrutement-dz2016@hotmail.com

■ Société de fabrication de Dispositifs médicaux à ORAN recrute : Comptable - Expérience minimum 05 ans - Savoir établir un Bilan - Faxer CV + Photo au 041.53.73.54/55 ou par Mail : medicatoranalgier@yahoo.fr

■ Société en développement sise à ORAN cherche : Assistantes Commerciales - Expérience minimum 02 ans - Salaire selon compétence - Transmettre CV a : promorecrutpp.15@gmail.com

■ Société privée recrute une Secrétaire de direction et une Responsable de magasin ayant une expérience dans le domaine, âgée de 40 ans et plus (de préférence) - Veuillez envoyer votre CV à : Recrutement-dz2016@hotmail.com

■ Loue pour Saison estivale 10 j, 20 j, 30 j : Apparts Studios équipés - entrée individuelle - Eau H24 + Garage, à 300 m de la plage de Trouville - Tél : 0697.11.16.26 - 0771.75.32.76

■ ESPAGNE - Vends / Loue des Apparts pour la saison estivale - Gestion de prestations à l'Espagne - 0550.540.880/+34.655.755.767 (Viber, What up...)

■ Loue pour Saison estivale 10 j, 20 j, 30 j : Apparts Studios équipés - entrée individuelle - Eau H24 + Garage, à 300 m de la plage de Trouville - Tél : 0697.11.16.26 - 0771.75.32.76

■ EUR TRAPACT TLEMCEN : Cherche Agent Commercial confirmé (e). Permis de conduire apprécié + Secrétaire de Direction - Salaire intéressant - Cadre de travail agréé - Envoyer candidature : tlmcap@hotmail.com

■ Le nouveau restaurant " Magic Food " cherche : Caissière ou Caissier avec expérience - Pizzaïolo - Cuisinier - Serveur - Agent polyvalent - Se présenter avec CV + Photo à : Hai Khemisti îlot 3 N° 5 Local 1 et 2 juste à côté de Renault et Palais d'Or - El Akid Lotfi. ORAN - 0553.58.43.65

■ Le nouveau restaurant " Magic Food " cherche : Chef du Personnel / Chef Cuisinier / Chef de Salle - Se présenter avec CV + Photo à : Hai Khemisti îlot 3 N° 5 Local 1 et 2 juste à côté de Renault et Palais d'Or - El Akid Lotfi. ORAN - 0553.58.43.65

■ Dame cherche Enseignante pour donner des cours particuliers à domicile (Français - Maths) Niveau 1 AM - Tél : 0661.31.01.20

■ Ecole privée EL HAYET SCHOOL - Place Fontanelle - Gambetta - Recrute des Professeurs des matières suivantes : Informatique - Dessin - Musique - Se présenter avec CV

■ A vendre Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Loue Villa R+2 - Corniche oranaise (BOUSFER-Village) : 4 Pièces + Salon + 03 Cuisines + 03 SDB + Garage 3 véhicules - Prix 150.000,00 DA - Tél : 0555.30.68.57

■ Part vend Carcasse - Actée - de 176 m² - Sous sol + R + 1 - 02 façades parallèles à TAMAZOGHA (SAINT-MAUR) 30 minutes d'ORAN - Tél : 0557.19.40.79

■ Loue Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Carcasse - Actée - de 176 m² - Sous sol + R + 1 - 02 façades parallèles à TAMAZOGHA (SAINT-MAUR) 30 minutes d'ORAN - Tél : 0557.19.40.79

■ Loue Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m² - Bien située - Tél : 0797.44.02.28 - 0771.96.52.99

■ Vend Villa à Cité Protin - ORAN - RC + 1 - Sup. 300 m<

ASM Oran

La feuille de route respectée



M. Zeggai

La reprise est fixée à vendredi prochain. Kacem Salim, recommandé par l'entraîneur en chef Nour Eddine Saâdi, est le nouveau préparateur physique. Akhil (ex-JSMS) a signé avant-hier dans la soirée et sera la cinquième recrue après le keeper de la JSD Yagoub Samer, Baleh (PAC), Zitoun (US-MAB), Kharbeche (NC Magra). Telles sont les dernières nouvelles enregistrées après la dernière réunion d'évaluation entre Saâdi, Saâdoun Mohamed, Baghor Merouane et Lahouari Benamar. «Après mon dernier séjour à Oran, je suis satisfait par le fait que la direction ait réussi à récupérer Benzerga, mais déçu dans la mesure où rien ne se profile à l'horizon pour le cas de Aoued. Je suis intervenu personnellement pour sensibiliser les dirigeants de son utilité au sein de l'équipe. Ces derniers étaient prêts à négocier avec lui, en tenant compte de ses exigences mais il n'a pas donné signe de vie. Je lui ai envoyé personnellement un SMS auquel il n'a donné aucune suite. Sincèrement, j'aimerais qu'il reste mais, si dans sa tête, il est partant, je n'y peux rien. Les dirigeants ont tout fait pour le faire revenir de sa décision mais en

vain», nous a affirmé l'entraîneur de l'ASMO. À propos de l'effectif, Saâdi a exigé la présence de joueurs de talent. «Je n'ai pas peur de travailler avec les jeunes pour peu qu'ils soient talentueux». Pour l'instant, la feuille de route tracée en début de saison semble être respectée, même s'il reste quelques démarches à entreprendre pour donner beaucoup plus de consistance à l'effectif. «Je pense que le problème de la défense est totalement réglé. Dans l'entre jeu, c'est presque fait, mais en attaque, nous sommes en déficit. Nous avons maintenu Ghomari et recruté Baleh. Je crois qu'il nous faut deux attaquants de pointe et un ou deux joueurs de couloirs», a-t-il encore souligné. Dans ce contexte, la commission de recrutement, composée de Moumouh, El Morro, Baghor Merouane et Lahouari Benamar, travaille en totale collaboration avec le nouveau responsable technique asémiste à qui revient le dernier mot. Saâdi a clairement affirmé qu'il est responsable des joueurs qu'il a proposés à la direction et qu'il n'acceptera pas de joueurs qui ne répondent pas aux critères pour endosser le maillot de l'ASMO. «Dans ce domaine, nous travaillons en parfaite collaboration avec

Cheikh Saâdi. Nous nous efforçons à mettre les bouchées doubles pour satisfaire les besoins du staff technique, d'autant plus que nous sommes pressés par le facteur temps», ont tenu à nous déclarer Saâdoun Mohamed et son bras droit Baghor Merouane. A noter l'absence de Mohamed El Morro à cette réunion pour des raisons familiales. Lors de cette réunion, les responsables de l'ASMO et leur entraîneur s'insurgent de la sortie peu élégante de Mekhazni de l'USMA. «Qu'il recrute pour son équipe, c'est de bonne guerre, mais que cela se fasse dans les normes, dans le respect aux clubs auxquels appartiennent les joueurs partants. Mekhazni est un recruteur et non un formateur comme il le prétend ou comme il veut le faire croire aux gens», dira Nour Eddine Saâdi. Enfin, la rentrée pour les Asémistes est fixée au 8 juillet prochain avec un dîner collectif et une réunion avec l'ensemble des joueurs et des staffs. Les joueurs seront soumis à un travail, à raison d'une séance par jour pendant une semaine. Deux stages bloqués, le premier pendant un mois à l'hôtel «El Mouahidines» et le second en Tunisie à partir du 8 août pour une quinzaine de jours.

GC Mascara- L'AGEX reportée à demain

La course contre la montre est engagée

Mohamed Belkeir

L'intersaison est déjà marquée par certains dysfonctionnements et si les choses se règlent d'un côté, elles se compliquent par ailleurs. Pour le cas de l'entraîneur Mehdaoui, son recrutement a été difficilement acquis. C'est au prix de plusieurs entrevues et des négociations marathon que le coach a accepté. Donc, dans l'après-midi du jeudi, à l'hôtel du centre équestre, Mehdaoui a finalement paraphé son contrat pour une période de deux ans et, sur-le-champ, il a décidé que les entraînements reprendront le 10 juillet. Pourquoi a-t-il repoussé la reprise à cette date ? Ceci s'explique par le fait que Mehdaoui ne dispose pas d'un effectif répondant au profil de la Ligue 2 professionnelle, et que sur les quarante joueurs proposés, sept seulement ont retenu son attention. Il s'agit d'un volet

extrêmement épique qui incombe à ceux qui ont, de tout temps, fait miroiter des noms de vedettes ou supposées telles. Ces sept éléments, qui sont des rescapés de la saison écoulée, sont passés dans l'après-midi à la table des négociations, et ce sont les finances qui posent problème. S'ils se sont entendus sur le montant des primes de signature, les joueurs n'ont pas apprécié qu'une partie de celle-ci soit atermoyée et, même en donnant leur accord, ils ont exigé des chèques de garantie, faisant certainement allusion à ce qui se produit de nos jours quand un joueur ne perçoit pas l'intégralité de son dû et se voit contraint de saisir les instances. Sur le plan sportif, cette situation embarrasse Mehdaoui qui est pressé par le temps et qui veut garder ces joueurs qui constitueront l'ossature de l'équipe. Il a mis l'accent sur l'urgence de la reprise, invitant les dirigeants

à proscrire et à lui soumettre des propositions. Donc, une course contre la montre est actuellement engagée pour combler ce retard, et si l'on se réfère aux noms des joueurs proposés par chaque membre et si les négociations aboutissent, le GCM pourrait entamer la préparation le 10 juillet. Après cette séance de travail à l'OPOW, devait se tenir une AGEX pour la désignation d'un président sous l'égide de la DJS. Faute de quorum illustré par la présence de 40 membres seulement sur les 120, l'assemblée a été reportée à dimanche. On soulignera enfin qu'au cours de la réunion, quelques personnes ont remis en cause le statut professionnel du Ghali, préférant celui de club amateur. Des échauffourées ont alors éclaté entre des supporters qui ont manifesté leur inquiétude à propos des causes de l'absence du staff de la SSPA à cette réunion.

WA Tlemcen

Luttes intestines et amertume

M. Benboua

ATlemcen, les dirigeants du WAT ne semblent pas avoir retenu les leçons du passé. A ce rythme, le club phare de la cité des Zianides est loin de voir le bout du tunnel. En effet, le Widad, qui n'a réussi son maintien en division nationale amateurs qu'à deux journées seulement de la fin du championnat, est aujourd'hui confronté à une crise aiguë sur le double plan administratif et financier rendant, du coup, l'avenir très incertain. Le conflit qui oppose depuis quelques jours le président du CSA, Rachid Bouraoui, aux membres du conseil d'administration et, à leur tête, Mohamed Brix, risque de mener le club des Ciel et Blanc vers l'implosion. C'est dire qu'au moment où la majorité des clubs œuvrent d'arrache-pied pour le recrutement et la

préparation de la nouvelle saison, à Tlemcen on fait face aux luttes intestines. Bouraoui accuse ses détracteurs de lui mettre «les bâtons dans les roues» pour le pousser vers la porte de sortie en raison de «ses approches qui ne concordent pas avec celles des autres membres», dit-il. En tout cas, depuis quelques jours, la ville de Tlemcen, plus précisément les milieux sportifs, vit avec une certaine amertume due justement à cette crise interne qui fait que le WAT prend aujourd'hui le mauvais chemin. La déception se lit encore sur le visage des supporters dont la plupart n'arrive pas à comprendre cette divergence, alors que le club est déjà au plus bas de la hiérarchie. En tout cas, tout le monde à Tlemcen espère que l'union sacrée sera réalisée pour permettre au club cher à des milliers de Tlemcéniens de retrouver

MO Béjaia - Coupe de la CAF

Le rêve est désormais permis

Le MO Béjaia, qui traverse une conjoncture très difficile en cette intersaison, parvient pourtant à s'illustrer sur la scène africaine en surmontant tous les obstacles, comme l'atteste le nul obtenu sur le terrain des Ghanéens de Medeama (0-0), mercredi dans le cadre de la 2e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Grâce à ce nul, arraché dans des conditions délicates et avec un effectif décimé, le rêve est désormais permis pour le MOB qui participe pour la première fois de son histoire à une compétition internationale. « Si nous parvenons à remporter les deux matchs qui nous restent à domicile, nous aurons de grandes chances pour nous qualifier aux demi-finales », lance l'entraîneur Nacer Sendjak, en place depuis trois semaines après avoir hérité d'une équipe en pleine cri-

se. En fait, les «Crabes», vainqueurs à domicile lors de leur premier match du groupe A face aux Tanzaniens de Young Africans (1-0), se sont déplacés au Ghana avec un effectif de 14 joueurs seulement dont trois gardiens de but. Outre les suspensions de Belkacemi, Khadir et Baouali, sans oublier la blessure de Yaya, l'attaquant sénégalais N'Doye boude ses coéquipiers depuis la reprise des entraînements, alors que d'autres cadres sont partis à l'image de Zerdab, Mebarakou et Hamzaoui. Cette situation complexe à laquelle l'entraîneur Sendjak devait faire face, a coïncidé avec une nouvelle crise éclatée au niveau des hautes sphères du club. Les membres actionnaires ont décidé de retirer leur confiance au président Zahir Attia, qu'ils ont pourtant eux-mêmes élu il y a à peine un mois. Une décision que le nouveau prési-

Volleyball- Finale coupe d'Algérie,

ce soir à 23h00 NRBBA-GSP

De la revanche dans l'air

Les volleyeurs du GS Pétroliers, qui s'apprêtent à affronter le NR Bordj Bou-Arréridj en finale de coupe d'Algérie, samedi à Birkhadem à 23h00, auront l'occasion de prendre leur revanche une semaine après avoir perdu le championnat devant les Bordj. L'entraîneur du GS Pétroliers, Fayçal Ben Charif, estime que cette rencontre était une occasion propice pour ses joueurs de se reprendre après la défaite en «finale» du championnat et d'ajouter un nouveau trophée au riche palmarès des Pétroliers (ex-MC Alger). «Après la désillusion enregistrée en championnat, alors que nous avions dominé pen-

dant tout l'exercice 2015-2016, je pense que cette finale est une occasion à ne pas rater pour sauver notre saison en décrochant le trophée», a déclaré Ben Charif à l'APS. Ben Charif, ancien international du club de la DNC Alger, est également revenu sur la préparation de son équipe en cette période de fin du mois sacré de ramadhan. «Nous avons travaillé les comportements de jeu qui nous avaient fait défaut la semaine dernière face à Bordj Bou-Arréridj, tout en nous penchant sur la récupération et l'aspect psychologique», a souligné l'entraîneur des Pétroliers. Concernant l'état d'esprit qui règne au sein de son

Ligue 1 Les entraîneurs étrangers n'ont plus la cote

**Contrairement aux saisons précédentes, les entraîneurs étrangers ne semblent pas avoir la cote en Algérie.
Jusqu'à présent, il n'y a que deux clubs de Ligue 1 qui vont débuter la saison avec des entraîneurs étrangers.**

Kamel Mohamed

Il s'agit du CS Constantine qui est entraîné par le Portugais Didier Gomes Da Rosa et la JS Saoura, drivée par le Français Sébastien Desabre. Une situation qui est différente de la saison dernière lorsque plusieurs clubs étaient entraînés par des étrangers, à l'exemple du MC Alger avec le Portugais Artur Jorge, le CR Belouizdad avec Alain Michel, le MC Oran avec Jean-Michel Cavalli, le MO Bejaia avec le Suisse Alain Geiger et le RC Arba avec le Serbe Daniel Darko Janackovic.

Au même titre que les joueurs étrangers, il y aura moins d'entraîneurs étrangers cette saison dans le championnat de Ligue 1.

Les dispositions réglementaires de la FAF interdisent, depuis la saison dernière, le

recrutement de joueurs étrangers, alors que cette disposition ne touche pas les entraîneurs étrangers. L'absence de techniciens étrangers dans le championnat de Ligue 1 s'explique en premier par le manque de résultats des clubs drivés par ces entraîneurs venus d'ailleurs. Des techniciens qui n'exercent pas dans leurs pays respectifs, mais qui avaient la cote en Algérie. En définitive, le temps a joué en leur défaveur dans la mesure où ils ne sont plus convoités par les clubs algériens.

Des techniciens qui ont montré leurs limites dans la mesure où ils ne sont pas meilleurs que les entraîneurs locaux. Les François Bracci, Enrico Fabbro, Hubert Velud, Bernard Simondi, Alain Geiger, Dominique Bijotat et tant d'autres ne font plus partie des entraîneurs exerçant

dans le championnat d'Algérie. Cela a permis à des techniciens algériens et surtout à d'anciens internationaux d'émerger. En plus de Abdellak Amrani qui est très sollicité en Algérie, Djamel Menad, Si Tahar Cherif El Ouazani, Bilal Dziri, Omar Belatoui, Fouad Bouali, Mohamed Slimani, Liamine Bougherara et Youcef Bouzidi, pour ne citer que ceux-là, ont réussi à s'imposer dans le championnat algérien.

La plupart de ces techniciens sont d'anciens internationaux qui sont en train de fructifier leur grande expérience en tant que joueur. Ils sont appelés à s'imposer comme Kheireddine Mandouï ou encore Menad et Cherif El Ouazani, qui sont tous d'anciens internationaux pouvant constituer des références pour les jeunes joueurs.

L'urgence d'une prise de conscience La formation, parent pauvre du football national

La qualification à l'arraché de la sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) au deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), a de nouveau traduit le faible niveau du football algérien dans la base, quelques mois après une élimination sans gloire des U20 dès le premier tour des qualifications de la CAN face à la Mauritanie.

Les cadets algériens, qui ont bénéficié de stages et matchs amicaux à répétition depuis plus d'une année, ont souffert le martyre mercredi soir face à une équipe libyenne qui a seulement deux mois d'existence.

Pourtant, les deux matches se sont déroulées à Alger, mais sans que cela ne soit mis à profit par les protégés de l'entraîneur Saber Bensmail afin de passer sans encombre au prochain tour. Battus en «déplacement» à l'aller 3-2 (la Libye est interdite d'organiser des matchs officiels sur son sol pour des raisons sécuritaires), les jeunes algériens ont dû attendre la 88e minute du match retour pour valider leur billet (victoire 2-1).

Et si les protégés de Bensmail ont longuement fêté cette qualification sur le terrain et dans le vestiaire, le directeur technique national (DTN), Toufik Korichi, lui, se veut réaliste. «Il faut reconnaître que nous avons échappé à l'élimination face à une équipe qui a commencé à préparer le double rendez-vous depuis seulement deux

mois. Désormais, un grand travail nous attend pour espérer tenir la dragée haute aux grandes équipes africaines au niveau des catégories jeunes», a déclaré Korichi à l'APS. «Nos joueurs étaient sous grosse pression du fait qu'ils avaient peur de connaître le même sort que leurs ainés des U20, éliminés dès le premier tour des qualifications de la CAN, mais cela ne justifie en rien le visage montré par nos joueurs dans les deux matchs face à la Libye», a-t-il ajouté.

Au fait, en constatant que les sélections jeunes algériennes quittaient à chaque fois les éliminatoires dès le premier tour, la Fédération algérienne de football (FAF) avait décidé de ne pas engager les U17 et les U20 lors des qualifications des CAN-2015 des deux catégories.

Elle pensait prendre son temps pour mettre de son côté les atouts nécessaires avant de repartir sur de bonnes bases. Finalement, les choses n'ont pas changé au vu de ce que les deux sélections nationales ont fourni comme prestations pour leur retour dans cette phase de qualifications. «J'estime que la sélection algérienne n'a pas les capacités de tenir tête aux équipes africaines, plus solides sur le double plan technique et physique. Je prédis son élimination dès le prochain tour», a estimé l'entraîneur de la sélection libyenne des U17 et ancien buteur des «Chevaliers de la Méditerranée» des années 1980, Faw-

Rennes Bensebaini débarque en prêt

Le jeune défenseur central du Paradou AC Ramy Bensebaini va être l'objet d'un nouveau prêt, cette fois à Rennes sous la coupe de l'ex-entraîneur de l'équipe nationale Christian Gourcuff.

Ce prêt d'une saison est assortie d'une option d'achat. A noter que le jeune défenseur a évolué la saison dernière à Montpellier.



FC Barcelone Neymar prolonge de cinq ans



L'attaquant vedette brésilien Neymar a annoncé jeudi qu'il prolongeait son contrat pour cinq ans avec le FC Barcelone, mettant un point final à des mois de spéculations sur un éventuel départ du Barça.

«L'athlète, avec sa famille, a décidé de rester au FC Barcelone et prolongera son contrat pour cinq ans de plus», a informé le cabinet qui représente la star brésilienne. «Très content de continuer à vivre ce rêve», a écrit de son côté Neymar sur les réseaux sociaux.

Le contrat, qui ira jusqu'en 2021, sera finalisé au cours de la semaine, selon le communiqué qui inclut des déclarations du père du joueur et agent, Neymar Da Silva Santos. «Nous sommes en route pour la seconde étape de Neymar Jr. Nous sommes très heureux de la décision de Neymar Jr. et du club catalan», a affirmé Neymar père. Le président du FC Barcelone, Josep

Maria Bartomeu, avait annoncé jeudi que l'attaquant prolongerait son contrat au cours des prochains jours. «Dans les prochains jours, nous confirmerons le renouvellement (du contrat) de Neymar pour les cinq prochaines saisons», a affirmé le dirigeant du Barça lors d'une conférence de presse. Les avocats du club et ceux de Neymar sont en train de régler les derniers détails.» Les longues négociations pour la prolongation du contrat de l'attaquant de la Seleção, dont l'actuel arrive à son terme à la fin de la

Espagne Del Bosque part, Caparros le remplace ?



Vicente Del Bosque aurait fait part de sa volonté de quitter la sélection espagnole après l'échec à l'Euro. Joaquín Caparros serait en pole pour lui succéder. La Roja va-t-elle changer de sélectionneur ? Oui, selon les médias espagnols. Ce jeudi, Marca et As affirment que Vicente Del Bosque aurait annoncé à sa fédération son intention de démissionner. Angel Villar, président, aurait accepté cette décision et se serait mis à la recherche d'un successeur. Vicente Del

Bosque était arrivé à la tête de la sélection ibérique en 2008. Le technicien de 65 ans a remporté la Coupe du monde 2010 et l'Euro 2012. Depuis cette apogée, l'Espagne est clairement sur le déclin. Elle a d'abord déçu au Mondial 2014, quittant le Brésil dès la phase des poules. Andres Iniesta et ses coéquipiers ont ensuite raté leur Euro 2016, sortant en huitième de finale contre l'Italie (2-1). Les Espagnols s'étaient retrouvés sur la route de la Squadra Azzurra en terminant deuxième de groupe, après un revers surprise contre la Croatie (2-1). Le départ de Del Bosque pourrait être officiellement le 14 juillet. Toujours selon les médias espagnols, Joaquin Caparros devrait lui succéder. L'entraîneur de 60 ans a connu beaucoup d'équipes depuis l'entame de sa carrière d'entraîneur en 1981, sans réussir de véritable coup d'éclat. Celui qui pourrait être nommé le 19 juillet est sans club depuis janvier 2015, date à laquelle Caparros avait été limogé par Grenade.

Euro-2016

Allemagne-Italie, deux poids lourds pour une place au soleil

Jamais l'Allemagne n'a pris le dessus sur l'Italie dans un tournoi majeur, mais quand ces deux mastodontes et leurs quatre coupes du monde chacun se croisent, les statistiques et «les mots ne servent à rien», résume le milieu de la Nazionale Alessandro Florenzi. Le choc des quarts de finale de l'Euro, c'est ce soir à Bordeaux (20h00). «Pourquoi devrais-je être traumatisé par l'Italie?», s'est ainsi emporté Toni Kroos, quand un journaliste a évoqué l'invincibilité italienne qui dure depuis huit matchs. «Moi, je les ai battus en demi-finale de l'Euro Espoirs 2009, donc mon bilan contre eux est équilibré», a répondu plus diplomatiquement Mats Hummels. Un discours que pourraient reprendre Manuel Neuer, Jérôme Boateng, Mesut Özil et Benedikt Höwedes, eux aussi présents ce jour-là. Côté Azzurri (1 Euro gagné contre 3 côté allemand), on voit également très bien le danger qu'il y aurait à se reposer sur ce bilan flatteur en confrontations directes. «On ne se prépare pas en disant: +On a gagné celui d'avant, on gagnera le suivant+, ça passe par tout le travail», a averti Florenzi. «On a regardé des vidéos comme on l'a toujours fait, nous chercherons les défauts de cette équipe, qui en a peu. On y travaille, on cher-

chera. Les mots ne servent à rien, seulement les faits sur le terrain», insiste-t-il. Aux oubliettes, donc, la demi-finale d'il y a quatre ans, remportée à Varsovie par les Italiens (2-1) sur un doublé de Mario Balotelli. «Les faits parlent pour eux, ils sont champions du monde, ils gagnent plein de matchs, ils ont confiance», ajoute Florenzi, combattif: «nous, la confiance on la conquiert petit à petit, match après match, entraînement après entraînement». Vainqueurs très convaincants du tenant du titre espagnol au tour précédent, la Nazionale arrive lancée malgré l'absence certaine de Thiago Motta, suspendu, et le poker menteur autour de Daniele De Rossi, incertain. En cas d'absence du régulateur au milieu de terrain, c'est Marco Parolo qui devrait descendre d'un cran en pointe basse du milieu de terrain et il ne serait pas remplacé par Stefano Sturaro. Ce serait certainement une perte qualitative importante, ce dernier n'étant même pas titulaire à la Juve, mais une absence que doit pouvoir absorber une équipe dont le sélectionneur prône la primauté des idées sur le talent. Côté allemand, tout le monde est à la disposition du sélectionneur Joachim Löw, et les spécula-

tions vont bon train sur un éventuel «coup» tactique qui verrait l'abandon du 4-5-1 pour un 3-3-3-1 aligné lors de l'amical remporté 4-1 en mars contre la Nazionale. Boateng serait alors entouré de Höwedes et Hummels dans l'axe pour contrer les deux pointes italiennes. Une deuxième ligne avec Joshua Kimmich et Jonas Hector excentrés et Khedira dans l'axe, une troisième ligne avec Kroos, Özil et Müller, et le seul Gomez en pointe complèterait ce schéma. Une titularisation de Bastian Schweinsteiger n'est pas non plus à écarter totalement, même s'il faudrait pour cela sacrifier soit Khedira, le joueur qui connaît le mieux l'Italie puisqu'il joue à la Juve, soit Kroos ou Özil. L'équipe d'Italie d'Antonio Conte n'ayant plus des individualités du calibre de Pirlo, la nécessité de s'adapter à son jeu semble cependant moins pressante pour la Mannschaft. L'abandon d'un système qui a permis jusqu'ici à l'Allemagne d'être à la fois l'équipe qui tire le plus au but et celle qui en essaie le moins paraît hasardeux. Et cela viendrait contredire quelque peu Löw, lorsqu'il jurait ses grands dieux que l'Allemagne «n'était pas traumatisée par l'Italie».

PSG

Hatem Ben Arfa première recrue sous l'ère Emery

A 29 ans, Hatem Ben Arfa touche enfin le Graal. Originaire des Hauts-de-Seine, l'international français s'est engagé avec le Paris Saint-Germain hier, son club de cœur, où il a parapré un contrat jusqu'en 2018. A l'issue de sa présentation sur le site officiel du club de la capitale avec son nouveau maillot (il portera le numéro 21), Ben Arfa a confirmé qu'il vivait un rêve éveillé : «Je vis cette signature au Paris Saint-Germain comme un très grand moment de bonheur et de fierté. Le Paris Saint-Germain a toujours occupé une place très particulière dans mon cœur et porter ce maillot au Parc des Princes est un rêve que je poursuis depuis l'enfance. Je suis très honoré que le club m'offre aujourd'hui la possibilité de réaliser ce rêve. Je ferai tout pour porter au plus haut les couleurs de ma nouvelle équipe et rendre fiers nos supporters». L'occasion de sa vie. Une opportunité qu'il doit en grande partie à son talent mais également à l'OGC Nice qui l'a complètement relancé la sai-



son dernière. Le joueur formé à Lyon n'a d'ailleurs pas manqué de remercier les Azuréens: «Enfin, je souhaiterais remercier l'OGC Nice, qui m'a permis de retrouver le plaisir de jouer au football et de montrer à nouveau au public français tout ce que j'étais en mesure d'apporter sur un terrain». Dans la foulée des premières paroles d'Hatem Ben Arfa avec sa nouvelle tunique, Nasser Al-Khelaifi, le président du PSG, est revenu sur ce transfert: «Je suis heureux d'accueillir dans notre club un joueur aussi talentueux qu'Hatem Ben Arfa.

Crystal Palace s'engage pour trois ans

Steve Mandanda, gardien de Marseille et portier N.2 de l'équipe de France, s'est engagé pour trois ans à Crystal Palace, ont annoncé vendredi les deux clubs sur les réseaux sociaux. Cela faisait 9 ans que Mandanda, 31 ans, était à l'OM. «Il n'est pas arrivé comme un roi mais il part comme une vraie légende», commente Jean-Marc Ferreri, ancien international français de l'OM sur le site du club, paraphrasant la célèbre tirade de Zlatan Ibrahimovic quand il a quitté le Paris SG le mois der-

nier. A l'OM, il a remporté un Championnat de France (2010) et trois coupes de la Ligue (2010, 2011 et 2012) et a joué un total de 443 matches toutes compétitions confondues. En Premier League, il croisera le chemin de celui qui lui a pris le poste de N.1 en équipe de France, sous Raymond Domenech, Hugo Lloris, gardien de Tottenham.

En club, qui a fini à la 15e place du championnat anglais, il retrouvera Yohan Cabaye, actuellement avec lui chez les Bleus, qui jouent dimanche en

Le Portugal encore miraculé !



Le Portugal va disputer sa quatrième demi-finale en cinq éditions de l'Euro après avoir éliminé la Pologne aux tirs au but (1-1, 5 t.a.b. à 3), jeudi à Marseille, et affrontera le vainqueur de pays de Galles - Belgique qui s'est déroulé hier.

La star du Portugal, Cristiano Ronaldo, poursuit donc son chemin dans la compétition tandis que celle de la Pologne, Robert Lewandowski, s'arrête en quarts. Les deux derniers quarts seront le choc titanique entre l'Allemagne et l'Italie samedi puis le duel entre la France, pays organisateur, et la surprise Islande dimanche.

Les Portugais étaient déjà demi-finalistes de l'Euro en 2000, 2004 (défaite 1-0 en finale contre la Grèce à domicile) et 2012, les trois dernières fois avec Ronaldo dans leurs rangs. «est Jakub Blaszczykowski, le quatrième

me tireur côté polonais, qui a échoué lors de la fatigante séance de tirs au but. Ironie du sort, celui qu'on surnomme «Kuba» avait été l'homme providentiel de son équipe à plusieurs reprises depuis le début du tournoi: buteur contre l'Ukraine au premier tour (1-0), il avait ouvert le score contre la Suisse en 8e avant de réussir son tir au but lors de la séance remportée par la Pologne dans ce même match (1-1 a.p., 5-4 tab).

C'est aussi sur le score de 1-1 que la Pologne et le Portugal ont conclu leur prolongation jeudi.

Le Polonais Robert Lewandowski, qui n'avait pas encore marqué à l'Euro, n'a pas attendu longtemps pour le faire contre le Portugal: il a ouvert le score au bout d'1 minute 40 secondes seulement, sur un centre de Grosicki. Il est ainsi devenu le 2e buteur le

Manchester United Ryan Giggs quitte le club



Ryan Giggs s'est mis d'accord avec Manchester United pour quitter son club de toujours, où il a passé 29 ans comme joueur et dernièrement comme entraîneur-adjoint, a annoncé hier la BBC. Il restait au Gallois un an de contrat sur le banc de ManU. Mais le nouvel entraîneur portugais José Mourinho souhaite confier ce rôle à l'un des ses lieutenants les

plus fidèles, Rui Faria, affirme la BBC. La nouvelle doit être officialisée par le club dans les prochains jours. Giggs, 42 ans, a passé toute sa carrière chez les Red Devils qu'il a rejoins à l'âge de 14 ans et dont il a porté le maillot à 963 reprises. Il a remporté 13 titres de champion d'Angleterre et deux Ligues des champions.

Tout en continuant à jouer, l'ex-international gallois est

d'abord devenu l'adjoint de David Moyes lors de la saison 2013/14 et a même dirigé l'équipe à quatre reprises après le limogeage de celui-ci en fin de championnat.

Après avoir raccroché ses crampons à l'âge de 40 ans, Giggs a ensuite continué à officier comme adjoint du Néerlandais Louis van Gaal, qui a été licencié à son tour en fin de saison dernière.



08.20 Sabah el khier
10.10 Dessin animé
11.00 El moutarisse el qabir
12.00 Religieux el tariq il allah
12.30 Religieux qala rassoul allah
13.00 Journal télévisé
13.40 Asr el khoulafaa
15.15 Hikayat zaman
16.00 Moutaât el maïda



11.00 Cyclisme
12.00 Journal
12.24 Formidables !
12.25 Météo 2
12.27 Météo des plages
12.35 Cyclisme
16.28 Etoiles du sport
16.30 Vélo club
17.50 Mot de passe
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.40 Parents mode d'emploi
19.47 A.D.N. Sport
19.51 Météo 2
19.54 Météo des plages



10.42 Les as de la jungle
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
11.55 Cyclisme
12.45 Les grands du rire
14.15 Les carnets de Julie
16.05 Expression directe
16.15 Personne n'y avait pensé !
16.55 Questions pour un super champion
18.30 19/20 : Journal national
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.25 Zorro



12.25 Vaux-le-Vicomte
13.20 La France du bout du monde
14.20 Vivre loin du monde
15.10 Les liaisons sauvages
16.05 Vu sur Terre
17.00 J'irai dormir chez vous
18.00 Le mystère Ettore Majorana, un physicien absolu
19.00 Une maison, un artiste
19.40 Echappées belles
21.10 Echappées belles
22.45 Voyage d'un chef
23.40 Vivre
01.00 Les Korowai, peuple des arbres

16.30 Baba Slimane
17.00 Journal télévisé amazigh
17.25 Biyan chetartek
17.55 Zewina wa kana
18.25 Familitena
19.00 Journal télévisé
19.30 Ki nissa ki ridjal
19.50 El harba tessalek
20.15 Chant religieux
20.30 **Taht el mouraqaba**
21.00 Fatma Fatima et Fatouma 2
21.15 Yama bintek rahi hassla
21.30 Qoloub tahta ramad
22.20 Lamat ramdhan
23.30 Diwan wa ghiwan
01.00 Rihat zaman

19.55 Fort Boyard



Présenté par Olivier Minne
Pour cette 27e saison, Olivier Minne accueille Valérie Damidot, animatrice, Amir Haddad, qui a représenté la France lors du 61e concours de l'Eurovision, Flora Coquerel, Miss France 2014, Philippe Auriel et Pascal Soeten, animateurs, et Jean-Luc Lemoine, chroniqueur. Le basketteur Ronny Turiaf et le nageur Frédéric Bousquet intègrent l'équipe de personnages de l'emblématique jeu d'aventures autour du père Fouras. Ils rejoignent Rouge et Narcisse Lalanne, incarné par Francis Lalanne de la «Boyard Academy».
22.10 On n'est pas couché
01.10 Envoyé spécial l'été

19.55 Meurtres à Saint-Malo



Avec Louise Monot, Bruno Solo, Swann Arlaud, Aurélien Wiik
Un cadavre est découvert sur la plage de Saint-Malo. Guenaelle Garrec, lieutenant de la police judiciaire de Rennes, est chargée de l'enquête. La jeune femme doit faire équipe avec Eric Vautier, de la gendarmerie locale. Sur le corps de la victime, ils découvrent des marques de torture rappelant celles laissées par les pirates du XVIIe siècle. A Saint-Malo, Guenaelle reprend également contact avec son frère, qu'elle n'a pas vu depuis longtemps.
21.55 Hercule Poirot
23.25 Pierre et le loup
23.55 Hansel et Gretel
01.50 La France en chansons



11.50 Les rivages de la mer du Nord à vélo
12.35 360°-GEO
13.20 Voyage aux Amériques
14.25 Quand les animaux s'envolent
16.35 Jago : une vie aquatique
17.20 Cuisines des terroirs
17.50 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.00 Indian Talkies
19.45 Tout est vrai (ou presque)
19.50 L'orque tueuse
21.10 Requins des profondeurs
21.55 Peace and metalness
23.25 Foals en concert à l'Olympia
00.40 Tracks le journal

11.30 Le journal de la RTBF
12.10 Cyclisme : tour de France 2016
15.30 Tour cycliste international de la RDC
16.30 64' le monde en français
17.25 64' l'essentiel
17.30 Hep taxi !
18.00 Acoustic
18.30 Le journal de France 2
19.00 Le film du tour
19.05 Loranais
21.10 TV5Monde le journal Afrique
21.30 Le journal de la RTS
22.00 La nuit du ramadan
23.35 Radio vinyle
00.00 TV5Monde le journal



TF1 19.50

ALLEMAGNE / ITALIE

L'Italie emmenée notamment par Thiago Motta s'est qualifiée pour les huitièmes de finale après avoir battu la Belgique et la Suède au premier tour. La Squadra Azzurra était favorite pour atteindre les quarts de finale. Ce stade de la compétition reste également un objectif minimale pour l'Allemagne, ou encore l'Angleterre.

CINE + FRISSE 19.45

THE MARINE 2



Avec Ted DiBiase Jr, Temuera Morrison, Lara Cox, Robert Coleby

Joe Linwood, un marin, et sa fiancée, Robin, organisatrice de soirées mondaines, sont invités sur une île de Thaïlande à l'occasion de l'inauguration d'un centre de vacances par un riche industriel. Mais très vite, la réception va virer au cauchemar. En effet, les participants sont attaqués et pris en otages par des terroristes. Devant le manque de réactivité des autorités et de l'armée locale, le militaire décide de prendre les choses en main et de passer seul à l'action. Mais son plan est loin d'être sans danger pour lui ou pour sa compagne.

OCS MAX 19.40

MILLION DOLLAR BABY



Avec Clint Eastwood, Hilary Swank, Morgan Freeman, Jay Baruchel

L'entraîneur de boxe Frankie Dunn vit replié sur lui-même depuis que sa fille a rompu tout contact avec lui. Un jour, la jeune Maggie Fitzgerald débarque dans son gymnase à la recherche d'un coach. Fasciné par la détermination de la jeune femme, il finit, malgré ses réticences, par l'accepter dans son écurie. C'est le début d'une relation complexe et intense entre les deux individus, que la vie n'a pas épargnés.



22.20 Les experts : Miami



Saison 9 - Episode 20

- Double jeu
Avec David Caruso, Emily Procter, Kristina Apgar, Jonathan Togo, Rex Linn
Une étudiante est découverte morte dans un Jacuzzi. Un suspect est aussitôt arrêté : il s'agit de Jared, le petit ami de la victime. Celui-ci se trouvait dans l'enceinte de l'établissement à l'heure du crime. Pourtant, il clame son innocence. Horatio s'intéresse alors à Monica, la colocataire de l'étudiante, qui était avec elle au moment du drame. La jeune femme semble souffrir de troubles de la personnalité.



20.00 Hawaii 5-0



Saison 5 - Episode 15

- E'mi pono
Avec Alex O'Loughlin, Scott Caan, Daniel Dae Kim, Grace Park, Masi Oka
Alors que la ville est en liesse pour la célébration du nouvel an chinois, un homme est étranglé dans sa voiture. La victime était un journaliste et documentariste indépendant spécialisé dans la couverture des conflits dans le monde. Il avait récemment publié une série d'articles sur la montée de la violence dans la ville de Detroit (Michigan). L'équipe découvre que son corps et les murs de son appartement sont recouverts de phrases.



20.00 Indian Palace : suite royale



Avec Maggie Smith, Dev Patel, Richard Gere, Bill Nighy, Judi Dench, Sonny Kapoor et Muriel Donnelly
Sonny Kapoor et Muriel Donnelly sont en déplacement aux Etats-Unis pour rencontrer Ty Burley, un financier, pour parler de l'expansion de leur florissante entreprise hôtelière. Devant son succès, les deux entrepreneurs souhaitent en effet ouvrir un second établissement. Pendant ce temps, la vie suit son cours pour leurs amis et Sonny se prépare pour son mariage avec Sunaina. Mais il ne voit pas d'un bon œil la complicité entre sa promise et leur ami Kushal.



11.00 Chuck



10.40 Le monde magique des Leprechauns
14.15 Le monde magique des Leprechauns
15.50 Les chroniques du dragon
17.20 Un gars, une fille
19.55 Le cerveau d'Hugo
21.35 Le mystère des jumeaux
23.10 Monte le son, le live

10.25 Génération Hit machine
11.30 Péchés de jeunesse
15.00 Dans l'ombre du doute
16.35 Soda
19.45 Météo
19.50 Talent tout neuf
19.55 Les 30 ans du Top 50



10.25 Génération Hit machine
11.30 Péchés de jeunesse
15.00 Dans l'ombre du doute
16.35 Soda
19.45 Météo
19.50 Talent tout neuf
19.55 Les 30 ans du Top 50



Bélier 21-03 au 20-04

Aujourd'hui, vous pourriez penser à investir dans un petit achat pour votre foyer. Mais avant de passer à l'acte, assurez-vous qu'il ne sert pas à combler un manque...

Taureau 21-04 au 21-05

Communiquer davantage et renouveler vos contacts sont peut-être les meilleures façons de vous faire entendre, même si vous n'avez pas la meilleure forme.

Gémeaux

22-05 au 21-06

Aujourd'hui, vous avez autant besoin de calme et de tranquillité que de profiter des bienfaits terrestres. Une journée à la campagne ou une après-midi à la plage ?

Cancer 22-06 au 22-07

Aujourd'hui, vous gagnez à mettre votre ego de côté afin de vous ouvrir à votre entourage. Vos amis peuvent être de bon conseil, surtout si vous partagez vos projets.

Lion 23-07 au 23-08

Vous vous préparez à rebondir dans votre sphère professionnelle et vous vous demandez comment cela va se passer. Pratiquez la pensée positive...

Vierge 24-08 au 23-09

En ce moment, vous avez l'esprit d'équipe et vos amis apprécieront. De ce fait, des projets de sortie en groupe ou de voyage pourraient bien voir le jour...

Balance 24-09 au 23-10

Malgré quelques craintes dans le domaine pécuniaire, vous décidez de mettre le turbo dans vos affaires et de vous fixer un but précis à atteindre.

Scorpion 24-10 au 22-11

Votre partenaire n'est pas de très bonne humeur et cela vous agace? Et si vous lui proposiez de prendre la poudre d'escampette, même pour un week-end ?

Sagittaire

23-11 au 21-12

Attention à votre santé, qui peut être fragile en ce moment. Et si cela était lié à l'ambiance au travail ou au souhait inconscient de changer de travail ?

Capricorne

22-12 au 20-01

Voilà une journée que vous pourriez consacrer entièrement à votre partenaire. Votre humeur enjouée et votre envie de partager sont vos meilleurs atouts.

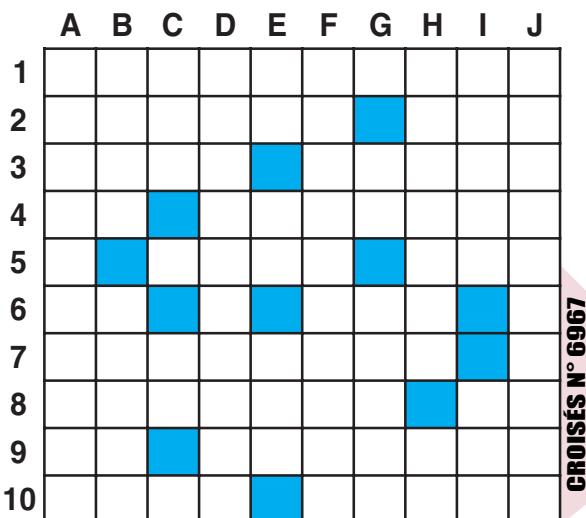
Verseau 21-01 au 18-02

Même si vous privilégiez votre vie professionnelle, pensez à consacrer un peu de temps à la famille. Vos proches ont certainement besoin de vous !

Poissons

19-02 au 20-03

Aujourd'hui vous pouvez innover dans le domaine de la créativité. Si vous avez des enfants, vous avez le don d'inventer des jeux nouveaux. Riez avec eux, c'est la santé !



Horizontalement:

- Elle montre sa colère.
- Oreille de mer.
- Fait la planche.
- Instruments à corde. Partis.
- Réfléchi. Rendra enflé !
- Fédérer.
- Prince de la Moscova.
- Note de musique.
- Service express
- Envahis.
- Excités.
- Informateur notoire
- Pas de quartier. Accaparée
- Aspire. Pleins.

Verticalement:

- Va en remontant.
- Elle nous empoisonne la vie. On n'a rien à y voir s'il est mort !
- Pas bien et mauvais. Inspire le dégoût.
- De quoi se faire du mouron pour les p'tits oiseaux !
- Cerveau d'acier. Symbole du 83. Prises de service.
- En une fraction, il franchit la barre.
- Tirer des oreilles. Arrête.
- Trous faits au tarin. Travaux en cours.
- Qualité. Défaut de serrage de pièces.
- Auteurs libres.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5966

I	N	D	I	F	F	E	R	E	R
M	O	U	R	O	I	R	T	E	
P	U	C	E	R	O	N	S		P
U	N	E	T	L	E	P	E		
N	O	P	I	E	S	I	T		
E	U	O	L	F	E	T	A	I	
M	P	U	I	S	S	A	N	T	
E	T	E	T	A	I	T	O	I	
N	A	N	O	N	A	T	O		
T	R	O	T	T	E	T	E	N	

FLECHES N°5966

V	E	N	D	R	E	D	I		
I	M	P	E	C	U	N	S		
E	U	S	C	E	D	E			
I	C	A	R	L	I	N			
L	A	M	P	E	S	T			
L	U	P	T	I	C				
A	A	R	E	V	I	F			
R	A	G	O	T	S	P			
D	G	U	R	G	L	U			
S	A	U	V	E	S	I			

FOUILLES N°5966 CALEPIN (Cale - Pin)

CODÉS N°5966

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
M	E	F	A	R	S	I	N	T	O	D	P	L



Jeux proposés par Chérifa Benghani

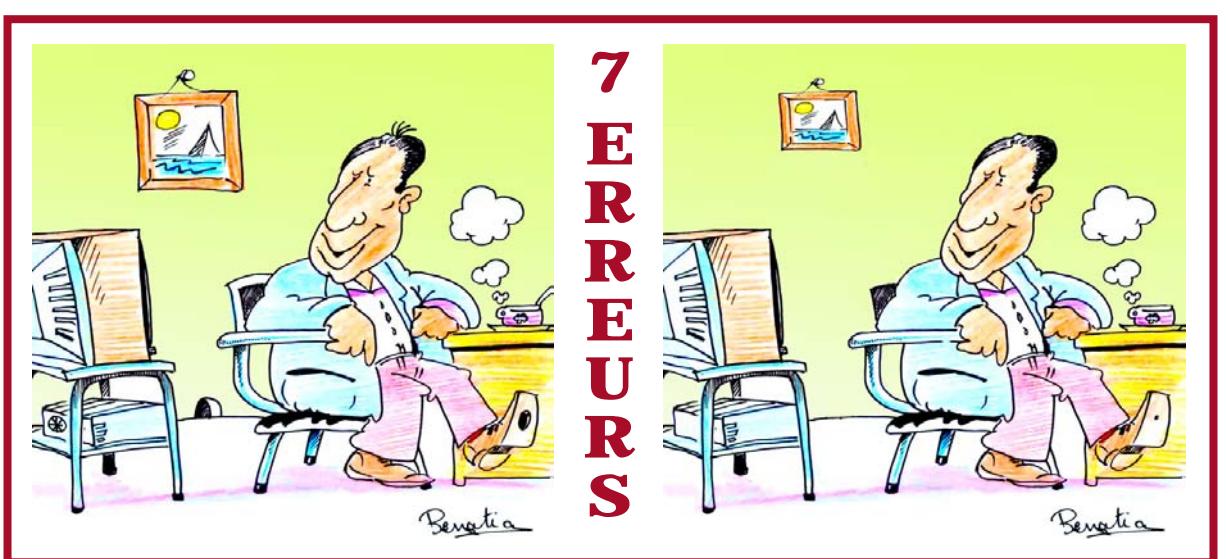
↔ NOMBREUX TOUCHÉ									

ACCOUCHEMENT -
ALLER - AUDIT -
CAISSIER -
CULTURE -
DEGUISEMENT -
DESTRUCTION -
EMBELLIE -
ENTASSER - ESSAI -
ETAT - FETER -
GENERATION -
GOSSE -
GOVERNEMENT -
GROUPE - ILOT -
IRRITER -
LENTEMENT -
LIONCEAU -
MARINE -
MERVEILLE -
MOUTON -
NEVROSE -
NOCEUR - ONGLE -
ORAGE -
ORGANISER -
PENSER - POIVRON -
RAISON -
REPETER - SARI -
SERINER - SOIN -
TERRE - TRACER -
TRESSER - VENUS.

FOUILLES N° 6967

E	D	T	R	E	S	S	E	R	R	E	L	A	A
R	R	E	R	E	I	S	S	I	A	C	I	R	E
R	E	E	G	A	R	E	S	N	E	P	O	E	M
E	S	T	T	U	C	N	A	O	N	E	N	N	B
T	S	N	N	N	I	E	I	T	I	S	C	I	E
E	A	E	O	O	E	S	R	U	R	O	E	R	L
P	T	M	S	R	I	M	E	O	A	R	A	E	D
E	N	E	I	E	V	T	E	M	M	V	U	S	I
R	E	N	A	S	R	I	A	H	E	E	D	U	E
U	M	R	R	I	E	R	O	C	N	I	N	V	R
T	E	E	U	N	T	E	R	P	E	U	T	E	R
L	T	V	E	A	I	T	A	T	E	N	O	V	E
U	N	U	C	G	R	E	G	O	S	S	E	C	M
C	E	O	O	R	R	F	E	P	U	O	R	G	C
E	L	G	N	O	I	T	C	U	R	T	S	E	D

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est un air déplacé.
 - Mon 2e, est une malformation.
 - Mon tout est un hâbleur.



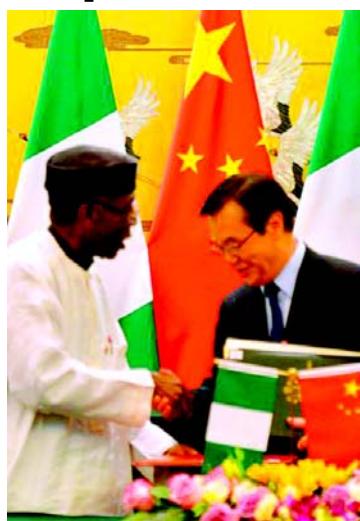
20 civils tués dans une attaque en Somalie



Au moins 20 civils ont été tués jeudi dans une attaque à la bombe en bord de route dans une zone située à environ 20 km de la capitale somalienne de Mogadiscio, a indiqué la police. Selon des médias, l'explosion a complètement éventré le minibus. Plusieurs personnes qui ont pu être extraites du minibus étaient gravement blessées, ce qui fait craindre un bilan plus lourd, selon les témoins, qui ont affirmé que l'explosion était due à une mine. Un habitant d'un village proche, Abdurahman Hussein, a affirmé que tous les passagers du minibus avaient été tués ou blessés. L'attaque n'avait pas été revendiquée jeudi dans l'immédiat, mais les éléments du groupe terroriste somalien shebab, affiliés à Al-Qaïda, utilisaient régulièrement ce mode opératoire pour perpétrer leurs attentats.

Au Kenya, six personnes ont été tuées par balle vendredi dans le nord-est dans une attaque menée contre deux bus par des hommes soupçonnés d'être des islamistes somaliens shebab, a annoncé la police kényane. "La police a trouvé sur les lieux six personnes tuées par balle", a déclaré à l'AFP le chef de la police kényane Joseph Boinet.

Nigeria-Chine : 80 milliards de dollars de contrats pétroliers



La compagnie de pétrole nationale nigériane NNPC a annoncé jeudi avoir signé des contrats pétroliers à hauteur de 80 milliards de dollars avec des entreprises chinoises. Le sous-secrétaire d'Etat nigérien au Pétrole, Emmanuel Kachikwu, également à la tête de la NNPC, a rencontré cette semaine des hommes d'affaires chinois à Pékin afin d'attirer des investissements dans les raffineries du pays, qui ont grandement besoin de travaux. Déjà, il y a deux mois, le président nigérian Muhammadu Buhari s'est rendu en Chine afin de signer un emprunt de six milliards de dollars.

Le Nigeria a signé "des protocoles d'entente avec des entreprises chinoises pour plus de 80 milliards de dollars", a déclaré la NNPC dans un communiqué publié sur son site Internet. Cela "dans le but de parvenir à combler le financement d'infrastructures dans le secteur pétrolier et gazier au Nigeria", ajoute le texte.

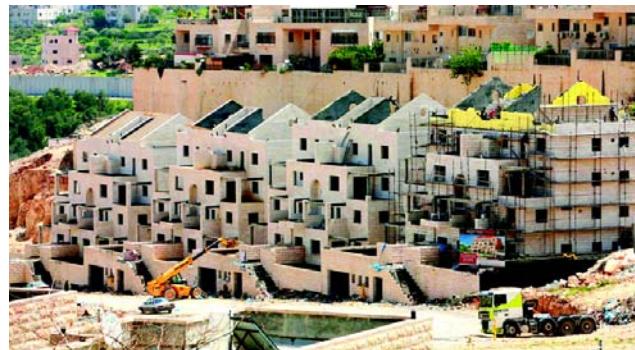
Bien que premier producteur de pétrole du continent Africain, le Nigeria est contraint d'importer des produits pétroliers, ses quatre raffineries ne suffisant pas à sa consommation.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Israël sommé de renoncer «d'urgence» à la colonisation

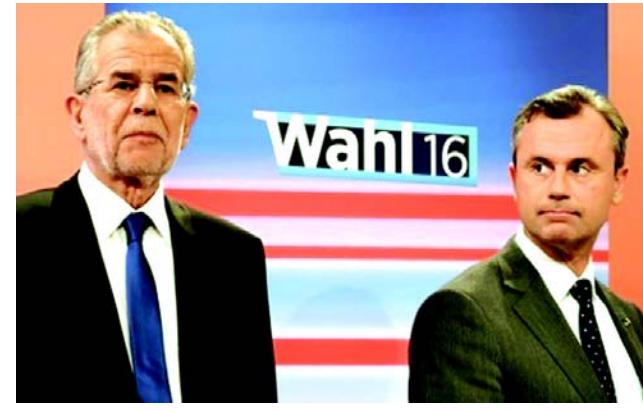
Le rapport du Quartette sur le Proche-Orient demande à Israël de cesser "d'urgence" sa politique de colonisation en Cisjordanie, a indiqué jeudi l'envoyé spécial de l'ONU au Proche-Orient, Nickolay Mladenov.

L'envoyé spécial a cité, "la poursuite de la violence, du terrorisme et de l'incitation à la violence", de la "poursuite de la politique d'expansion des implantations" israéliennes en Cisjordanie. Dans tous ces domaines, le rapport adresse des "recommandations" aux deux camps (Palestine et Israël) afin de "faire progresser sur le terrain la solution à deux Etats", coexistant pacifiquement. "Mais soyons clairs sur un point également, a-t-il ajouté, un accord sur le statut permanent (des territoires



palestiniens) mettant fin au conflit ne pourra être réalisé que par des négociations directes et bilatérales (entre Israéliens et Palestiniens), dont l'issue ne peut pas être déterminée d'avance par des mesures unilatérales qui ne seraient pas reconnues par la communauté internationale". M. Mladenov s'exprimait avant des consultations à huis clos avec le Conseil où il devait détailler les conclusions du rapport. Il a demandé que le Conseil entérine alors le rapport "et soutienne les efforts du Quartette".

La présidentielle annulée en Autriche en raison d'irrégularités



La Cour constitutionnelle autrichienne a annoncé vendredi l'invalidation du résultat de la présidentielle qui a vu l'écolo Alexander Van der Bellen battre de peu le candidat d'extrême droite Norbert Hofer en mai, en raison

d'irrégularités dans le dépouillement de certains suffrages. Cette décision sans précédent, qui valide le recours déposé par le parti FPÖ de M. Hofer, ouvre la voie à un nouveau scrutin, sans doute à l'automne. M. Van der Bellen, qui

l'avait emporté avec 50,3% des voix, devait prendre ses fonctions le 8 juillet. L'intérim à la tête de l'Etat sera assuré par la présidence de la chambre basse du parlement. Le deuxième tour de l'élection "doit être de nouveau organisé dans toute l'Autriche", a annoncé Gerhart Holzinger, président de la plus haute juridiction du pays lors de la lecture de la décision. "Cette décision est destinée à renforcer la confiance dans notre Etat de droit et dans la démocratie", a ajouté le juge, expliquant que cette annulation ne faisait "ni gagnant, ni perdant". Ni fraude, ni manipulation du scrutin du 22 mai n'ont été diagnostiquées par les juges de la plus haute juridiction du pays mais une accumulation de négligences dans le dépouillement des urnes et des votes par correspondance qui entachent la validité du résultat.

Quatre ministres du gouvernement d'union libyen limogés

Quatre ministres du gouvernement libyen d'union nationale (GNA) ont été limogés après avoir refusé d'assumer leurs fonctions, un nouveau coup à l'autorité de ce cabinet soutenu par la communauté internationale. Cette annonce a été faite vendredi par le GNA, installé depuis trois mois à Tripoli mais qui peine à assurer son autorité sur l'ensemble du pays plongé dans le chaos, notamment dans l'Est où siège un gouvernement parallèle. D'ailleurs, les quatre ministres concernés sont tous originaires de l'est du pays. Il s'agit des ministres de la Justice (Jouma Abdallah el-Dressi), de l'Economie et de l'Industrie (Abdelmatlob Ahmad Abou Farwa), des Finances (Fakher Moftah Abou Farna) et de la Réconciliation nationale (Abdeljawad Faraj al-Obeidi), a précisé le GNA dans un communiqué sur son site officiel. Ils sont considérés, depuis le 30 juin, "comme démissionnaires pour s'être absents pour une période excédant trente jours, après avoir refusé de prendre leurs fonctions au sein du GNA", a-t-il ajouté sans préciser s'ils seraient remplacés et par qui.



EDITORIAL

Par Moncef Wafi

POSER LES VÉRITABLES QUESTIONS

Alors qu'il reste moins d'une semaine pour la fin du Ramadhan, la polémique sur la date de l'Aïd refait surface. Comme chaque année. Pour ne pas déroger à la règle, l'Algérie assiste à une confrontation inutile entre les partisans du visuel traditionnel et les modernistes se basant sur des calculs astronomiques et autres équations lunaires.

Conservateurs vs progressistes, ils ont fini par fatiguer tout un peuple via leur communiqué indiquant telle ou telle autre date pour le début du mois de jeûne ou celui de l'Aïd. Cette rivalité stérile qui n'a que trop duré doit laisser place à un débat plus sérieux autour de ce mois et de ses préceptes loin de la polémique oiseuse. La priorité de ce mois est de comptabiliser ce qu'on doit faire et éviter de faire et à la fin de dresser le bilan de nos activités. Le Ramadhan a malheureusement perdu de son essence même dans un pays qui priviliege l'em-

ballage sur la valeur du produit. Qui donne raison à celui qui crie le plus fort, qui gesticule le plus longtemps et qui ment durablement.

Ce mois de piété a été dévolu pour devenir synonyme d'une paresse institutionnalisée, de vol à l'étalage, de violence sous toutes ses formes. L'acte même de dévotion est devenu une vitrine. Notre propos n'est nullement de dénigrer ou d'offenser qui que ce soit mais d'engager un débat d'utilité publique plus important que ces à-côtés qui polluent la société. Le gaspillage nourri par une course effrénée pour les achats, une concurrence pour avoir les habits de l'Aïd les plus onéreux et les plus chics quitte à s'endetter, les signes

extérieurs d'une richesse mal acquise, par procuration ou factice sont des fléaux sociaux qu'il faut dénoncer et combattre.

La fraude pendant ce mois atteint tous les records et l'Algérien devient par la force de la cupidité et de l'envie un monstre au visage humain. Le tout allègrement expliqué par les effets du jeûne et du manque de sommeil. Le Ramadhan devient, aux yeux d'une partie de la population, un mois de farniente, de fainéante et de dépassements. Pas de soi mais des règles sociales et des lois de la République. Pour arriver à temps à la table de la rupture du jeûne, on n'hésite pas à écraser le champignon et un ou deux piétons au passage. Pour avoir sa part de zlabia ou de chamia, on joue des coups à l'heure où on est censé être encore à son poste de travail et on passe la journée à ronfler et la nuit à se distraire. La priorité n'est pas de savoir quand prendra fin le Ramadhan mais de savoir réellement pourquoi on a jeûné.

Quatre soldats tués au Mali



Quatre soldats maliens ont été tués et un blessé dans le nord du Mali dans une attaque contre l'armée à la tête de laquelle un nouveau chef a été nommé, ont déclaré jeudi des responsables. "Les militaires maliens assuraient la sécurité des travailleurs d'une société entre Tombuctou et Goundam (nord-ouest) quand ils ont été attaqués. Trois militaires ont été tués (et) deux autres blessés" mercredi dans cette attaque, a déclaré à l'AFP une source militaire. Un soldat a succombé jeudi à ses blessures, portant le bilan à quatre soldats morts et un blessé, selon la même source militaire. La société qui était gardée par les militaires est étrangère et notamment active dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BPT).

Les soldats attaqués "ont eu le temps de se défendre sinon le bilan aurait été plus lourd", a-t-on ajouté. L'attaque a été confirmée à l'AFP par une source policière, selon laquelle "deux véhicules de l'armée" ont également été emportés par les assaillants. Aucune indication n'était disponible sur leur nombre et leur identité.

Six soldats égyptiens tués par des contrebandiers



Six soldats égyptiens ont été tués jeudi dans des heurts avec des contrebandiers armés près de la frontière avec la Libye, a annoncé l'armée égyptienne. "Les garde-frontières patrouillaient dans une région désertique près de la frontière occidentale de l'Egypte, quand ils ont été soudain pris sous le feu de contrebandiers", a indiqué un porte-parole militaire dans un message posté sur la page Facebook de l'armée. Des échanges de tirs s'en sont suivis durant lesquels quatre soldats et deux officiers ont péri, a-t-il ajouté, en soulignant qu'un nombre indéterminé de contrebandiers avaient été tués et blessés et que d'autres avaient pris la fuite en direction de l'ouest.

L'Egypte partage sur son flanc ouest une longue frontière avec la Libye, pays plongé dans le chaos où le groupe djihadiste Etat islamique (Daech) est implanté. L'armée égyptienne combat la branche égyptienne de l'EI dans le Nord-Sinaï, une région de l'est du pays où le groupe djihadiste a commis plusieurs attaques meurtrières contre les forces de sécurité.